

# RAPPORT DU COMMISSAIRE GENERAL DE L'OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

1er juillet 1962-30 jun 1963

# ASSEMBLEE GENERALE

DOCUMENTS OFFICIELS: DIX-HUITIEME SESSION SUPPLEMENT No 13 (A/5513)

**NATIONS UNIES** 

# RAPPORT DU COMMISSAIRE GENERAL DE L'OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

ler juillet 1962 - 30 juin 1963

# ASSEMBLEE GENERALE

DOCUMENTS OFFICIELS : DIX-HUITIEME SESSION SUPPLEMENT No 13 (A/5513)



NATIONS UNIES
New York, 1963

# NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

# TABLE DES MATIERES

	Pages
Lettre d'envoi	v
Lettre du Président de la Commission consultative auprès de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	
One of the contract of the con	AT
Introduction	1
Première partie. — Rapport sur les activités de l'Office (1er juillet 1962-30 juin 1963)	9
Deuxième partie. — Budget pour l'année civile 1964	19
ANNEXE	
Tableaux 1 à 5. — Statistiques relatives aux réfugiés immatriculés et aux camps.	24
Tableau 6.—Rations de base	<b>2</b> 8
Tableaux 7 à 9. — Services sociaux	29
Tableaux 10 à 16. — Santé et alimentation d'appoint	30
Tableaux 17 à 23. — Enseignement primaire et secondaire	34
Tableaux 21 et 22. — Formation professionnelle	36
Tableau 23. — Bourses d'enseignement supérieur	37
Tableaux 24 à 28. — Questions financières	<b>3</b> 8
Tableau 29. — Personnel de l'Office	45
Appendice. — Carte indiquant approximativement la répartition géographique et la densité de la population réfugiée immatriculée auprès de l'Office horse	texte

# LETTRE D'ENVOI

Beyrouth (Liban), le 26 août 1963

Monsieur le Président.

Conformément à la demande énoncée au paragraphe 21 de la résolution 302 (IV) du 8 décembre 1949 et au paragraphe 8 de la résolution 1315 (XIII) du 12 décembre 1958, j'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée générale le rapport annuel ci-joint relatif à l'activité de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient durant la période du 1er juillet 1962 au 30 juin 1963.

Le rapport se divise en trois parties principales:

Dans l'introduction, je passe brièvement en revue les activités de l'UNRWA au cours de l'année écoulée, compte tenu des objectifs fixés pour le mandat de trois ans qui vient de se terminer, et j'indique les grands traits du programme pour la période du nouveau mandat;

La première partie contient un exposé des travaux de l'Office pendant la période de 12 mois se terminant le 30 juin 1963;

La deuxième partie traite du budget de l'Office pour l'année civile 1964, aux fins d'examen par l'Assemblée générale lors de sa dix-huitième session.

On trouvera en annexe au présent rapport des tableaux statistiques relatifs aux différents services de l'Office.

En présentant à l'Assemblée générale le programme pour une nouvelle période de deux ans, j'ai placé l'accent sur les aspects fondamentaux du problème de la revision des listes de rationnaires et sur divers moyens par lesquels l'Office pourrait apporter d'autres améliorations encore à son système d'enseignement.

La Commission consultative de l'Office a étudié le rapport et exprimé son point de vue dans la lettre dont vous trouverez copie ci-joint. Si, lors de la rédaction du présent rapport, j'ai bénéficié des observations et conseils des membres de la Commission consultative, cela ne signifie pas que le rapport reflète nécessairement les vues de cette commission ou que les gouvernements qui y sont représentés approuvent toutes les opinions que j'ai exprimées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Le Commissaire général, (Signé) John H. Davis

Monsieur le Président de l'Assemblée générale, Organisation des Nations Unies, New York.

# LETTRE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE AUPRES DE L'OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

Le 12 août 1963

Monsieur le Commissaire général,

Lors de sa séance du 12 août 1963, la Commission consultative de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a soigneusement étudié le rapport annuel que vous vous préparez à soumettre à l'Assemblée générale à sa dix-huitième session.

De l'avis de la Commission consultative, votre rapport constitue un exposé fidèle de l'œuvre accomplie par l'Office durant la période allant du 1er juillet 1962 au 30 juin 1963. Dans ce document, vous passez également en revue les résultats importants obtenus par l'Office à la suite de la mise en œuvre de son programme triennal qui s'est terminé le 30 juin 1963 et vous esquissez les objectifs fixés pour les deux années à venir. Les membres de la Commission consultative estiment que vous-même et l'Office pouvez à juste titre être fiers des progrès réalisés au cours de cette période.

Votre projet de budget pour l'année civile 1964 donne le détail des dépenses envisagées et de la situation financière de l'Office. Il est évident que si l'Office ne disposait pas des fonds nécessaires les résultats qu'il a obtenus au prix de tant d'efforts, notamment dans le domaine de l'éducation, pourraient se trouver compromis. La Commission se déclare impressionnée par le montant des contributions supplémentaires que vous avez réussi à obtenir afin de parer à une telle éventualité, et elle espère que pendant l'année à venir vos efforts permettront d'augmenter encore le nombre des contributions gouvernementales et privées.

Mes collègues se joignent à moi pour vous remercier chaleureusement des efforts que vous avez déployés dans l'élaboration du présent rapport.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président de la Commission consultative, (Signé) Seif ED-DIN KEILANI

M. John H. Davis,
Commissaire général,
Office de secours et de travaux des Nations Unies,
Beyrouth.

# INTRODUCTION

- 1. Le présent rapport annuel du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a été élaboré durant les premières semaines du nouveau mandat de l'Office qui a commencé le 1er juillet 1963 et doit se terminer le 30 juin 1965. On y passe en revue les activités de l'UNRWA durant la dernière année de son mandat précédent, venu à expiration le 30 juin 1963.
- Dans son dernier rapport annuel, le Commissaire général, en considération du fait que lors de sa dixseptième session l'Assemblée générale serait appelée à discuter de la prorogation éventuelle du mandat de l'Office, avait consacré un long exposé aux activités de l'UNRW A<sup>1</sup>. En outre, il avait adressé aux délégations six monographies, dont les cinq premières traitaient de tel ou tel secteur des activités de l'Office depuis sa création, la sixième récapitulant la tâche accomplie par

<sup>1</sup> On trouvera un historique de l'Office et un exposé détaillé de sa mission et de ses travaux jusqu'au 1er juillet 1961 dans les rapports annuels et autres documents de l'ONU énumérés

A. — Rapport définitif de la Mission économique d'études des Nations Unies pour le Moyen-Orient (28 décembre 1949) [A/AC.25/6, 1ère et 2ème parties].

B. - Rapport du Secrétaire général sur l'aide aux réfugiés de Palestine: Documents officiels de l'Assemblée générale, quatrième session, Commission politique spéciale, Annexes, vol. II, p. 14 (A/1060).

- C. Propositions en vue de la continuation de l'assistance des Nations Unies aux réfugiés de Palestine. Document présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale lors de sa quatorzième session (A/4121).
- D. Rapport du Directeur de l'Office et rapports spéciaux du Directeur et de la Commission consultative à l'Assemblée générale:
- a) Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquième session, Supplément No 19 (A/1451/Rev.1);
- b) Ibid., sixième session, Suppléments Nos 16 et 16A (A/ 1905 et Add.1);
- c) Ibid., septième session, Suppléments Nos 13 et 13A (A/2171 et Add.1);
- d) Ibid., huitième session, Suppléments Nos 12 et 12A (A/2470 et Add.1);
- e) Ibid., neuvième session, Suppléments Nos 17 et 17A (A/2717 et Add.1);
- f) Ibid., dixième session, Suppléments Nos 15, 15A et 15B (A/2978 et Add.1);
- g) Ibid., onzième session, Suppléments Nos 14 et 14.A (A/3212 et Add.1);
- h) Ibid., douzième session, Supplément No 14 (A/3686 et A/3735)
- i) Ibid., treizième session, Supplément No 14 (A/3931 et A/3948);
  - j) Ibid., quatorzième session, Supplément No 14 (A/4213); k) Ibid., quinzième session, Supplément No 14 (A/4478);
- 1) Ibid., seizième session, Supplément No 14 (A/4861) m) Ibid., dix-septième session, Supplément No 14 (A/5214).
- E. Résolutions de l'Assemblée générale: 194 (III) du 11 décembre 1948; 212 (III) du 19 novembre 1948; 302 (IV) du 8 décembre 1949; 393 (V) du 2 décembre 1950; 513 (VI) du 26 janvier 1952; 614 (VII) du 6 novembre 1952; 720 (VIII) du 27 novembre 1953; 818 (IX) du 4 décembre 1954; 916 (X) du 3 décembre 1955; 1018 (XI) du 28 février 1957; 1191 (XII) du 12 décembre 1957; 1315 (XIII) du 12 décembre 1958; 1456 (XIV) du 9 décembre 1959; 1604 (XV) du 21 avril 1961; 1725 (XVI) du 20 décembre 1961; 1856 (XVII) du 20 décembre 1961; décembre 1962.

l'UNRWA au cours de la même période<sup>2</sup>. On a donc jugé superflu de revenir sur cet historique assez détaillé de l'an dernier dans le présent rapport, où les considérations générales ne sont évoquées que fort brièvement; on s'est efforcé plutôt de résumer les travaux de l'année écoulée, eu égard aux objectifs définis en 1960 pour le mandat triennal qui a pris fin en juin de cette année, et d'indiquer les principes directeurs dont le Commissaire général recommande l'adoption pour la période du nouveau mandat. On y trouvera également un projet de budget pour l'année 1964, préparé conformément à ces principes.

# HISTORIQUE

 Le Commissaire général estime que les rapports annuels des quatre dernières années présentent un tableau fidèle aussi bien du statut et de la tragique situation des réfugiés de Palestine, de leurs conditions d'existence sur le double plan économique et social et des raisons pour lesquelles ils continuent à dépendre de la charité, que de leur état d'esprit et de leurs sentiments. Un fait demeure : l'amertume que leur inspire la conviction qu'ayant perdu leurs foyers et leur patrie ils ont été victimes d'une grave injustice, et ils insistent pour que leur soit reconnu le droit au rapatriement. A l'appui de leur demande, ils citent le paragraphe 11 de la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale, qui stipule :

"L'Assemblée générale...

"Décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt pessible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables:

"Donne pour instructions à la Commission de conciliation de faciliter le rapatriement, la réinstallation et le relèvement économique et social des réfugiés, ainsi que le paiement des indemnités, et de se tenir en liaison étroite avec le Directeur de l'Aide des Nations Unies aux réfugiés de Palestine, et, par l'intermédiaire de celui-ci, avec les organes et institutions appropriés de l'Organisation des Nations Unies."

En raison d'un ensemble de facteurs qui débordent le cadre du présent rapport, cette résolution, adoptée en

l'UNRWA (1950-1962):

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les titres de ces documents sont les suivants: Bref historique de l'UNRWA (1950-1962);

Données statistiques relatives à l'aide aux réfugiés de Palestine (1er décembre 1948-31 décembre 1962);

Le programme d'enseignement et de formation professionnelle de l'UNRWA (1950-1962);

Les services de santé de l'UNRWA (1950-1962); Projets de grands travaux et d'indépendance économique.— Bref historique des efforts de l'UNRWA (1950-1962); Le problème de la revision des listes de rationnaires de

décembre 1948 et réitérée par l'Assemblée générale au cours de ses 14 sessions suivantes, est jusqu'à présent demeurée lettre morte.

# ACTIVITÉS DE L'OFFICE EN 1962-1963

- 4. Sur le plan des secours, les activités de l'Office durant l'année se sont poursuivies sans grand changement. Conformément aux objectifs qu'il s'était fixé pour le mandat qui vient de se terminer, il a maintenu au niveau de 1960, pour les réfugiés dans le besoin, le montant des dépenses par bénéficiaire au titre de ses services d'assistance dans les domaines de l'alimentation, du logement, de la santé et de l'aide sociale -niveau vraiment bien bas pour les personnes qui sont autrement sans moyens de subsistance. On constatera en effet que, si le nombre des réfugiés immatriculés a augmenté de 35 410, le montant global des dépenses et des engagements de dépenses au titre des secours, y compris les services intérieurs et les frais d'administration<sup>3</sup>, s'élevait à 25 400 000 dollars en 1962 contre 26 300 000 dollars en 1961. Cette ré uction de 900 000 dollars est attribuable pour une grande part au mouvement favorable des taux de change et du prix des produits alimentaires de base, ainsi qu'à des économies réalisées dans l'administration et le fonctionnement des services, grâce aux efforts déployés à tous les échelons pour comprimer les dépenses. Cette année encore, l'Office s'est appliqué à rectifier ses listes de rationnaires. Pourtant, la tension politique au Moyen-Orient a nui à cette entreprise, qui n'a pas donné en fin de compte tout ce qu'on en espérait. Au total, 31 739 noms ont été radiés des listes en question en 1962, contre 34 189 l'année précédente.
- 5. En 1960, l'UNRWA s'est fixé pour objectif d'accroître les chances qui s'offrent aux enfants réfugiés de bénéficier d'une instruction primaire et secondaire, ainsi que les pays d'accueil eux-mêmes le font pour leur propre population. Par suite du développement de son programme d'enseignement général depuis 1960, ses dépenses et engagements de dépenses à cet effet ont augmenté d'un tiers, passant de 6 100 000 dollars en 1959 à un montant estimatif de 8 200 000 dollars en 1963; on a pu couvrir cette différence, en partie tout au moins, en maintenant pour chaque réfugié les dépenses afférentes aux secours au niveau de 1960, comme on le signalait plus haut. Aujourd'hui, l'Office est près d'atteindre l'objectif qu'il s'était d'abord proposé quant au nombre de jeunes réfugiés à admettre dans les écoles; mais la qualité de l'enseignement qu'il offre, surtout pour ce qui est des méthodes pédagogiques, demeure insuffisante.
- 6. L'Office a aussi décidé en 1960 de développer rapidement son système d'enseignement technique et de formation des maîtres, ce qui constitue pour lui un moyen de faire surmonter leur handicap aux jeunes réfugiés qui ne peuvent pas apprendre le métier de leurs parents de la façon traditionnelle parce que les parents eux-mêmes sont en chômage. Les plans et les objectifs de l'Office en matière de formation professionnelle et pédagogique sont particulièrement ambitieux, puisqu'il s'agit de défricher un domaine relativement nouveau au Moyen-Orient et, tout d'abord, d'y introduire certaines techniques qui jusqu'ici n'étaient

- guère enseignées dans cette région du monde. Cette année, non seulement l'Office a pu mener à bien ce plan triennal de développement, mais il a parfois dépassé son but initial. Il a en effet:
- a) Réorganisé, continué d'améliorer et agrand de façon à pouvoir y recevoir 392 élèves, l'école professionnelle de garçons de Kalandia (Jordanie);
- b) Agrandi l'école professionnelle de Gaza, qui peut maintenant recevoir 368 élèves, deux fois plus qu'auparavant;
- c) Achevé et ouvert une nouvelle école professionnelle de 396 élèves à Wadi Seir, en Jordanie;
- d) Achevé et ouvert une école normale d'instituteurs de 400 élèves à Ramallah, en Jordanie;
- e) Procédé aux travaux préparatoires, à la construction et à l'ouverture d'une nouvelle école professionnelle de 392 élèves à Damas;
- f) Procédé aux travaux préparatoires, à la construction et à l'ouverture d'une nouvelle école professionnelle de 396 élèves à Sibline (Liban);
- g) Procédé aux travaux préparatoires, à la construction et à l'ouverture d'une école à la fois normale et technique pour 633 jeunes filles, près de Ramallah, en Jordanie;
- h) Procédé aux travaux préparatoires, à la construction et à l'ouverture d'une nouvelle école professionnelle de garçons de 192 élèves à Homs, en Syrie;
- i) Réorganisé l'école d'agriculture de Beit Hanoun (Gaza), qui recevra 75 élèves et dont il a pris en charge les frais de fonctionnement;
- j) Procédé aux travaux préparatoires et commencé la construction d'une deuxième école qui doit s'ouvrir à Sibline (Liban) à l'automne 1963 et formera chaque année 264 instituteurs, professeurs d'artisanat et d'enseignement technique, techniciens des télécommunications et contremaîtres pour l'industrie;
- k) Mis au point, en ce qui concerne la deuxième école de Sibline, un système de collaboration avec le Gouvernement suédois aux termes duquel une expérience pratique et une formation poussée sont données chaque année dans des usines suédoises à 50 futurs maîtres de l'enseignement technique ou contremaîtres;
- l) Construit et ouvert à Gaza, en coopération avec la Mission pontificale pour la Palestine, une institution où 60 aveugles reçoivent une instruction générale et technique;
- m) Pris les dispositions nécessaires pour que chaque année 400 jeunes environ puissent recevoir une formation dans le domaine du commerce, des soins infirmiers ou de la pharmacie, principalement dans des établissements publics ou privés des pays d'accueil.
- 7. Comme on l'a expliqué dans les précédents rapports annuels, ce développement de la formation professionnelle a été presque entièrement financé d'une part à l'aide de dons spéciaux hors budget, qui ont été sollicités par le Commissaire général et viennent s'ajouter aux contributions ordinaires des gouvernements, d'autre part grâce à un accroissement des contributions ordinaires que les gouvernements destinent à l'instruction et à la formation professionnelle. C'est ainsi que ces deux dernières années le Gouvernement des Etats-Unis a augmenté d'une somme de 1 700 000 dollars, destinée à ces activités, le montant de sa contribution, qui représente environ 70 p. 100 de toutes les contributions gouvernementales au budget de l'Office. Les tableaux 26 et 27 de l'annexe donnent le détail de ces recettes extra-budgétaires et de l'ac-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les approvisionnements, les transports et autres services intérieurs ou d'administration générale figurent sous le titre "Services des secours" dans les états financiers de l'Office; il s'agit en fait de dépenses communes qui concernent aussi d'autres activités du programme de l'UNRWA.

croissement des contributions ordinaires des gouvernements. Le total des dons extra-budgétaires reçus ou promis à ce jour pour le financement du programme triennal s'élève à 6 700 000 dollars, dont 4 400 000 ont été versés à l'occasion de l'Année mondiale du réfugié et 2 300 000 représentent des contributions versées ou annoncées par divers gouvernements—citons notamment l'œuvre d'assistance technique des gouvernements suisse et suédois—, ainsi que de sources non gouvernemental<sup>2</sup>3. Grâce au programme élargi d'enseignement technique et de formation des maîtres, le nombre des jeunes gens que l'Office prépare à un métier doit passer d'environ 600 qu'il était en 1959-1960 à 4 500 en 1963 lorsque toutes les écoles fonctions eront à plein rendement.

8. Au cours de son récent mandat, l'Office a porté le nombre de ses bourses d'enseignement supérieur de 371 en 1959-1960 à 544 en 1962-1963, ce qui a eu pour effet de faire passer le nombre des nouveaux boursiers de 92 à 169.

RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS DES PAYS D'ACCUEIL, LES ORGANISMES DES NATIONS UNIES ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

9. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les relations entre l'Office et les gouvernements des pays d'accueil, dans l'ensemble, sont demeurées bonnes, et les deux parties ont étudié de concert les problèmes variés qui ne peuvent manquer de surgir au cours d'une période de tension et de transformations sur le plan politique. Comme par le passé, les pouvoirs publics dans les pays d'accueil ont beaucoup fait, de leur côté, pour aider les réfugiés, leur apportant directement une assistance dans le domaine de l'enseignement, de la santé, des services sociaux, de l'administration et des services connexes, fournissant l'eau et les terrains indispensables à la construction et assurant les services de sécurité nécessaires. En 1962-1963, les débours occasionnés par ces prestations ont dépassé, selon les gouvernements intéressés, la somme de 5 100 000 dollars, et le total de leurs dépenses à ce titre depuis 1949 dépasserait 60 millions.

10. L'Office a maintenu d'étroites et cordiales relations de travail avec d'autres organismes des Nations Unies. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies lui a apporté son aide dans de nombreuses affaires d'intérêt commun. L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et l'OMS (Organisation mondiale de la santé) ont continué de détacher auprès de lui leurs spécialistes; quant à l'OIT (Organisation internationale du Travail) et à la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), chacune d'elles a collaboré avec l'Office à l'élaboration d'une étude spéciale. L'Office continue de coopérer avec la Force d'urgence des Nations Unies, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. En outre, il se tient prêt à faciliter les travaux de la Commission de conciliation pour la Palestine, ainsi qu'il est prévu au paragraphe 20 de la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale.

11. Comme les années précédentes, les organisations bénévoles de nombreux pays, et spécialement celles qui exercent une activité au Moyen-Orient, ont dispensé une aide extrêmement précieuse tant aux réfugiés inscrits auprès de l'Office qu'aux autres personnes réclamant des secours. Elles continuent de fournir des

vêtements, des produits alimentaires et de nombreux services dans les domaines sanitaire, social et é lucatif. D'après leurs statistiques, la valeur totale de leur assistance depuis 1948 s'élève à quelque 20 millions de dollars. Certaines entreprises privées, en particulier l'ARAMCO (Arabian American Oil Company), ont offert des bourses d'enseignement technique et supérieur. Le Commissaire général tient tout spécialement à exprimer sa reconnaissance aux organisations bénévoles internationales et nationales, aux entreprises privées, aux groupements et aux particuliers qui, dans nombre de pays, ont généreusement répondu à l'appel qu'il avait lancé en vue d'obtenir des fonds pour les bourses de formation professionnelle (on trouvera la liste de ces donateurs au tableau 26 de l'annexe au présent rapport).

RECHERCHE DES PRINCIPES DIRECTEURS POUR LE MANDAT ACTUEL DE L'OFFICE

12. Au printemps 1963, avec le concours de ses principaux collaborateurs, le Commissaire général a entrepris une revision complète des principes directeurs et des opérations de l'Office en vue d'élaborer le plan d'action des deux années de son présent mandat.

13. En ce qui concerne ses services d'assistance, l'Office se propose de maintenir au niveau de 1960 ses dépenses par personne au titre des rations alimentaires, du logement, des services de santé et des services sociaux pour les réfugiés qui ont vraiment besoin d'une aide de ce genre. En même temps, il redoublerait d'efforts en vue de corriger et de reviser ses listes de rationnaires.

 La question de la revision des listes de rationnaires s'est posée à l'Office dès sa création, en 1950, et n'a cessé de lui créer des difficultés depuis lors. Au départ, il avait hérité de registres inexacts dressés par l'organisme temporaire de secours dont il prenait la succession. Si par la suite il a pu radier quelque 457 000 noms et inscrire à leur place un nombre correspondant de nouveaux bénéficiaires, ses rôles contiennent encore de multiples erreurs. A ne considérer que les chiffres, ces erreurs sont statistiquement compensées, dans une large mesure, par le nombre des personnes réfugiées (des enfants pour la plupart) qui, réunissant les conditions requises pour recevoir des rations, se les voient touteíois refuser par suite des contingents que l'Office, pour demeurer solvable, a dû imposer dans chacun des pays d'accueil<sup>5</sup>.

15. Au cœur du problème, il y a le fait que les réfugiés pour la plupart considèrent les rations de l'UNRWA cœmme leur dû, et ce dû comme une forme de reconnaissance de leur statut tandis qu'ils attendent le rapatriement ou l'indemnisation prévus par l'Assemblée générale dans sa résolution 194 (III). Les gouvernements des pays d'accueil admettent généralement la nécessité de reviser les listes de rationnaires et appuient en principe l'effort de l'Office, mais ils le pressent sans relâche de venir en aide à de "nouvelles catégories de requérants" (habitants des villages frontière, habitants non réfugiés du territoire de Gaza et certains bédouins); il s'agit au total de plus de 325 000

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour plus de détails, voir Le Problème de la revision des listes de rationnaires de l'UNRWA (1950-1962), étude publiée par l'Office en octobre 1962.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Les enfants qui actuellement ne reçoivent pas de rations alimentaires de base bénéficient intégralement, par contre, des autres prestations, et notamment de l'instruction, des soins médicaux et de l'alimentation d'appoint.

personnes<sup>6</sup> qui ont perdu tout ou partie de leurs moyens de subsistance à la suite des événements qui ont fait surgir le problème des réfugiés. L'Assemblée générale n'a pas jugé bon de confier à l'UNRWA le soin de leur faire parvenir des secours; en revanche, elle a prié instamment les organisations privées et les gouvernements de leur venir en aide7, et certains contributaires de l'Office, qui comptent parmi les plus importants, se sont opposés catégoriquement à l'affectation de fonds à cette fin. Particulièrement critique aujourd'hui est la situation de la tribu des bédouins Azazma en Jordanie et dans la péninsule du Sinaï: ils sont privés depuis 1948 de leurs terrains de parcours traditionnels, ont perdu en quasi-totalité leur bétail et autres biens, et se trouvent aujourd'hui plongés dans une affreuse misère et décimés par la maladie, la tuberculose notamment.

16. Une des difficultés majeures que pose à l'Office la question de la revision des listes tient au fait que, à toute démarche effective qu'il accomplit dans cette voie, certains éléments influents parmi les réfugiés ont tendance à réagir en pressant les gouvernements des pays d'accueil et l'Office lui-même d'y mettre fin. Ces pressions sont d'autant plus fortes que les réfugiés en général continuent d'interpréter ces efforts de l'UNRWA comme un moyen détourné de liquider le problème des réfugiés en les frustrant de leurs droits fondamentaux.

17. Jusqu'à présent, il a surtout fait porter ses efforts sur l'élimination des cartes fausses, en double ou portant le nom de personnes dont le décès n'a pas été déclaré. Mais, en cette matière, la tâche la plus difficile à bien des égards — et l'on n'a guère avancé dans cette direction — consiste à radier les noms des personnes qui subviennent maintenant à leurs besoins. Par sa nature même, ce problème, qui se pose différemment dans chaque pays, est extrêmement compliqué.

18. C'est dans ces conditions que l'Office a mis en train une nouvelle étude très poussée du problème d'ensemble dans le double but de tirer meilleur parti des méthodes actuelles et d'en mettre au point de nouvelles. La question n'avait jamais reçu plus d'attention que cette année. A supposer que des dispositions plus efficaces puissent être mises au point, leur application ne manquera pas de soulever des difficultés et exigera à la fois une claire vision des faits de la part des réfugiés et un effort rationnel concerté et soutenu de la part des gouvernements tant des pays contributaires que des pays d'accueil.

19. Tout en maintenant les prestations au même niveau pour chaque personne assistée, l'Office procède à une nouvelle étude de certains services dont il voudrait étendre le bénéfice, pour autant que ses moyens financiers le lui permettent, à des indigents préalablement sélectionnés. Citons, entre autres, la réadaptation et la formation professionnelle des aveugles et des infirmes et certains services de développement communautaire tels que les activités pour la jeunesse (en particulier le scoutisme), les cours de coupe et de couture, de cuisine et d'artisanat à l'intention des réfugiés sans instruction et de puériculture pour les jeunes mères de famille. De l'avis du Commissaire général, cette action sociale revêt une très grande importance, car elle déve-

loppe la personnalité en palliant les effets néfastes de leur situation de réfugiés sur des jeunes gens qui, privés d'une activité productive, ne suivent pas non plus les cours d'une école normale ou technique, ou d'une université. En outre, les dépenses entraînées par des services de cet ordre, sauf en ce qui concerne l'aide aux infirmes et aux aveugles, sont peu de chose en regard du coût de l'enseignement régulier dispensé par une université ou une école professionnelle; aussi, le Commissaire général attache-t-il le plus grand prix à ce qu'il soit permis à l'Office de poursuivre ces activités durant son présent mandat — voire, s'il dispose de fonds à cet effet, d'en développer quelques-unes judicieusement choisies, car elles répondent à une pressante nécessité.

20. Les normes des services sanitaires de l'Office suivent de près celles que les pouvoirs publics dans les pays d'accueil ont établies à l'intention de leurs propres ressortissants. L'Office, tout en maintenant ses dépenses par tête aux alentours du chiffre de 1960, s'applique à améliorer ses services de prévention; il attache une importance particulière à un programme élargi de prophylaxie pour les enfants de moins de 6 ans, à l'enseignement de l'hygiène dans les écoles, à la formation en cours d'emploi du personnel des services de médecine préventive et curative et à un système d'assainissement plus rationnel dans les camps. La mesure dans laquelle ces efforts aboutiront sera fonction des dons spéciaux que l'Office pourra obtenir pour les financer, ainsi que du montant des économies qu'ils lui permettront de réaliser sur le budget de la santé et de l'hygiène publique.

21. D'une façon générale, l'action et les programmes éducatifs de l'Office au cours de son nouveau mandat s'inscriront dans le prolongement de l'action entreprise et poursuivie depuis trois ans. Le Commissaire général tient à signaler à ce propos que, dans le domaine de l'enseignement plus que dans tout autre, l'Office s'efforce d'apporter une contribution non négligeable à la réalisation des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour le développement.

22. En ce qui concerne l'enseignement technique et la formation des maîtres, le but consiste au premier chef pour les deux prochaines années à consolider le système sur la base des établissements existants. On s'emploierà à élever le niveau de l'enseignement, à ameliorer le matériel et l'équipement et à poser des conditions plus sévères au choix des candidats. Dans le même temps, on suivra de près le développement économique dans le Moyen-Orient, de manière à faire mieux concorder avec les tendances qui s'en dégagent le programme des études techniques et orienter en conséquence les élèves et diplômés des établissements de l'Office. Celui-ci envisage en outre de doubler l'utilisation de certains locaux du territoire de Gaza en y introduisant des classes pour externes en fin d'aprèsmidi et le soir. Comme les habitants du territoire sont tous Palestiniens et qu'ils n'ont guère l'occasion de recevoir un enseignement technique si ce n'est dans les écoles de l'Office, on pense admettre des non-réfugiés aux cours du soir, à condition toutefois de trouver des ressources financières supplémentaires qui soient totalement indépendantes du budget de l'Office. Si une telle tentative était couronnée de succès à Gaza, on envisagerait la possibilité d'étendre l'application de ces mesures à la Jordanie. Une autre possibilité, dont la réalisation dépendrait aussi de la mise à la disposition de l'Office de contributions spéciales à cet effet, consisterait ultérieurement à créer une deuxième école normale et

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Leur cas a été exposé en 1955 dans le rapport spécial du Directeur concernant les secours à de nouvelles catégories de requérants [Documents officiels de l'Assemblée générale, dixième session, Supplément No 15A (A/2978/Add.1)]

<sup>7</sup> Résolution 916 (X) de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 1955.

technique de jeunes filles analogue à celle qui fonctionne actuellement à Ramallah, en Jordanie.

- 23. Au cours de son présent mandat, l'Office espère pouvoir augmenter de 50 le nombre des bourses d'enseignement supérieur qu'il attribue chaque année.
- 24. L'UNRWA continue d'étendre son programme d'enseignement primaire et secondaire et, au cours des deux années à venir, il lui faudra résoudre trois grands problèmes. Il s'agit, en premier lieu, d'ouvrir les nouvelles classes que réclame le rapide accroissement des effectifs scolaires — accroissement d'autant plus prononcé que l'on constate actuellement une hausse du pourcentage des enfants qui entrent à l'école et y suivent toutes les classes que compte l'établissement qu'ils fréquentent. Ensuite, l'Office doit maintenir le niveau de son enseignement à celui des pays d'accueil, tant sur le plan de la qualité qu'en ce qui concerne la durée de la scolarité. A cet égard, la solution consiste évidemment à poursuivre dans la voie tracée durant les années précédentes, mais avec plus d'énergie et en collaboration plus étroite encore avec les gouvernements des pays d'accucil. Enfin, et cette question est liée à la précédente, il faut améliorer l'instruction primaire et secondaire, notamment en élevant le niveau professionnel du personnel enseignant de l'Office ainsi qu'en élargissant et en améliorant les programmes scolaires.
- 25. Les insuffisances que l'on relève actuellement dans la qualité de l'instruction dispensée par l'Office tiennent à plusieurs facteurs. Durant ses 13 années d'activité, il lui a fallu opérer comme un organisme provisoire et dans le cadre de mandats successifs de courte durée. Entre-temps, l'effectif de ses écoles est passé entre 1950 et 1963 de quelque 30 000 à plus de 145 0008, pour lesquels il a recruté des maîtres comme il pouvait. Les pays d'accueil (comme partout ailleurs dans le Moyen-Orient) se voient poser le même problème, si bien que le nombre d'instituteurs qualifiés est de très loin inférieur à la demande. L'Office a donc dû se résoudre à engager de nonsbreux maîtres dont la formation et l'expérience n'atteignaient pas même le niveau que l'on devrait considérer comme minimum. Cet écart entre la demande et l'offre s'est élargi avec le temps, si bien que la situation tend à s'aggraver.
- 26. Jusqu'à présent, l'UNRWA n'a pu organiser pour son personnel enseignant que quelques cours d'été, et nombre de ses instituteurs ont pris l'initiative de travailler seuls pour se perfectionner. Même ainsi, le niveau demeure trop bas. Récemment, l'admission des candidats aux nouvelles écoles normales et techniques a fait ressortir plus que jamais cette insuffisance: signalons notamment la faiblesse des jeunes réfugiés dans le domaine des langues, des mathématiques et des sciences. Si l'on n'y porte remède dès maintenant, cette situation ne manquera pas à plus longue échéance de rejaillir sur le programme d'enseignement technique et de formation des maîtres, car les nouvaux élèves, quel que soit le critère d'admission, n'atteindront pas le niveau requis.
- 27. Il est donc proposé de mettre au tout premier plan, durant les deux années du présent mandat de l'Office, la tâche qui consiste à élever le niveau de son personnel enseignant. Pour ce faire, il recruterait de nouveaux maîtres, dans ses propres écoles normales de préférence, et mettrait sur pied un système efficace de formation

en cours d'emploi pour aider ceux de ses instituteurs qui n'ont pas acquis les titres voulus à combler leurs lacunes et à obtenir un diplôme sans quitter leur service. Il s'agit là évidemment d'un problème courant dans de nombreux pays et sur lequel on a beaucoup travaillé; différentes solutions sont à l'étude depuis plusieurs mois au Département de l'éducation, qui prévoit maintenant la création d'un centre pédagogique dont la principale fonction sera de donner une formation, par des techniques modernes, à des instituteurs déjà en activité. Les pays d'accueil, à des degrés divers, se heurtent aux mêmes difficultés et l'Office va chercher à mettre au point des méthodes adaptées aux leurs et bien coordonnées avec elles.

28. De même, il est essentiel d'élargir et d'améliorer les programmes des classes primaires et secondaires de l'Office en faisant porter l'effort notamment sur les cours de sciences et le matériel qu'on y utilise et en introduisant des classes d'enseignement ménager pour les filles. Un don spécial que vient de faire un gouvernement permettra à l'Office, au cours de son mandat actuel. d'ouvrir de nouveaux cours — couture, cuisine et puériculture notamment — dans les écoles primaires supérieures de jeunes filles du territoire de Gaza. Dans la mesure où il recevra des fonds à cet effet, l'Office s'efforcera d'introduire ces enseignements dans les écoles primaires supérieures de jeunes filles des autres pays d'accueil et d'une façon générale d'améliorer ses programmes scolaires.

# QUESTIONS FINANCIÈRES

- 29. L'action combinée de divers facteurs (prix des denrées de base et taux de change avantageux, réaction favorable aux appels tendant à obtenir des contributions spéciales, contrôles budgétaires très stricts et renvoi de certains projets déjà inscrits au budget) a permis à l'Office en 1962 de maintenir au niveau de ses recettes, à très peu de chose près, le montant global de ses dépenses effectuées ou engagées.
- 30. Pour 1963 cependant, un important déficit est à craindre. L'Office s'efforce de ne pas dépenser plus qu'en 1962 pour les secours, mais la hausse des prix du sucre, du riz et des légumes secs va lui rendre la tâche difficile. Au 1er juillet 1963, le montant des dépenses estimatives afférentes aux services des secours s'élevait, pour l'exercice, à 25 500 000 dollars, contre un peu moins de 25 400 000 en 1962. D'autre part, l'accroissement du nombre des enfants scolarisés et la mise en service des nouvelles écoles normales et techniques entraînent inévitablement une augmentation des dépenses qui jusqu'ici est loin d'être compensée par une hausse des recettes. Si, d'après les données dont on disposait au 1er juillet sur les recettes et les dépenses de l'Office, on essaye de déterminer sa position financière au 31 décembre 1963, il apparaît, tout bien considéré, que le déficit de l'exercice 1963 sera d'au moins 800 000 dollars et pourrait atteindre 2 millions, le chiffre exact dépendant pour beaucoup du montant des contributions gouvernementales de contrepartie dont l'Office pourra faire état pour réclamer le versement de la contribution annoncée par le Gouvernement des Etats Unis.
- 31. Pour 1964, comme on le verra dans la seconde partie du présent rapport, l'Office propose de fixer le montant global des dépenses à 38 millions de dollars, dont 25 500 000 pour les secours (rations alimentaires, soins médicaux, logement, assistance sociale, services intérieurs et administration générale), 8 900 000 pour

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Aux 145 000 élèves réfugiés des écoles de l'Office, il convient d'ajouter quelque 46 000 enfants qui, grâce à ses subventions ou allocations, fréquentent des écoles publiques ou privées.

l'enseignement primaire et secondaire et 3 600 000 pour l'enseignement professionnel et supérieur.

- 32. Le montant de 25 500 000 dollars affecté aux secours est pratiquement identique au montant estimatif des dépenses correspondantes en 1963 (les crédits effectivement dépensés ou engagés à ce titre en 1962 s'élèvent à 25 400 000 dollars). La possibilité, pour l'Office, d'introduire les améliorations fort souhaitables mentionnées plus haut dans certains domaines de la santé et de l'assistance sociale dépendra nécessairement, dans une large mesure, du montant des contributions sp ciales qu'il parviendra à réunir à cette fin.
- 33. En fixant à 8 900 000 dollars le montant des dépenses prévues pour l'enseignement primaire et secondaire en 1964 (contre 7 500 000 dollars en 1962 et un montant estimatif de 8 200 000 dollars en 1963), on a tenu compte non seulement de l'accroissement naturel de la population, mais aussi des plans de l'Office pour élever le niveau de l'instruction générale dispensée dans ses écoles, en améliorant notamment les qualifications de son corps enseignant par la formation en cours d'emploi.
- 34. Le crédit de 3 600 000 dollars inscrit au titre de l'enseignement professionnel et supérieur pour 1964 (2 700 000 dollars en 1962 et un montant estimatif de 2900000 dollars en 1963) ne représente guère que les fonds nécessaires au fonctionnement des écoles professionnelles déjà créées par l'Office (la plupart d'entre elles auront alors atteint leur effectif complet), à la poursuite de son programme de formation technique et pédagogique en dehors de ses propres établissements et à une légère augmentation du nombre des bourses d'enseignement supérieur. Au cas où l'Office recevrait des contributions spéciales destinées à la construction de nouvelles écoles professionnelles ou devant permettre une utilisation plus intensive des établissements existants, le Commissaire général proposerait d'augmenter le budget en conséquence.
- 35. Ces dernières années, les contributions ordinaires des gouvernements au budget de l'Office s'élevaient en moyenne à quelque 33 500 000 dollars par an. Si l'on ajoute à ce chiffre un montant d'un million environ représentant des recettes régulières provenant de diverses sources, le total est inférieur de 3 500 000 dollars au montant des dépenses considérées comme nécessaires. Même si en 1964 l'Office parvenait, comme il va essayer de le faire, à réunir environ un million de dollars de sources extra-budgétaires, il lui manquerait encore 2 500 000 dollars sur le montant inscrit à son budget.
- 36. Incidemment, le Commissaire général appelle l'attention des gouvernements sur la différence de nature entre les dépenses effectuées par l'Office pour les vivres, les abris et les vêtements et celles qui sont destinées à l'enseignement et à certains services sanitaires et sociaux. Sans doute si des progrès importants étaient réalisés de quelque façon que ce soit dans la voie d'un règlement de la question des réfugiés de Palestine, les besoins de ces derniers seraient diminués d'autant pour ce qui est de l'alimentation, des abris et des vêtements, qui constituent l'essentiel du programme des secours, mais même dans ces conditions une assistance demeurerait nécessaire en matière d'enseignement, de prophylaxie et, dans une certaine mesure, de médecine curative et de services sociaux de caractère communautaire. Il est probable que les dépenses seraient du même ordre que le coût des services aujourd'hui dispensés par l'UNRWA.

37. Les dépenses de l'Office correspondent pour trois cinquièmes à des catégories de services que les pays de refuge mettent à la disposition de leurs propres citoyens (services de santé, services sociaux et assistance individuelle, enseignement général et p. ofessionnel) et pour deux cinquièmes à des biens et services que lesdits citoyens se procurent eux-mêmes (il s'agit surtout de l'alimentation, du logement et de l'habillement). Les rations alimentaires constituant le poste de dépenses le plus important des secours proprement dits, c'est surtout sur ce poste que l'on pourrait réaliser des économies.

#### Conclusion

- 38. Pour l'UNRWA, la date du 30 juin 1963 marque non seulement la fin de l'exercice étudié dans le présent rapport, mais aussi celle d'un mandat de trois ans. Ces trois années ont apporté bon nombre de réalisations, puisque l'Office a exécuté un ambitieux programme de développement de l'enseignement qui a réduit à presque rien l'écart entre les possibilités qui s'offrent aux jeunes réfugiés d'acquérir une instruction pr naire et secondaire et celles dont bénéficient les autres enfants dans les pays d'accueil; en outre, il lui est possible maintenant de former, parmi les réfugiés, sept fois plus de travailleurs qualifiés et d'instituteurs et d'accorder presque deux fois plus de bourses d'enseignement supérieur. Le coût des secours en 1962 a été inférieur de 900 000 dollars aux dépenses effectuées à ce titre en 1961, bien que le niveau des prestations par personne soit resté le même. Sur le plan de l'organisation intérieure, l'Office a encore décentralisé ses services, ce qui s'est traduit par une augmentation de rendement et de meilleures relations avec les pays d'accueil. Le montant des recettes annuelles provenant des contributions ordinaires des gouvernements est resté pratiquement constant, mais pendant la période étudiée l'Office a réussi à obtenir 6700000 dollars de fonds extra-budgétaires, ce qui dépasse le coût de la construction, de l'agrandissement et du fonctionnement des écoles normales et techniques jusqu'au 30 juin 1963.
- Envisageant maintenant son nouveau mandat de deux ans, l'Office se propose de donner la priorité absolue aux objectifs suivants: améliorer le fonctionnement des écoles normales et techniques existantes; mettre à la disposition des enfants réfugiés des écoles primaires et secondaires d'un niveau comparable à celui des établissements ouverts aux enfants non réfugiés des pays d'accueil; maintenir les secours, pour chaque réfugié qui en a encore vraiment besoin, à leur niveau actuel; enfin, reviser les listes d'immatriculation. Dans son effort en vue d'élever le niveau de l'instruction. l'Office mettra l'accent sur la formation en cours d'emploit pour les maîtres n'ayant pas les titres que les pays d'accueil exigent de leur propre personnel enseignant. Il est d'ailleurs conscient des pressions qui s'exercent dans les pays contributaires en vue d'obtenir une réduction des dépenses, et il s'efforcera d'augmenter la proportion de ses ressources qu'il consacre à l'enseignement en mettant fin — le cas échéant par l'adoption de nouveaux principes d'action et de nouvelles méthodes — à l'attribution de secours à des personnes qui n'en ont pas vraiment besoin.
- 40. D'un point de vue plus général, la question des réfugiés de Palestine demeure aussi ardue que par le passé. L'année qui vient de se terminer n'a été marquée par aucun progrès notable dans la voie d'un règlement; aucune suite précise n'a été donnée aux dispositions du

paragraphe 11 de la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale; il n'apparaît pas non plus que les sentiments et les émotions des populations directement intéressées aient en quoi que ce soit perdu de leur intensité. Au Moyen-Orient la question palestinienne continue de faire obstacle au progrès à peu près dans tous les sec-

teurs, et elle complique fort les relations que cette région entretient avec le reste du monde. Dans ces conditions, rien ne permet de penser que le besoin de services du genre de ceux que l'Office fournit actuellement diminuera de façon appréciable, tout au moins au cours de son mandat actuel.



# RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE L'OFFICE. 1er JUILLET 1962-30 JUIN 1963

41. On trouvera dans la présente partie du rapport un exposé des principales activités de l'Office au cours de l'exercice qui a pris fin en juin 1963, et dans la seconde partie les prévisions budgétaires pour 1964, ainsi que des renseignements complémentaires sur le montant estimatif des dépenses pour chaque activité au cours de l'année civile 1963 et sur les dépenses effectives en 1962.

# A. - Programme des secours

42. Une condition préalable se posait pour la mise en œuvre du programme triennal de l'Office visant à développer aussi rapidement que possible l'enseignement primaire, secondaire et professionnel: le maintien au niveau de 1959 des services d'assistance assurés à chaque réfugié. Le programme des secours n'a donc subi aucun changement au cours de l'année, bien que, par suite de l'accroissement naturel de la population réfugiée, le nombre de personnes recevant de l'UNRWA une assistance complète, y compris la ration alimentaire de base, ait continué d'augmenter, passant de 877 888 en juin 1952 à 882 074 en juin 1963; celui des réfugiés qui bénéficient des diverses prestations de l'Office mais ne reçoivent pas de rations passait durant la même période de 296 872 à 318 636, ce qui porte à 1 210 170 le nombre total des réfugiées immatriculés au 30 juin 1963. Les tableaux 1 à 4 de l'annexe donnent l'effectif des réfugiés, leur répartition par groupe d'âge et par pays de résidence, les catégories de prestations de l'UNRWA auxquelles ils ont droit, ainsi que les modifications intervenues dans l'effectif des rationnaires et dans les secours qui leur sont attribués.

# Immatriculation et contrôle des listes

- 43. L'Office a poursuivi, avec un succès modéré d'ailleurs, ses efforts en vue de rectifier ses listes de rationnaires, dont au total 31 739 noms ont été radiés contre 34 189 en 1961-1962. Les principales raisons de la lenteur des progrès sur ce plan sont récapitulées dans l'introduction au présent rapport. Notons à ce propos que l'année a été particulièrement défavorable, les tensions politiques et les fréquents changements qui se sont ensuivis dans le personnel gouvernemental ayant rendu les progrès plus difficiles encore qu'à l'accoutumée.
- 44. En Jordanie, conformément à la pratique suivie précédemment, le nom d'un ayant droit réfugié (un enfant le plus souvent) vient remplacer sur les listes de rationnaires celui d'une personne radiée. Même ainsi, fin juin 1963, on comptait encore sur les listes d'attente 168 700 enfants, qui, selon les règlements de l'Office, ont droit aux rations si leurs familles sont dans le besoin. Dans le cas où les restrictions budgétaires persisteraient, les noms de ces enfants ne seraient ajoutés sur les rôles que s'il devenait possible de reviser les listes de rationnaires avec plus de minutie et d'efficacité qu'on n'y est parvenu jusqu'ici.

45. Le problème présente deux aspects: d'une part. l'élimination des immatriculations injustifiées et en double des noms de personnes dont le décès n'a pas été déclaré; d'autre part, la radiation des personnes qui travaillent et n'ont donc plus besoin, soit pour ellesmêmes, soit pour leurs familles, des produits alimentaires distribués grâce à la charité internationale. L'Office enquête actuellement sur toutes les anomalies et les cas suspects qu'un pointage systématique des données d'inscription fait ressortir, et il envisage avec une certaine confiance l'élimination, dans un avenir relativement proche, de la plus grande partie des cartes fausses, en double ou délivrées au nom de personnes mortes depuis lors et dont le décès n'a pas été déclaré. Par contre, supprimer les rations de ceux qui disposent d'un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins et déterminer à quel niveau de revenu cette suppression doit jouer posent des problèmes autrement plus complexes et plus délicats.

# RATIONS DE BASE

46. L'Office consacre environ 31 p.100 de son budget à sa tâche principale: l'achat et la distribution de produits de base aux 882 074 réfugiés ayant droit aux secours. En 1962-1963, il a distribué quelque 99 390 tonnes de farine et 29 170 tonnes d'autres denrées. La ration de base comprend, comme par le passé, de la farine, des légumes secs, du sucre, du riz et des matières grasses. Elle représente 1 500 calories par jour en été et 1600 en hiver, et sa teneur en protéines végétales est au total de 42 et 44 grammes. Les réfugiés sont nécessairement amenés à faire tout ce qu'ils peuvent pour compléter ce régime aussi monotone qu'insuffisant en y ajoutant des légumes, des œufs et même un peu de viande qu'ils tirent de leur propre industrie ou qu'ils achètent s'ils ont la chance de gagner quelque argent.

47. L'hiver dernier, l'Office a été brusquement menacé de voir ses services d'approvisionnement bouleversés; en effet, la grève des dockers aux Etats-Unis et le mauvais temps en Europe ont contribué à réduire le volume des marchandises offertes dans ces régions du monde. On a pu pourtant assurer sans interruption notable la distribution des denrées de base aux réfugiés, bien qu'il ait fallu recourir d'urgence à l'achat, à des prix plus élevés, de certains produits sur les marchés locaux et outre-mer. Afin de protéger désormais la continuité de ses approvisionnements contre de tels risques, l'Office envisage de prendre des mesures pour emmagasiner sur place un stock suffisant pour couvrir pendant un mois de plus ses besoins en farine et en certaines autres denrées.

# CAMPS ET ABRIS

48. La population réfugiée des 57 camps de l'Office ne cesse d'augmenter. Au 30 juin 1963, elle comptait au total 470 282 personnes, contre 456 400 en juin 1962. De façon générale, les camps sont surpeuplés,

non seulement en raison de l'accroissement démographique, mais aussi du fait que des réfugiés ne résidant pas officiellement dans les camps out tendance à en forcer l'entrée ou à s'installer alentour pour être près des écoles, des centres d'alimentation et de distribution et autres services de l'UNRWA. On projette, entre autres, la création en Jordanie d'un nouveau camp d'importance moyenne—les pourparlers sont en cours avec les pouvoirs publics—et l'agrandissement de deux camps au Liban de manière à y englober 950 nouveaux abris où l'on pourra héberger des réfugiés qui vivent actuellement dans une extrême indigence. On trouvera au tableau 5 de l'annexe des données statistiques relatives à la population réfugiée des camps de l'UNRWA, par pays de résidence.

49. Malgré l'accroissement du nombre des réfugiés qui vivent ou désireraient vivre dans les camps, le programme de construction d'abris a continué de perdre en importance et en volume en raison des difficultés que rencontre l'Office en Jordanie et au Liban pour obtenir des terrains à cet effet et de ses propres limitations budgétaires. Priorité est toujours donnée à la construction et à l'entretien d'abris pour les personnes âgées et pour les familles particulièrement nécessiteuses. En même temps, l'Office continue d'encourager les réfugiés en général à déployer un effort personnel pour fournir la main-d'œuvre et les matériaux nécessaires; ainsi, il offre des toitures ou des subventions correspondantes aux réfugiés qui ont par eux-mêmes édifié les murs de leur baraque.

# HABILLEMENT

50. On a pu subvenir aux besoins des réfugiés dans ce domaine grâce à des dons de vêtements usagés provenant de 18 organisations charitables, dont on trouvera la liste au tableau 8 de l'annexe. Chaque réfugié ayant droit aux rations alimentaires ainsi que les enfants bénéficiant des autres services ont reçu en moyenne 1,6 kg de vêtements usagés. Au total, 1 400 tonnes de vêtements ont été expédiées. Les organisations bénévoles se sont employées comme par le passé à obtenir de leurs donateurs des articles vestimentaires adaptés aux besoins des réfugiés, bien que la quantité d'effets masculins pour garçons et adultes reste insuffisante. On n'accepte plus les dons de chaussures usagées, attendu le coût élevé du fret. Les sommes qu'il consacrait autrefois au transport maritime des chaussures, l'Office les utilise maintenant à faire confectionner par des cordonniers réfugiés des chaussures neuves pour ceux qui en ont un pressant besoin. La préparation de colis familiaux de vêtements incombe au personnel recruté sur place par la Fédération luthérienne mondiale, la Mission pontificale, le Comité central mennonite et le Near East Christian Council et ses filiales.

# B. — Services sociaux et assistance individuelle

51. Outre les efforts qu'il déploie en vue de préparer la jeune génération, par l'instruction et la formation professionnelle, à jouer un rôle utile et constructif, l'Office encourage un certain nombre d'autres activités qui, en révélant les dons innés du réfugié, développent sa personnalité et lui donnent le sentiment de sa dignité et le désir de se rendre utile. Les résultats obtenus sont encourageants et montrent que la vitalité et l'ambition, chez les jeunes surtout, n'ont pas disparu dans l'atmosphère déprimante des camps où ils vivent depuis 15 ans.

Cours de formation professionnelle pour adultes

- 52. L'Office a maintenu ses cours professionnels de courte durée: couture pour les femmes et menuiserie pour les hommes. Durant l'année étudiée, 2 047 jeunes réfugiés sont arrivés avec succès au terme de cours de ce genre, les dépenses ne s'élevant en moyenne qu'à 40 dollars par personne. Sauf sur le territoire de Gaza, chaque élève verse un droit mensuel de scolarité minime représentant un quart de dollar des Etats-Unis.
- 53. Les cours de menuiserie d'un an ont pour but de préparer les jeunes gens à exécuter de petits travaux dans les camps ou à se faire embaucher comme apprentis. Jusqu'ici, il existe sept cours de ce genre et l'on espère en augmenter le nombre si les contributions obtenues le permettent. Les cours semestriels de couture pour jeunes filles ont un tel succès que leur nombre s'accroît tous les ans dans la mesure des fonds disponibles. Cette année, trois nouveaux centres se sont ouverts dans des camps, ce qui porte leur total à 40. A la fin du cours, les jeunes femmes sont capables de confectionner des vêtements pour elles-mêmes et pour leur famille, leurs voisins et leurs amis. Des cours de cuisine, dans lesquels on insistera surtout sur l'hygiène domestique et la préparation de repas peu coûteux, seront ajoutés à chaque programme durant l'année qui va commencer. On a décidé d'innover l'an prochain en ouvrant certains de ces centres l'après-midi, afin de permettre aux femmes de se réunir pour des classes de lecture et d'hygiène et pour diverses activités récréatives.

# RÉÉDUCATION DES PERSONNES PHYSIQUEMENT DIMINUÉES

- 54. En octobre 1962 s'est ouvert sur le territoire de Gaza le premier établissement d'enseignement destiné aux personnes physiquement diminuées. La création de l'école pour aveugles de la Mission pontificale vient d'une initiative de l'Office, qui a obtenu la collaboration de la Mission pontificale pour la Palestine, des autorités de la République arabe unie à Gaza et du Directeur du centre pilote de Zeitoun au Caire. La nouvelle école donne une instruction générale et une formation professionnelle à 60 aveugles et dispose aussi d'un service de visites à domicile pour les aveugles âgés. C'est la Mission pontificale qui en a financé la construction et a garanti le paiement des frais de fonctionnement pendant les deux premières années. Pour sa part, l'Office a établi les plans, surveillé les travaux et joué le rôle d'agent coordonnateur.
- 55. Au cours de l'année étudiée, 125 autres jeunes handicapés ont poursuivi leur éducation générale et professionnelle dans 11 institutions du Moyen-Orient. A la fin de leurs études, qui généralement durent cinq ans, l'Office s'efforce de les aider à trouver un emploi utile. Les parents, qui au début hésitaient à laisser leurs enfants quitter la maison pour entrer dans une institution, s'empressent maintenant de présenter leurs demandes, et les fonds disponibles ne correspondent plus à l'importance de la liste d'attente.

# ACTIVITÉS POUR LA JEUNESSE

56. Le programme d'activités pour la jeunesse, actuellement dans sa quatrième année d'application, est franchement adopté par les réfugiés, qui y voient une force bienfaisante dans la vie du camp, non seulement en raison de ses effets sur les jeunes, mais aussi parce que son influence s'étend à toute la collectivité. Prévu comme un moyen de combattre le désœuvrement, il offre maintenant au jeune homme l'occasion de déve-

lopper sa personnalité et encourage chez lui une prise de conscience de ses responsabilités et de la nécessité d'œuvrer au bien commun. Au cours de l'année écoulée, on a sélectionné des réfugiés qui doivent bénévolement prendre la place du personnel rétribué à la tête des 38 centres de jeunesse. Chacun de ces centres est géré par une série de comités formés de membres du centre et chargés de l'administration, des projets intéressant la collectivité et des activités culturelles, récréatives et sportives. En 1962, des programmes d'été avaient été organisés à l'intention d'environ un millier de garçons de 11 à 16 ans: l'expérience a été couronnée de succès, et un programme s'étendant sur toute l'année et prévu à l'intention de garçons de ce groupe d'âge habitant dans 30 camps différents est mis en œuvre sous la direction de jeunes qui sont actuelle-ment membres des centres. Au nombre des activités prévues dans ce programme, on trouve les jeux de plein air, l'entraînement à différents sports, les excursions, le scoutisme, le secourisme et les travaux d'ar-

57. L'Alliance mondiale des unions chrétiennes de jeunes gens (YMCA) continue de s'occuper de la formation de moniteurs pour les jeunes réfugiés: elle paye la moitié des dépenses entraînées par ce programme, l'Office prenant le reste à sa charge. Primitivement, les stages avaient tous lieu à Broummana (Liban), mais dorénavant d'autres seront aussi organisés en Jordanie et à Gaza et l'on se prépare à mettre sur pied un camp d'entraînement sportif en République arabe syrienne. Cette décentralisation permettra de former à moindres frais un plus grand nombre de jeunes réfugiés qui deviendront ensuite moniteurs dans les divers domaines d'activité des centres de jeunesse.

58. En application de son programme pour la jeunesse, l'Office encourage la formation de troupes de scouts dans les camps où il a pu trouver des cadres qualifiés. Trois troupes de scouts de mer ont été constituées sur le territoire de Gaza, des troupes de routiers s'organisent dans huit camps de Jordanie et des projets intéressant le scoutisme sont également en cours de réalisation en République arabe syrienne. Autre innovation, des troupes de guides ont été constituées en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne.

# COOPÉRATIVES

 Après avoir reçu de l'UNRWA encouragements et conseils techniques, appuyés d'ailleurs par une aide financière initiale, des réfugiés ont fondé et gèrent maintenant avec succès 15 coopératives dans des domaines tels que l'agriculture, l'élevage des volailles, la boulangerie et la fabrication de carpettes et de savon. En outre, huit autres projets faisant appel à l'effort personnel des réfugiés sont en cours de réalisation. En Jordanie, les coopératives reçoivent maintenant des conseils de la section compétente qui vient d'être créée au Ministère des affaires sociales. Au cours de la période étudiée, 32 coopératives d'épargne ont été constituées dans les écoles, la plupart en Jordanie. Durant la prochaine année scolaire, l'Office encouragera la création de coopératives pour les achats de fournitures scolaires. On trouvera au tableau 7 de l'annexe des détails sur les diverses coopératives de réfugiés dans les camps et installations de l'Office.

# JARDINS D'ENFANTS

60. Sur l'initiative de certains réfugiés et grâce aux fonds donnés par le Groupement auxiliaire féminin

de l'UNRWA et les soldats de la Force d'urgence des Nations Unies, 12 jardins d'enfants ont été ouverts dans les camps pour quelque 1 300 petits réfugiés de moins de 6 ans: trois se trouvent en jo. lauie, deux au Liban, un en République arabe syriem e et six sur le territoire de Gaza. Ils offrent une atmosphère de gaieté et de bonheur et quelques activités éducatives à des enfants qui autrement resteraient enfermés dans de petites baraques ou joueraient dans les rues poussiéreuses des camps. En outre, ils permettent aux mères de se libérer pour vaquer à d'autres occupations dans la matinée. Les parents versent une participation au salaire du personnel de ces jardins d'enfants. Toutes les autres dépenses, notamment les frais de construction, sont financées par des dons de l'extérieur.

# ASSISTANCE INDIVIDUELLE

61. Chaque année, l'Office accorde une aide spéciale à des milliers de réfugiés, parmi les plus nécessiteux, qui en raison de leur âge, d'infirmités ou de quelque autre cause d'invalidité ont un urgent besoin d'assistance. Un pointage effectué récemment à l'Office a montré qu'il s'agit dans 39 p. 100 des cas de personnes de plus de 65 ans; les veuves ayant de jeunes enfants représentent une proportion de 20 p. 100; quant aux autres cas, ils concernent le plus souvent des familles comptant une personne infirme ou constamment malade. Il ressort également de cette enquête que le nombre des familles refugiées qui ont un urgent besoin d'une aide spéciale est presque double du nombre de celles que l'Office est actuellement en mesure d'aider. On recherche donc des moyens de modifier la répartition des ressources disponibles (couvertures et vêtements usagés, notamment), afin qu'elles aillent surtout aux plus indi-gents parmi les réfugiés. Au cours de la période examinée, l'assistance a été maintenue au niveau de l'année précédente: elle a été répartie entre 11 800 familles environ et, en outre, plus de 29 000 familles ont bénéficié de distributions spéciales de vêtements et de couvertures. Les travailleurs sociaux de l'Office ont aussi conseillé des personnes qui se trouvaient dans une situation difficile; ils ont aidé 61 réfugiés à rejoindre leur famille (dans certains cas pour la première fois depuis 15 ans) et ils ont placé 117 orphelins et 41 vieillards dans 36 institutions de la région, qui se chargent d'eux le plus souvent sans qu'il en coûte rien à l'Office.

# SERVICE DE PLACEMENT

62. L'Office réorganise actuellement son Service de placement pour tenir compte du développement de l'enseignement professionnel et de la formation des maîtres. Au cours de l'année écoulée, l'assistance aux réfugiés qui cherchent un emploi s'est poursuivie à une échelle réduite, comme les années précédentes.

# Prêts aux réfugiés

63. Dans le cadre de son plan triennal, l'Office avait inscrit à son budget une somme de 500 000 dollars pour l'assistance individuelle; en fait, il a reçu pour cette activité 343 000 dollars du Comité du Royaume-Uni pour l'Année mondiale du réfugié. Il s'est servi de cette somme pour acheter de nouvelles actions de la Banque jordanienne de développement économique, afin de permettre à celle-ci de consentir des prêts spéciaux à faible intérêt à des réfugiés ou groupes de réfugiés sélectionnés qui ont besoin d'un capital pour devenir économiquement indépendants mais qui peuvent ne pas être en mesure de fournir les garanties normalement

exigées par une banque commerciale. Le critère adopté pour l'octroi de ces prêts réside dans les perspectives de développement du projet proposé ainsi que dans la réputation d'honnêteté et d'ardeur au travail de l'emprunteur. Jusqu'ici 13 prêts de ce genre ont été consentis, pour un montant total de 184 800 dollars, et 23 autres, représentant une somme de 190 400 dollars, sont à l'étude. Au cours de la même période, la banque a continué, comme à l'accoutumée, de consentir des prêts à des sociétés jordaniennes qui se sont engagées à employer des réfugiés: 34 prêts ont ainsi été accordés pour un montant total de 267 117 dollars. On estime que depuis le début des opérations de la banque quelque 3 440 réfugiés ont pu acquérir ainsi le respect de soimême qui va de pair avec l'indépendance économique. En comptant un minimum de quatre personnes par famille, on peut admettre que quelque 14 000 réfugiés ont bénéficié de prêts de ce genre. En dépit des difficultés économiques provoquées en Jordanie par plusieurs années de grave sécheresse, la cadence des remboursements pour toutes les catégories de prêts est satisfaisante. C'est ainsi que les dettes venues à échéance avant juillet 1955 ont été intégralement rem-boursées; environ 70 p. 100 des sommes devenues exigibles depuis lors ont été rendus et, de l'avis de la banque, les 30 p. 100 restants seront finalement restitués en totalité.

# C. - Services de santé

64. Aucun changement notable n'est intervenu au cours de l'année dans les normes des services de santé de l'Office. Pour 1963, le montant estimatif des dépenses au titre de la médecine préventive et curative, y compris les prestations fournies dans le cadre du programme d'hygiène du milieu et de celui d'alimentation d'appoint et de distribution de lait, s'élève à 5 300 000 dollars, contre 5 200 000 dollars de dépenses effectuées en 1962. En d'autres termes, la plupart des améliorations mentionnées ci-après n'ont pu être réalisées qu'à la suite d'économies résultant de perfectionnements dans l'organisation et la gestion et du concours des pays d'accueil.

65. Bien qu'une part importante des fonds disponibles ait été affectée au programme de médecine curative, on a accordé une place de plus en plus large à la médecine préventive, notamment en ce qui concerne les quatre questions principales auxquelles priorité a été donnée en 1963, à savoir: a) programme de santé plus complet pour les enfants de moins de 6 ans; b) éducation sanitaire dans les écoles; c) perfectionnement du personnel, et d) hygiène du milieu dans les camps. L'Organisation mondiale de la santé continue d'apporter son concours à l'Office pour la direction technique des services de santé en fournissant une partie des cadres, notamment le Directeur du Département de la santé. L'accord UNRWA-OMS a été prorogé par la seizième Assemblée mondiale de la santé jusqu'à la fin du mandat actuel de l'Office.

66. L'Office poursuit l'exécution de son programme sanitaire, qu'il fait concorder avec les mesures prises par les gouvernements des pays d'accueil. C'est ainsi que les chefs des services régionaux de santé et les responsables des ministères de la santé de ces pays se réunissent régulièrement afin d'échanger des renseignements et de coordonner leur action. A l'UNRWA, on a pu améliorer la mise au point de l'exécution rationnelle du programme sanitaire grâce à des réunions tenues régulièrement dans les services centraux du

Département de la santé et à une série intensive de visites dans les différents pays d'accueil. Un certain nombre d'instructions techniques relatives au traitement des maladies courantes et aux tests sérologiques ont été publiées ou sont en préparation. Les programmes et les méthodes des services régionaux de santé dans les quatre pays d'accueil ont fait l'objet d'une analyse détaillée et complète, et des mesures rectificatives sont prises partout où la situation l'exige.

67. Les gouvernements des pays d'accueil, les universités, les institutions charitables, les entreprises privées ainsi que des particuliers continuent de fournir à l'Office une assistance généreuse. Ces contributions ont pris diverses formes: personnel, hospitalisation et services de laboratoire gratuits, consultations prénatales et soins pédiatriques, fournitures médicales, vaccins, layettes, produits alimentaires d'appoint, et participation à des campagnes d'immunisation en série et à des études sur la nutrition. Des dons en espèces ont été versés en vue de la rééducation physique des enfants infirmes; cependant, certaines organisations bénévoles poursuivent leur programme, lancé il y a quelques années déjà, et dans le cadre duquel un groupe de chirurgiens orthopédistes sont appelés en consultation en Jordanie conformément à un plan soigneusement établi. Des fonds ont également été versés en vue de constituer pour les réfugiés des bourses leur permettant, en particulier, d'apprendre le métier d'infirmier; d'autres dons ont servi à améliorer l'installation de dispensaires et à acheter du matériel.

# SERVICES DE MÉDECINE CURATIVE ET PRÉVENTIVE

# Distensaires, hôpitaux et laboratoires

68. Durant l'année écoulée, l'Office a géré ou subventionné 103 dispensaires fixes et 11 itinérants. Les dispensaires fixes assurent des services de médecine curative et préventive, tels que consultations médicales, pansements, injections, traitements oculaires, distributions de médicaments, soins au mères et aux enfants, soins dentaires et éducation sanitaire. Une réorganisation administrative dans certaines localités au Liban, en Jordanie et en République arabe syrienne a permis d'obtenir une répartition plus efficace et plus économique du personnel médical et, partant, d'améliorer la qualité des services. On a créé à Amman (Jordanie) une polyclinique ouverte à tous les réfugiés adultes habitant cette ville et les camps environnants. Dans l'ensemble, on a continué, dans la limite des fonds inscrits au budget, à entretenir et à remplacer les locaux servant de dispensaires et l'on a observé les normes établies pour les services médicaux. Le tableau 10 de l'annexe fait ressortir pour l'année étudiée une moyenne, considérée comme normale, de 5,8 consultations par réfugié dans ces dispensaires.

69. En matière d'établissements hospitaliers, l'Office est resté fidèle à sa politique d'utilisation maximale des ressources du pays et de subventions, pour les lits qu'il utilise, à des établissements gérés par l'Etat ou les autorités locales, par des universités, des organisations bénévoles ou des particuliers. Actuellement, l'UNRWA n'administre plus que deux sanatoriums (dont un géré conjointement avec les pouvoirs publics), un pavillon hospitalier et un petit hôpital de camp. Le nombre de lits que l'Office prend à sa charge ou qui lui sont réservés dans les hôpitaux a diminué, puisqu'il est passé de 2 035 en 1962 à 2 001 en 1963; cette différence est due principalement au fait que l'Office a fermé un petit hôpital de camp et réduit le nombre

de lits qu'il subventionne dans un sanatorium privé. L'Office a ajouté deux nouvelles salles à l'hôpital antituberculeux de Boureij, à Gaza, et a pu ainsi, sans augmenter le nombre total de lits, décongestionner les autres salles. Il a étudié avec le plus grand soin des plans de transformation de l'actuel hôpital Augusta-Victoria à Jérusalem en hôpital spécialisé, avec des arrangements correspondants touchant le nombre de lits subventionnés dans d'autres hôpitaux. Ce projet, dont la mise au point est déjà bien avancée, devrait avoir pour résultat des économies substantielles sans que les normes des soins médicaux en soient affectées pour autant. Dans l'ensemble, les services dans les hôpitaux ont continué à donner satisfaction et on a disposé d'un nombre suffisant de lits. On trouvera au tableau 11 de l'annexe un état résumé des services hospitaliers mis à la disposition des réfugiés.

70. Dans les laboratoires qui dépendent soit des gouvernements, soit des universités, seit encore de particuliers, l'Office bénéficie des prestations nécessaires en matière de diagnostic, de médecine c'inique et d'hygiène publique. Ces services lui sont assurés dans certains cas à titre gratuit, mais la plupart du temps sur une base forfaitaire ou au prix coûtant. Il administre toujours un laboratoire central dans le district de Gaza et deux petits centres d'analyse médicale au Liban. La liste des principaux examens de laboratoire effectués pendant l'année se trouve au tableau 12.

71. Bien qu'il fasse appel de plus en plus souvent au marché local chaque fois que les prix cotés sont favorables et le délai de livraison écourté, l'Office continue d'effectuer le gros de ses achats de fournitures médicales sur le marché mondial par l'intermédiaire du FISE. Il a inauguré dans ses dispensaires et hôpitaux de nouvelles méthodes comptables qui lui permettent un contrôle plus strict de l'utilisation de ces fournitures. Une version revue et corrigée du formulaire médical de l'UNRWA a été publiée.

# Lutte contre les maladies transmissibles

72. Le tableau 13 de l'annexe indique le nombre de cas de maladies transmissibles enregistrées parmi la population réfugiée au cours de l'année. On constatera que les maladies oculaires contagieuses et la dysenterie sont les affections les plus répandues; vienrent ensuite les maladies infantiles: rougeole, varicelle, coqueluche, oreillons etc. L'utilisation de nouveaux agents chimiothérapiques puissants a grandement facilité le traitement des affections oculaires contagieuses. En République arabe syrienne, les instituteurs ont entrepris, sous la surveillance et la direction du médecin affecté à chaque école, deux campagnes saisonnières parmi les élèves, qui ont été couronnées de succès. Un projet pilote conduit sur le territoire de Gaza a donné des résultats encourageants. On envisage un projet similaire en Jordanie. Les cas déclarés de poliomyélite ont accusé une légère hausse et la fréquence de l'hépatite infectieuse a un peu augmenté. Le nombre des cas déclarés de fièvres entériques et de tuberculose est nettement en baisse. Une petite épidémie de leishmaniose cutanée a éclaté à Ain el-Tell, près d'Alep, en République arabe syrienne. Le nombre de cas déclarés de syphilis n'a guère varié et la fréquence de la blennorragie est faible. On n'a eu à déplorer qu'un très petit nombre de cas de diphtérie et de méningite cérébrospinale, tandis qu'aucun cas des six maladies "quarantenaires" (variole, peste, choléra, fièvre jaune, typhus épidémique et fièvre récurrente transmise par le pou) n'a été signalé. Le paludisme est en nette régression

par rapport à l'an dernier sur le territoire de Gaza, où, dans tous les cas, l'origine de l'infection semble être exogène. Au Liban, le paludisme s'est manifesté sur une échelle réduite parmi la population autochtone à deux reprises: une fois vers la fin de l'automne et la seconde fois le printemps suivant, mais dans un endroit différent. Quelques réfugiés ont été atteints. Cette affection a également fait une courte apparition en République arabe syrienne mais n'a affecté qu'un réfugié, tandis qu'en Jordanie on a diagnostiqué quatre cas de paludisme. Les responsables surveillent constamment la situation dans toutes ces régions.

73. L'Office a poursuivi activement son programme d'immunisation contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et les affections entériques. Il a également procédé à des campagnes de vaccination en série contre la variole, le plus souvent en collaboration avec les ministères de la santé des pays d'accueil. Sur le territoire de Gaza, les pouvoirs publics ont entrepris, au moyen d'entéro-vaccins, une vaste campagne d'immunisation des enfants de moins de 6 ans contre la poliomyélite. En Jordanie et en République arabe syrienne, du vaccin Salk a été fourni par les ministères de la santé pour un nombre limité d'enfants.

# Lutte contre la tuberculose

 L'Office a continué de financer directement ou de subventionner des hôpitaux et des dispensaires pour le traitement de la tuberculose. En Jordanie, en République arabe syrienne et sur le territoire de Gaza, ces établissements sont tout à fait intégrés aux services de santé de l'Etat. La tendance actuelle, favorable non pas au traitement à l'hôpital mais au traitement à domicile, s'est traduite par une diminution des besoins en lits d'hôpitaux, ce qui a permis à l'Office de réduire de beaucoup le nombre de lits qu'il paye directement ou qu'il subventionne au Liban, en Jordanie et en République arabe syrienne. Sur l'invitation du Directeur de la santé de l'UNRWA, la Conseillère régionale de l'Organisation mondiale de la santé en matière de phtisiologie s'est rendue à Gaza afin de donner des avis sur le programme actuel de lutte contre la tuberculose. Ses conclusions et recommandations sont à présent examinées par l'Office et les services de santé gouvernementaux.

75. Un approvisionnement suffisant de fournitures médicales a été assuré et, d'autre part, les malades en traitement dans les dispensaires reçoivent une double ration alimentaire de base sur recommandation du phtisiologue traitant.

# Protection maternelle et infantile

76. Dans l'ensemble, l'Office a continué de dispenser les services de protection maternelle et infantile au même rythme et selon les mêmes normes que l'année précédente. Les 83 centres répartis dans les quatre pays d'accueil desservent tous les camps organisés par l'UNRWA ainsi que d'autres agglomérations importantes de réfugiés. Ils sont rattachés pour la plupart à des dispensaires de l'Office. Avant et après l'accouchement, les femmes sont examinées et conseillées, des layettes leur sont distribuées et elles reçoivent des rations supplémentaires. Les enfants de moins de 2 ans sont soumis chaque mois à une visite médicale; ils sont vaccinés contre la variole, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et les fièvres entériques.

77. La gastro-entérite étant une maladie répandue parmi les nourrissons et les jeunes enfants pendant la saison chaude, un régime alimentaire spécial avec médication appropriée et tendant à conserver ou à rétablir l'équilibre des humeurs hydriques et électrolytiques est administré à tous les enfants envoyés par le médecin traitant. En outre, un certain nombre de centres pilotes de réhydratation ouverts pendant la journée out fonctionné en Jordanie, en République arabe syrienne et sur le territoire de Gaza; on y traite les enfants en bas âge atteints de gastro-entérite et, concurrenment, d'une déhydratation légère ou modérée ou de troubles de la nutrition.

78. Le programme d'hygiène scolaire comprend une visite médicale pour les nouveaux élèves avec, dans certains cas, des examens de contrôle, des vaccinations en série dans les écoles, des enquêtes sur les maladies les plus répandues parmi les écoliers (teigne tondante, affections oculaires aiguës, ankylostomiase), des enquêtes sur l'état de nutrition et l'inspection des locaux scolaires du point de vue de l'hygiène. L'Office dispose de deux équipes d'hygiène scolaire en Jordanie et d'une équipe dans chacun des trois autres pays d'accueil.

# Services infirmiers

79. Indépendamment du personnel infirmier qui travaille dans les dispensaires et les hôpitaux subventionnés par lui, l'Office emploie 153 infirmières et 317 auxiliaires dans ses services de médecine préventive et curative. Ce personnel continue de jouer un rôle déterminant dans l'exécution du programme de santé, surtout dans les domaines de la protection maternelle et infantile, de l'hygiène scolaire, des visites à domicile, de la lutte contre les maladies et en particulier contre la tuberculose, de l'éducation sanitaire, des campagnes de vaccination et du traitement des malades dans les dispensaires et les hôpitaux.

# Education sanitaire

80. L'éducation sanitaire des réfugiés s'est poursuivie selon les principes généraux établis au cours des années précédentes. Un programme spécial d'été est axé sur l'hygiène — individuelle, domestique et publique et sur la prévention des maladies répandues en été, telles que la gastro-entérite et les affections oculaires; pendant l'hiver, il est appliqué un autre programme qui couvre certaines questions de diététique et les activités connexes de l'Office: alimentation d'appoint, régimes spéciaux, distributions de lait aux écoliers et aux catégories de personnes les plus vulnérables. La gamme des moyens employés comprend la formation de comités sanitaires, surtout dans les écoles, des conférences, des débats, des démonstrations, des expositions, des concours, des films sur la santé, des tableaux de feutrine, des projections fixes, des brochures, des affiches et un calendrier. Des mesures ont été prises en vue de faire figurer l'éducation sanitaire dans le programme des écoles normales de l'Office.

# RATIONS ALIMENTAIRES, LAIT ET ALIMENTATION D'APPOINT

81. Les rations de base données aux réfugiés n'étant pas diététiquement équilibrées, les catégories de personnes particulièrement vulnérables, telles que les nourrissons, les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères qui allaitent, ont bénéficié, comme par le passé, de distributions de lait et d'aliments d'appoint. L'Office distribue chaque jour un mélange de lait entier et de lait écrémé pour les bébés de 6 à 12 mois et pour les bébés de moins de 6 mois qui ne sont pas nourris au sein. Six jours par semaine, du lait écrémé est distribué aux enfants de 1 à 15 ans ainsi qu'aux femmes

du cinquième mois de la grossesse à la fin du douzième mois qui suit l'accouchement. En application du programme de distribution de lait dans les écoles, tous les écoliers jusqu'à l'âge de 12 ans reçoivent chaque jour une ration de lait écrémé. L'Office a libéralisé son programme d'alimentation d'appoint, qui consiste maintenant à fournir six jours par semaine un repas chaud, diététiquement équilibré, à un chiffre maximum de 50 000 bénéficiaires comprenant tous les enfants de moins de 6 ans qui habitent près des cantines et qui s'y présentent, ainsi que les écoliers choisis par les médecins. Précédemment, ces repas chauds n'étaient servis aux enfants de moins de 6 ans que sur la recommandation des médecins. Une alimentation de régime est donnée aux enfants atteints de malnutrition grave ou de diarrhée. Des capsules de vitamines A et D sont distribuées à tous ceux qui se présentent dans les centres d'alimentation d'appoint ainsi qu'aux élèves des écoles primaires. Sur certificat médical, des rations supplémentaires de produits secs sont distribuées aux femmes enceintes, aux mères qui allaitent et aux tuberculeux nor hospitalisés.

82. On a prévu quatre nouveaux points de distribution de lait et d'alimentation d'appoint à Gaza et trois autres en Jordanie. Pour éviter dans la mesure du possible que les réfugiés vendent du lait reconstitué, le personnel des centres ne distribue le lait que sur présentation de la carte familiale d'alimentation et de la carte correspondante de lait écrémé; cette mesure a eu pour conséquence une diminution considérable des quantités distribuées, surtout à Gaza et en Jordanie. Le nombre des bénéficiaires du programme de distribution de lait dans les écoles, qui prévoit que les enfants consommeront le lait sur place, a considérablement augmenté dans les quatre pays d'accueil. On trouvera, aux tableaux 15 et 16 de l'annexe, le nombre moyen de bénéficiaires des programmes d'alimentation d'appoint et de distribution de lait.

83. Ces deux dernières années, trois enquêtes de grande envergure sur l'alimentation ont été effectuées en liaison avec la Commission interministérielle des Etats-Unis sur les questions d'alimentation en matière de défense nationale et en coopération avec les autorités gouvernementales au Liban, en Jordanie et à Gaza. Elles ont porté aussi bien sur les réfugiés que sur la population autochtone. Les conclusions de la première enquête sont déjà publiées; celles de la deuxième et de la troisième le seront sans doute avant la fin de 1963. D'une façon générale, on a constaté que l'état de nutrition des réfugiés approchait de celui des couches populaires dans les pays d'accueil.

# ASSAINISSEMENT

84. L'application du programme d'assainissement s'est poursuivie conformément aux normes établies. Ses principaux objectifs sont les suivants: un approvisionnement suffisant en eau potable, l'évacuation ou la destruction des ordures conformément aux règles de l'hygiène, le drainage et la lutte contre les animaux vecteurs. Le bénéfice de ces services a été étendu à quelque 470 782 réfugiés officiellement logés par l'Office, environ 26 319 "squatters" (occupants sans titre) installés aux abords des camps et aux réfugiés habitant dans des villes ou villages du territoire de Gaza. Dans les camps de Jordanie, le manque d'eau provoqué par l'insuffisance des pluies durant plusieurs années consécutives reste grave, mais il a été pallié dans une large mesure grâce à l'exploitation de nouvelles sources par l'Office central jordanien de l'eau et aux efforts conjugués de l'Office, du Gouvernement jordanien et des municipalités en vue de fournir de l'eau aux camps. En République arabe syrienne, un système d'adduction a été mis en place au camp de Nairab ainsi qu'au village de Yarmouk, où l'on a fait aussi des travaux routiers. La participation des réfugiés aux travaux d'intérêt commun s'est étendue, surtout pour ce qui est de la construction des premiers éléments des réseaux d'égoûts, de certaines améliorations aux systèmes d'adduction d'eau et de la construction de latrines familiales.

# FORMATION DE PERSONNEL MÉDICAL PARMI LES RÉFUGIÉS

85. Pendant l'année, le nombre des étudiants en médecine inscrits en faculté a été de 185. Cinq bourses, valables à l'Université américaine de Beyrouth, ont été accordées à des membres du personnel de l'Office: trois pour l'hygiène du milieu et deux (financées par des contributions extérieures) pour la formation d'infirmières de la santé publique. Un congé d'études sans traitement a été accordé à un médecin pour lui permettre de suivre un cours de spécialisation en santé publique à l'Université Harvard. L'Office a fourni une aide financière à l'école d'infirmières de Damas, qui est gérée par le PARI (Institut pour les réfugiés arabes de Palestine), à l'école d'infirmières de l'hôpital Augusta-Victoria de Jérusalem, où 35 et 14 élèves réfugiées, respectivement, apprennent le métier d'infirmière. Une assistance, notamment sous forme de bourses, a été accordée à trois élèves qui suivent des cours élémentaires d'infirmières dans d'autres écoles. Dix-sept élèves sont parvenus au terme d'un cours semestriel que l'Office donne à Gaza pour la formation d'aides-pharmaciens.

86. A l'école professionnelle féminine de Ramallah en Jordanie, l'Office a créé une section qui prépare les élèves, en deux ans, à recevoir une formation d'infirmière. Seize élèves sont inscrites dans cette section.

87. D'autre part, l'Office a poursuivi son programme de perfectionnement en cours d'emploi de son personnel. Un bon nombre de médecins des cadres de l'Office ont pu ainsi assister à la treizième Assemblée des médecins du Moyn-Orient, au troisième Congrès de pédiatrie des pays méditerranéens et du Moyen-Orient et au premier Cycle d'études de pédiatrie sociale à Beyrouth. Quelques fonds ont été prévus pour le perfectionnement en cours d'emploi de médecins, d'infirmières et d'éducateurs sanitaires. Des cours de formation pendant l'emploi ont été donnés à des infirmières en Syrie, à des sages-femmes à Gaza et, pour les soins ophtalmologiques, à des aides-soignants en Jordanie. Le Département de la santé continue d'envoyer son bulletin trimestriel au personnel de santé de l'Office.

# D. — Enseignement

88. Il est indispensable, comme l'a reconnu l'Assemblée générale, d'accorder à l'éducation un rôle de premier plan si l'on veut donner aux jeunes Palestiniens le bagage de connaissances qui leur permettra d'aborder l'avenir avec assez de confiance en soi. L'Office a donc continué cette année à consacrer, sur le double plan financier et humain, une part importante de ses ressources à l'enseignement général et à la formation professionnelle des jeunes dont il a la charge. Dans l'accomplissement de cette tâche, il a largement bénéficié de l'assistance et des conseils éclairés des 24 spé-

cialistes que l'UNESCO a détachés auprès de lui. Ces spécialistes et les 4507 membres du corps enseignant de l'UNRWA qui exercent dans les quatre pays d'accueil méritent un hommage particulier pour le travail qu'ils ont accompli.

# ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

89. L'Office fixe le niveau des études et les normes de son programme d'enseignement d'après ceux des quatre pays où il exerce son activité. Dans le cadre de ce programme, il assure six années d'enseignement primaire à tous les enfants réfugiés et trois années d'enseignement primaire supérieur à tous ceux qui ont terminé leurs études primaires de façon satisfaisante, ainsi qu'un enseignement secondaire à des élèves, toujours plus nombreux, dont il subventionne les études dans les écoles publiques ou privées. Ces résultats obtenus sur le plan quantitatif devraient s'accompagner maintenant d'un relèvement du niveau de l'enseignement grâce à la formation d'un personnel mieux qualifié et plus compétent et à l'amélioration des cours et du matériel scolaire.

90. L'augmentation constante d'année en année de l'effectif féminin dans les écoles est un aspect significatif des résultats obtenus par l'Office dans le domaine de l'enseignement. Dans les écoles primaires, cet effectif se rapproche rapidement de celui des garçons. Le pourcentage des fillettes inscrites actuellement dans les écoles de l'UNRWA s'établit comme suit par rapport au nombre total d'élèves dans ces établissements.

	Enseignement primaire	Enseignement primaire supérieur
Liban	42,81	26,87
Gaza		44,22
Jordanie	44,97	26,29
Syrie	41,77	29,06
Moyenne pour l'ensemble des quatre pays		34,79

91. Durant l'année scolaire 1962-1963, sur un total de 200 149 élèves réfugiés inscrits dans les établissements de l'UNRWA et les écoles publiques et privees, 145 458 ont suivi les classes primaires et primaires supérieures organisées par l'Office. Ce dernier a d'autre part permis à 46 455 élèves de fréquenter des écoles publiques ou privées en versant des subventions soit globalement, soit à titre individuel. Par ailleurs, 8 236 jeunes réfugiés ont fréquenté des établissements scolaires publics ou privés sans subvention aucune de l'UNRWA.

92. Le pourcentage è le des membres de son corps enseignant qui ne possèdent pas les titres requis demeure pour l'Office un sujet de préoccupation. D'une étude effectuée en décembre 1962, il ressort que 24 p. 100 seulement des 4 284 maîtres qu'il emploie avaient suivi des cours de formation à plein temps d'une durée d'un an ou plus, bien que nombre de ceux qui étaient considérés comme insuffisamment qualifiés aient eu une certaine formation professionnelle grâce à de petits stages d'été en cours d'emploi. Si l'on veut résoudre ce genre de problème selon la méthode traditionnelle, les maîtres devront quitter leurs classes pour suivre des cours complets dans des établissements spécialisés; mais pour que le personnel enseignant de l'UNRWA atteigne le niveau requis par cette voie, d'ailleurs fort coûteuse,

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Le corps enseignant de l'Office, qui compte 4 507 personnes au total, comprend 223 instructeurs pour les travaux d'artisanat.

il faudrait une décennie ou davantage. C'est pourquoi le Département de l'éducation étudie d'autres méthodes pour donner aux membres de son corps enseignant une formation en cours d'emploi qui leur permettrait d'obtenir, le moment venu, des diplômes tout en continuant à faire régulièrement la classe.

93. Les données statistiques relatives aux écoles primaires et secondaires de l'Office figurent aux tableaux 17 à 20 de l'annexe.

# FORMATION PROFESSIONNELLE (Y COMPRIS LA FORMATION DES MAÎTRES)

94. On a consacré en grande partie l'année étudiée à consolider le développement des écoles normales et techniques entrepris l'an dernier. Les réfugiés disposeront d'ici à septembre 1903 de 3 948 places dans les différentes écoles professionnelles de l'Office et les cours subventionnés par lui. Ce chiffre est inférieur de 450 environ à celui de 4 400 places mentionné dans le rapport de l'an dernier et qu'on s'était fixé comme objectif pour 1963. La raison principale en est la décision de remettre tous travaux d'agrandissement de l'école normale de Homs, en République arabe syrienne, et le fait que le projet de construction d'une école technique pour les gens de mer à Khan Younis (Gaza) n'a pas encore abouti.

95. A ce sujet, signalons entre autres faits nouveaux qui présentent un intérêt particulier l'ouverture de la double école normale et technique pour jeunes filles à Ramallah (Jordanie), premier établissement de ce genre dans le Moyen-Orient. Le premier groupe de 294 élèves (comprenant les 50 de l'ancienne école normale de Naplouse qui a été transférée à Ramallah en 1961) y ont commencé leurs études en septembre 1962, et un deuxième groupe de 244 jeunes filles seront admises à leur tour en septembre 1963; on prévoit que l'effectif de l'école aura atteint en septembre 1964 son chiffre maximum de 633 élèves. Au Liban, la première et la deuxième phases des travaux de construction de l'école professionnelle de Sibline sont terminées; l'école devrait ouvrir en septembre 1963 avec un effectif total de 396 élèves. Les travaux de construction, à Sibline également, d'un institut technique et pédagogique seront bientôt achevés. Cet établissement a pour objectif, au premier chef, de préparer des instructeurs et des contremaîtres — catégorie de personnel dont les écoles techniques et les différentes industries du Moyen-Orient ont le plus grand besoin. Il doit ouvrir ses portes en septembre 1963 à 157 élèves et fonctionner à plein rendement en septembre 1964 avec un effectif de 264. Le Gouvernement suédois a conné les fonds d'assistance technique nécessaires à la construction de l'institut et à son fonctionnement pendant deux ans.

96. Les travaux d'agrandissement de l'école professionnelle de Gaza se sont terminés au cours de l'année écoulée et l'effectif de cette école aura atteint en septembre 1963 son chiffre maximum de 368 élèves. L'Office avait décidé, au printemps de 1962, de transformer en école normale l'établissement de Homs, en République arabe syrienne, conçu à l'origine comme un centre de formation professionnelle. Cette école a commencé à fonctionner en octobre 1962 avec 192 étudiants. Il était question d'en doubler l'effectif, mais ce projet est pour le moment mis en veilleuse. A Kalandia (Jordanie), première en date des écoles techniques de l'Office, on a pu, grâce à un don du New Zealand Council of Organizations for Relief Service Overseas (CORSO), commencer les travaux d'aménagement d'un

nouvel atelier dont on avait grand besoin pour le cours d'ajusteurs-mécaniciens.

97. Plusieurs experts des gouvernements et de la FAO ont inspecté l'école d'agriculture de Beit Hanoun, qui vient de rouvrir ses portes sur le territoire de Gaza, et ont formulé des recommandations pour en améliorer le champ d'action et le programme d'études. Sur la recommandation d'un spécialiste détaché par le Gouvernement suisse, l'école, qui logera 75 jeunes gens, doit recevoir du bétail et une importante quantité de matériel neuf de ce gouvernement, qui fournit également les services d'un spécialiste de la formation agricole et d'un bouvier.

98. A l'automne 1962, 50 élèves diplômés des écoles professionnelles de l'UNRWA en Jordanie et à Gaza ont été invités par le Gouvernement suédois à suivre en Suède un stage d'un an qui doit leur permettre d'acquérir, dans l'industrie, une expérience pratique et une formation plus poussée. A leur retour, ils entreront au nouvel Institut technique et pédagogique de Sibline (Liban) pour y suivre une dernière année de perfectionnement. On s'apprête à envoyer en Suede, en 1963-1964, également au frais du Gouvernement de ce pays, un second groupe de 50 élèves diplômés pour qu'ils y reçoivent la même formation.

99. En coopération avec les autorités du territoire, trois groupes d'élèves diplômés de l'école professionnelle de l'Office à Gaza ont été envoyés en République arabe unie pour un stage d'un an dans l'industrie. Les 118 élèves du premier groupe ont déjà terminé leur stage avec succès.

100. Sept instructeurs palestiniens des écoles professionnelles de l'Office ont été parfaire leur formation spécialisée en République arabe unie et au Royaume-Uni. Ceux qui se trouvaient en stage au Royaume-Uni ont rejoint leur poste durant l'année et on envisage d'envoyer au cours de la prochaine année scolaire un nouveau groupe suivre des cours similaires dans d'autres pays. Ce projet vise, en dernier ressort, à former des instructeurs capables de remplacer la plupart des spécialistes internationaux actuellement attachés aux différentes écoles professionnelles.

101. Un spécialiste détaché par le BIT auprès de l'Office a mené une enquête préliminaire sur le marché de l'emploi en vue de déterminer les tendances qui se manifestent dans l'expansion économique du Moyen-Orient. L'UNRWA sera ainsi en mesure de mieux adapter son programme de formation professionnelle à la structure changeante de la demande, en modifiant les cours, en en éliminant ou en en ajoutant selon les cas. Le spécialiste a établi un premier projet de rapport dont les conclusions sont à l'étude.

102. C'est cette année qu'a été inauguré dans les écoles professionnelles le programme — récemment mis au point — d'orientation professionnelle des étudiants. En effet, des conseillers ont été chargés dans la plupart des établissements de faciliter le recrutement de candidats présentant les aptitudes voulues et de les guider dans le choix de leurs cours. Signalons, par ailleurs, que des auxiliaires chargés d'enseigner l'anglais, les mathématiques, les sciences, les sports, etc., et d'encourager chez les étudiants les qualités de chef et l'esprit d'équipe ont été détachés auprès de plusieurs écoles de l'UNRWA sans que ce détachement entraîne aucune dépense directe pour l'Office dans la plupart des cas.

103. L'UNRWA a accueilli durant l'année dans ses écoles normales et techniques d'éminents visiteurs — très souvent des spécialistes de l'enseignement professionnel — venus de nombreux pays. L'Office leur est vivement reconnaissant de l'intérêt qu'ils ont manifesté pour sa tâche en lui prodiguant leurs conseils et leurs critiques constructives et se félicite de constater que d'une façon générale ils se sont déclarés frappés du niveau élevé de l'enseignement et du parti que l'UNRWA a tiré des fonds limités dont il dispose. De l'avis du Commissaire général, ces visites ont contribué pour beaucoup à faire mieux comprendre tant aux gouvernements qu'aux organisations non gouvernamentales le travail de l'UNRWA et ses besoins. On peut en juger d'après les réactions encourageantes enregistrées dans nombre de pays aux appels de fonds pour les bourses de formation professionnelle.

104. On trouvera au tableau 26 de l'annexe les chiffres relatifs aux dons affectés aux bourses de formation professionnelle et rubriques connexes, et aux tableaux 21 ec 22 respectivement un état récapitulatif des écoles normales et techniques et du nombre de leurs diplômés de 1952 à 1963, ainsi que les prévisions de capacité et d'effectifs pour la nouvelle période du mandat de l'Office qui prend fin en 1965.

# Enseignement supérieur

105. L'Office a pour principe d'augmenter graduellement le nombre de bourses d'études supérieures octroyées à des étudiants réfugiés, et ce nombre est passé cette année à 544 bourses complètes ou partielles, contre 471 l'an dernier. Ces bourses ont été financées comme suit: 451 par l'UNRWA lui-même, 39 par des fonds réunis à l'occasion de l'Année mondiale du réfugié, 48 par l'ARAMCO (soit 12 de plus qu'en 1961-1962), 5 par le Gouvernement français et une par une société privée. Durant l'année, 78 réfugiés titulaires de bourses de l'UNRWA ont obtenu leurs diplômes dans différentes universités du Moyen-Orient, dont 75 en médecine, en sciences et en génie civil, constructions mécaniques ou appareillage électrique. En tout, 169 bourses - qu'elles aient été nouvellement créées ou réattribuées - ont été accordées à de nouveaux étudiants durant l'année scolaire 1962-1963. Le tableau 23 de l'annexe donne la répartition des boursiers par discipline.

# E. — Services communs et administration générale

106. Ces services, qui assurent la gestion des opérations de l'UNRWA dans leur ensemble ou qui y concourent, ont continué à fonctionner de façon satisfaisante comme par le passé. Ils comprennent l'administration générale de l'Office, ses services d'information et de petits bureaux de liaison et d'opérations à New York, à Genève, à Bagdad et au Caire; les transports de personnes et de marchandises dans la région d'activité de l'Office; l'achat, le contrôle et l'entreposage des denrées et du matériel; l'immatriculation des réfugiés; l'administration du personnel; les services administratifs généraux; les services linguistique, juridique, financier et technique; le service mécanographique et la protection du personnel et des biens de l'Office.

# F. — Opérations financières

107. Les comptes de l'Office, avec les rapports pertinents des commissaires aux comptes, font l'objet de documents séparés<sup>10</sup>. On trouvera ici un résumé des opérations financières de l'Office en 1962 et les prévisions concernant les opérations de l'exercice 1963 (comme il a été expliqué dans les rapports précédents, l'exercice financier de l'Office coincide avec l'année civile alors que le présent rapport embrasse la période comprise entre le 1er juillet 1962 et le 30 juin 1963)

108. Les opérations financières de 1962 peuvent se résumer comme suit:

	Engagements au titre d'exercices précédents	Solde disponible	Total
		millions de do des Etats-Unis	
Fonds de roulement au 1er jan- vier 1962	5,0	20,1*	25,1*
Ajustements par rapport aux exercices précédents: Ajustements concernant les dé-	_		
penses des exercices pré- cédents		0,1	0,1
Engagements pris au titre d'exercices précédents et annulés		0,4	
amules			
Fonds de roulement au 1er jan- vier 1962 après ajustement		20,6	25,2
A ajouter: Recettes pour 1962: Contributions ordinaires annoncées par les gouverne			
ments		33,6	33,6
Autres recettes ordinaires  Recettes extraordinaires (Anné mondiale du réfugié et contributions spéciales pour la	e -	0,9	0,9
formation profession.zelle) .		1,2	1,2
		35,7	35,7
	4,6	56,3	60,9
A déduire: Dépenses et engage ments de dépenses pour 1962	- :		
Secours	. 1,5	25,4	26,9
condaire	. 0,6	7,5	8,1
Enseignement professionnel e supérieur	. 2,3	2,7	5,0
Aide à l'indépendance écono mique	. 0,2	0,2	0,4
	4,6	35,7	40,3
Fonds de roulement au 31 décembre 1962		20,6b	20,6

(Comme les chiffres sont arrondis, les totaux figurant au bas de chaque colonne ne correspondent pas toujours aux nombres additionnés.)

a Y compris 1 100 000 dollars d'engagements de contributions non honorés et comptés comme recettes de l'exercice 1962.

b Non compris une somme de 3 400 000 dollars représentant des engagements de dépenses de 1962 reportés sur 1963.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Pour l'exercice 1962, voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-huitième session, Supplément No 6B (A/5506/Add.2).

109. En 1962, une heureuse combinaison de plusieurs facteurs (prix des denrées de base et taux de change avantageux, sévères économies, remise à plus tard d'un certain nombre d'annéliorations prévues au budget et réponse favorable aux appels tendant à obtenir des contributions spéciales) a permis à l'Office de maintenir le montant de ses dépenses effectives et de ses engagements de dépenses dans les limites de ses recettes. Le fonds de roulement a même légèrement augmenté à la suite d'ajustements sur les dépenses et engagements d'exercices précédents.

110. En ce qui concerne les secours, les opérations financières de 1962 ne se sont guère écartées de l'ordinaire, bien que la quantité de travaux en cours (engagements) ait été à peu près la même à la fin qu'au début de l'année. Cependant, cette situation est tout à fait normale, puisque l'incertitude quant à ses recettes oblige l'Office à n'entreprendre la réalisation du programme de travaux d'investissement de chaque année qu'une fois l'exercice financier déjà bien avancé.

111. Dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire, cependant, l'Office a pu utiliser presque entièrement les 600 000 dollars de crédits destinés aux travaux et reportés de l'exercice 1961 et réaliser une bonne partie du programme de 1962, de telle sorte que les travaux non encore effectués ne représentaient à la fin de l'année qu'une somme de 300 000 dollars environ. Pour ce qui est de l'enseignement professionnel et supérieur, de nouveaux progrès ont été réalisés et les crédits non utilisés ne se montaient qu'à 1 200 000 dollars contre 2 500 000 dollars à la fin de 1961.

112. En 1962, le rythme des paiements au titre des engagements de contributions s'est ralenti nettement, et à la fin de l'année le montant des engagements non honorés s'élevait à 12 600 000 dollars, contre 1 100 000 dollars seulement à la fin de l'année précédente. Bien que la plupart des contributions annoncées et non encore versées à la fin de 1962 aient été payées depuis lors, ce n'est que grâce à l'existence d'un fonds de roulement d'un montant raisonnable que l'Office a pu poursuivre ses activités sans encombre dans les derniers mois de 1962 et les premiers de 1963.

113. On trouvera ci-dessous un état estimatif des opérations financières de l'Office pour 1963.

	Engagements au titre d'exercices précédents	Solde disponible	Total
Fonds de roulement au 1er janvier 1963		20,6	24,0
A ojouter: montant estimatif des recettes pour 1963:	<b>3</b>		
Contributions ordinaires an noncées par les gouverne- ments	•	33,9	33,9

	Engagements au titre d'exercices précédents	Solde disponible	Total
Autres recettes ordinaires Contributions spéciales, notam ment pour la formation pro-	-	0,9	0,9
fessionnelle		1,1	1,1
		35,9	35,9
	3,4	56,5	59,9
A déduire: montant estimatif de dépenses effectuées ou engagées en 1963:	=		
Secours	1,5	25,5	27,0
Enseignement primaire et se- condaire	. 0,3	8,2	8,5
Enseignement professionnel et supérieur	1,2	2,9	4,1
Aide à l'indépendance écono- mique			0,4
	3,4	36,7	40,1
Manager and the Mr. Co. S. S.			
Montant estimatif du fonds de roulement au 31 décembre 1963	•	19,8	19,8

(Comme les chiffres sont arrondis, les totaux figurant au bas de chaque colonne ne correspondent pas toujours aux nombres additionnés.)

114. Le tableau précédent, qui fait état d'un déficit estimatif de 800 000 dollars seulement pour 1963, est, il faut le reconnaître, relativement optimiste, surtout en ce qui concerne les prévisions de recettes: en effet, toute diminution importante du montant des contributions gouvernementales mettrait l'Office en fâcheuse posture pour réclamer le versement intégral de la contribution du Gouvernement des Etats-Unis pour 1962-1963 (celle-ci ne doit dépasser ni le chiffre de 24 700 000 dollars ni la proportion de 70 p. 100 du total des contributions gouvernementales). Par conséquent, il est tout à fait possible que le déficit atteigne 2 millions de dollars.

115. Certes, même un pareil écart pourrait être comblé le cas échéant par des prélèvements sur le fonds de roulement, mais cette mesure compromettrait évidemment la position financière de l'Office pour l'avenir. De plus, s'il se produisait un déficit grave en 1963, celui-ci aboutirait (sauf relèvement important du montant des contributions) à un déficit encore plus considérable en 1964, année pour laquelle le budget sera forcément plus important que le montant des dépenses prévues pour 1963, étant donné les besoins pressants auxquels l'Office doit répondre dans le domaine de l'enseignement.

# Deuxième partie

# **BUDGET POUR L'ANNEE CIVILE 1964**

# A. — Introduction

116. En établissant son budget pour 1964, l'Office a dû admettre cette fois encore que les perspectives d'un règlement en ce qui concerne les aspects politiques du problème des réfugiés de Palestine ne se sont guère améliorées et que la revision des listes de rationnaires a fort peu avancé. En attendant de r cevoir de l'Assemblée générale un mandat clairement defini touchant un changement quelconque à apporter aux services des secours, l'Office a admis que les besoins des réfugiés en ce domaine resteront sans doute très voisins de ce qu'ils étaient en 1963 et les années précédentes. L'effort à fournir sur le plan de l'enseignement général et technique cependant sera plus important si l'on veut répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'écoliers et d'apprentis à mesure que les nouveaux centres de formation professionnelle de l'Office atteindront leur effectif maximum.

117. L'Office présente donc un projet de budget de 25 510 000 dollars pour les secours<sup>11</sup> (ce chiffre équivaut pratiquement au montant des dépenses estimatives pour 1963, soit 25 535 000 dollars) et de 12 440 000 dollars pour l'instruction et la formation professionnelle (contre un montant de dépenses estimatives de 11 130 000 dollars pour 1963), soit au total un budget de 37 950 000 dollars.

118. Bien que le budget des secours ne dépasse pas le montant estimatif des dépenses pour 1963, il doit cependant permettre de continuer à fournir à chaque réfugié la même assistance, pratiquement, qu'en 1963 et que les années précédentes. On n'y est parvenu que grâce aux mesures d'économie les plus strictes adoptées dans les opérations — car il fallait compenser la hausse normale et inévitable des coûts - et aussi parce qu'on a pris pour hypothèse que les prix des denrées composant la ration de base n'augmenteront pas en 1964. Il faut souligner l'importance de ce dernier point : les prix des produits alimentaires et autres éléments de la ration sont des facteurs sur lesquels l'Office n'a aucun pouvoir et les moindres changements du prix unitaire peuvent provoquer un fort accroissement des dépenses. En outre, les prix des denrées alimentaires ont été exceptionnellement bas en 1962 et 1963 et certains signes font craindre que cette situation favorable ne se prolonge pas en 1964. Si donc les prix des produits de base montent en 1964, il se pourrait fort bien que l'Office ait à augmenter d'autant son budget des secours.

119. En ce qui concerne l'enseignement primaire et secondaire, l'Office a dû prévoir a) la nécessité d'admettre un bien plus grand nombre d'élèves dans les écoles et b) celle d'améliorer son système d'enseignement afin de ne pas prendre du retard sur les pays d'accueil. Particulièrement important pour ce deuxième point est le problème consistant à élever le niveau professionnel des instituteurs que l'Office emploie dans ses écoles. Le budget de l'enseignement primaire et secondaire, qui s'établit à 8 860 900 dollars (contre 8 230 000 dollars de dépenses estimatives en 1963), représente donc inévitablement un accroissement considérable.

120. Au chapitre de la formation professionnelle, l'Office ne propose aucune extension de son programme mais plutôt son renforcement et son perfectionnement dans les voies tracées durant les années précédentes. Cependant, il est inévitable que les dépenses augmentent à mesure que les écoles atteindront leur effectif maximum et qu'on estime nécessaire d'y apporter de petites améliorations. S'établissant à 3 135 000 dollars, le budget de la formation professionnelle pour 1964 est donc un peu plus important que le montant estimatif des dépenses en 1963 (2 515 000 dollars).

121. Pour les bourses d'enseignement supérieur, on a prévu une légère augmentation par rapport à 1963, de façon à pouvoir en attribuer 50 de plus.

122. De même qu'en 1963, et pour des raisons déjà exposées ailleurs, on n'a prévu aucun nouveau projet ayant pour but d'aider directement les réfugiés à devenir économiquement indépendants.

123. Afin de faire face aux dépenses prévues pour 1964, l'Office demande aux gouvernements de lui fournir pour 36 millions de dollars de contributions ordinaires, compte tenu du fait qu'il espère recevoir un million de dollars à titre de recettes ordinaires émanant de diverses sources non gouvernementales et un million de dollars sous forme de contributions spéciales destinées au programme de formation professionnelle.

124. On trouvera ci-après, aux paragraphes 125 à 163, le détail des prévisions relatives aux dépenses de l'Office pour 1964. Les paragraphes 164 et 165 traitent du financement du budget.

# B. — Prévisions de dépenses

# GÉNÉRALITÉS

125. Les prévisions de dépenses de l'Office pour 1964 sont résumées dans le tableau suivant, qui indique aussi les chiffres correspondants pour 1962 et 1963:

and the second of the second second of the

า มีเทากดูโทยย

<sup>11</sup> Pour plus de simplicité, le budget de l'Office est divisé en deux parties seulement: "Secours" et "Instruction, formation professionnelle et aide à l'indépendance économique". Il est vrai que les approvisionnements, les transports et autres services intérieurs ou d'administration générale et de liaison, qui figurent sous le titre "Secours", représentent en fait des dépenses communes qui s'appliquent aussi dans une large mesure, et dans une proportion croissante, à l'instruction et à la formation professionnelle; mais on n'a pas cherché à ventiler ces dépenses communes.

	Dépenses prévues on dépenses effectives		
Activités	Prévisions de dépenses pour 1964	Dépenses estimatives en 1963	Dépenses effectives en 1962*
		miljiers de do les Etats-Unis	
Titre premier Services des		123 171867-0 1697	,
secours (et services communs)			
Rations de base	11 500	11 400	11 397
Logement	610	700	646
Habillement	135	150	184
Services sociaux	555	550	<b>494</b>
Services de placement	120	110	108
Services médicaux	2 990	3 020	2 923
Alimentation d'appoint	1 360	1 445	1 395
Assaimissement	890	855	902
Services d'approvisionnement			
et de transport	3 610	3 630	3 741
Autres services intérieurs		<b>2 265</b>	2 177
Administration générale et			4 00%
liaison	1 430	1 410	1 389
	05.510	OF FOF	25 254
TOTAL DU TITRE PREMIER	25 510	25 535	25 356
Titre II.—Instruction, forma- tion professionnelle et aide à Pindépendance économique			
Enseignement primaire et se-			
condaire		8 230	7 452
Formation professionnelle		2 515	2 370
Enseignement supérieur	445	385	334
Aide à l'indépendance écono-			
mique	. <del></del>		177
-			10.000
TOTAL DU TITRE I	12 440	11 130	10 333
	27.050	26.665	35 689
Total générai	27 950	36 665	33 089

Les chiffres indiqués pour 1962 représentent les sommes effectivement déboursées (et les dépenses engagées) dans le cadre du budget de l'année en question. Ces chifres diffèrent donc quelque peu de ceux que l'on trouvera dans les états financiers vérifiés par les commissaires aux comptes et pour lesquels on n'a pas fait de distinction entre les différents exercices financiers.

<sup>126.</sup> Aux paragraphes 36 et 37 de l'introduction au présent rapport, on a signalé la différence de nature entre, d'une part, les dépenses afférentes aux rations alimentaires, au logement et à l'habillement et, d'autre part, celles qui sont destinées à l'enseignement et à certains services sanitaires et sociaux. Le budget de l'Office est actuellement divisé en deux principaux titres: i) les secours et ii) l'instruction et la formation professionnelle. Comme on l'a indiqué à la note 11, les services dits des secours englobent la totalité des services communs de l'Office, tels que les transports et les approvisionnements, alors qu'une grande partie du coût de ces services serait en fait imputable sur le programme d'instruction et de formation professionnelle. Il faudrait donc, pour tracer un tableau plus fidèle du budget de l'Office, répartir les dépenses entre cinq rubriques principales: i) les secours; ii) les services sociaux et l'assistance individuelle; iii) les services de santé; iv) l'enseignement, et v) les services communs et l'administration générale. Un tel groupement des différents chefs de dépenses présentant plus de clarté, l'Office se propose de suivre ce plan à l'avenir lorsqu'il présentera son budget. Entre-temps, on trouvera dans le tablean suivant une deuxième présentation des prévisions de dépenses de l'Office pour 1964, avec répartition des activités en cinq groupes au lieu de deux seulement.

Activités	Prévisions de dépenses pour 1964
	(en milliers de dollars des Etats-Unis)
Titre premier. — Secours	ues Erass-O mo,
Rations de base	11 500
Logement	610
Habillement	135
Toral pour les secours	12 245
Titre II.—Services socianx et assistance individuelle	
Services sociaux	555
Services de placement	120
Aide à l'indépendance économique (projets)	
Total pour les services sociaux et l'assistance individuelle	
Titre III Services de santé	
Services médicaux	2990
Alimentation d'appoint	
Assainissement	. 890
Total pour les services de santé	5 240
Titre IV. — Enseignement	
Enseignement primaire et secondaire	. 8 860
Formation professionnelle	3 135
Enseignement supérieur	445
Total pour l'enseignement	12 440
Titre V Dépenses communes	
Services d'approvisionnement et de trans-	-
port	. 3 610
Autres services intérieurs	
Administration générale et liaison	. 1 430
TOTAL pour les dépenses commune	7 350
Total générai	37 950

# RATIONS DE BASE

1964 — Budget	11 500 000 dollars
1963 — Dépenses estimatives.	11 400 000 dollars
1962 — Dépenses effectives	11 397 000 dollars

127. Exception faite des frais d'entreposage et de transport dans la région d'activité de l'Office, qui figurent ci-après sous la rubrique "Services d'approvisionnement et de transport", on a inscrit à ce chapitre les dépenses relatives à l'achat et à la distribution des rations alimentaires (cf. paragraphe 46 du présent rapport), du savon, des couvertures et du pétrole lampant.

128. Pour 1964, l'Office a prévu la distribution de rations alimentaires et de savon à 881 000 personnes en moyenne (parmi lesquelles 15 700 habitants des villages frontières recevant des demi-rations) et la distribution de pétrole lampant à 530 000 personnes. Les attributions de couvertures se poursuivront comme en 1963, sur la base d'une sélection effectuée en fonction des besoins des réfugiés.

129. Pour fixer le montant ci-dessus indiqué, l'Office est parti d'une hypothèse fondamentale, à savoir que les prix des denrées alimentaires, du savon, des couvertures et du pétrole lampant ne subiront pas de hausses importantes par rapport à ceux de 1963; certains signes cependant semblent d'ores et déjà indiquer le contraire; si donc les prix venaient à monter, il se

pourrait bien que l'Office ait à augmenter son budget en conséquence. Si, par contre, ils demeurent stables, l'Office estime qu'il pourra maintenir les dépenses au titre des rations de base sensiblement à leur niveau de 1962, qui aura été également, pense-t-on, celui de 1963. Cependant, en l'absence d'un véritable progrès dans la revision des listes de rationnaires (la question a déjà été examinée dans le présent rapport), l'Office ne peut pas compter sur une réduction importante du coût des rations de base.

# LOCEMENT

1964 — Budget	610 000 dollars
	700 000 dollars
	646 000 dollars

- 130. Ce chapitre comprend le loyer des terrains sur lesquels sont établis les camps (il s'agit le plus souvent de contributions des gouvernements des pays d'accueil), la construction, l'entretien et le contrôle administratif des abris ainsi que la construction et l'entretien dans les camps de l'Office des routes, des chemins, des systèmes de drainage et divers travaux d'intérêt public. Il couvre aussi l'aide (en espèces ou en nature) de l'Office à ceux dés réfugiés qui désirent se construire une maison en dehors des camps et qui prennent à leur charge une part importante des frais.
- 131. Comme on l'a indiqué au paragraphe 48 du présent rapport, de vigoureuses pressions s'exercent constamment sur l'Office pour l'amener à créer des logements supplémentaires dans ses camps. Il a cependant réduit ses dépenses tant pour l'entretien des ab.is existants que pour la construction ou l'aide à la construction de nouveaux abris, si bien que le crédit inscrit pour 1964 est nettement inférieur à celui de 1963. Ce n'est pas que le besoin d'abris se fasse moins sentir, mais on constate qu'il devient de plus en plus difficile d'obtenir du terrain pour y construire des logements et, d'autre part, les réfugiés eux-mêmes dans les camps contribuent pour beaucoup, surtout par leur travail, à l'effort de construction et d'entretien de leurs abris. Les dépenses afférentes aux routes diminueront un peu, elles aussi, en 1964 à la suite des travaux considérables effectués dans ce domaine en 1962 et en 1963.

# HABILLEMENT

1964 — Budget	135 000	dollars
1963 — Dépenses estimatives	150 000	dollars
1962 — Dépenses effectives	184 000	dollars

- 132. Le programme d'habillement est exposé au paragraphe 50 du présent rapport. Les seules contributions de l'UNRWA à ce programme consistent à transporter les vêtements du pays donateur à la région d'activité de l'Office et aussi, dans la plupart des cas, à les distribuer aux bénéficiaires.
- 133. Pour 1964, on a prévu une nouvelle réduction de ce poste par rapport au niveau des dépenses de 1963 (inférieur déjà à celui de 1962), du fait que l'on s'attend à des taux de fret avantageux et aussi parce que la distribution se fera sur la base d'une meilleure sélection.

# SERVICES SOCIAUX

1964 — Budget	555 000 dollars
1963 — Dépenses estimatives	550 000 dollars
	494 000 dollars

134. Sont inscrites à ce chapitre diverses activités dont le but est d'améliorer la situation de réfugiés particulièrement handicapés et de stimuler l'esprit de soli-

darité et ses manifestations pratiques. On a donc prévu des crédits pour une action très limitée dans les domaines suivants: assistance sociale individuelle, réadaptation de jeunes gens physiquement diminués, activités de groupe pour la jeunesse, formation aux techniques artisanales d'hommes et de jeunes femmes qui autrement ne pourraient obtenir cette formation, enfin diverses activités touchant les services sociaux et le développement communautaire. On trouvera des précisions sur ces diverses activités aux paragraphes 51 à 61 du présent rapport.

135. Bien qu'aucun crédit n'ait été prévu pour étendre les services sociaux, l'Office est persuadé que leur développement (en particulier l'initiation des adultes aux techniques artisanales, les activités pour la jeunesse et la réadaptation des infirmes) donnerait d'excellents résultats. Si, par conséquent, des contributions spéciales lui étaient versées à cette fin, l'Office proposerait d'augmenter en proportion les crédits prévus.

# SERVICES DE PLACEMENT

1964 — Budget	120 000 dollars
1963 — Dépenses estimatives	110 000 dollars
1962 — Dépenses effectives	108 000 dollars

136. Comme on l'a indiqué au paragraphe 62 du présent rapport, le crédit prévu à ce chapitre couvre les dépenses relatives aux services de placement que l'Office a établis pour les réfugiés en général et en particulier pour les diplômés qui, en nombre croissant, sortent de ses écoles normales et techniques.

# SERVICES MÉDICAUX

1964 — Budget	2990000 dollars
1963 — Dépenses estimatives	3 020 000 dollars
1962 — Dépenses effectives	2923 000 dollars

- 137. Le chapitre des services médicaux couvre l'ensemble du programme de santé de l'Office, à l'exception de l'alimentation d'appoint et de l'assainissement (voir plus loin paragraphes 140 à 144). On trouvera aux paragraphes 64 à 87 du présent rapport tous les détails concernant le programme de santé de l'Office.
- 138. L'Office pense continuer à assurer aux réfugiés, en 1964, des services médicaux conformes aux normes de 1963 et pour une dépense légèrement inférieure malgré certains gonflements normaux et inévitables des frais, dus notamment aux augmentations périodiques des salaires du personnel et à l'accroissement de la population desservie. On n'a pu parvenir à ce résultat que grâce à une étude approfondie des problèmes sanitaires qui se posent à l'Office et à une redistribution judicieuse de certaines installations, qui ont permis de réaliser des économies sans pour autant réduire les prestations.
- 139. Cependant, certains des services médicaux de l'UNRWA ont grand besoin d'être améliorés, surtout dans le domaine de la médecine préventive. Bien qu'aucun crédit n'ait été prévu pour des améliorations (sanf une petite somme destinée au fonctionnement des centres régionaux de réhydratation pour les enfants en bas âge), l'Office a l'espoir de recevoir des contributions spéciales qui lui permettraient d'augmenter, ne serait-ce que légèrement, le crédit prévu à ce chapitre.

# ALIMENTATION D'APPOINT

1964 — Budget	1 360 000 dollars
1963 — Dépenses estimatives	1 445 000 dollars
1962 — Dépenses effectives	1 305 000 dollars

- 140. On trouvera aux paragraphes 81 à 83 du présent rapport un exposé détaillé concernant l'alimentation d'appoint, qui s'inscrit dans le cadre du programme sanitaire de l'Office. Les frais imputés sur ce chapitre comprennent toutes les dépenses connexes, à l'exception de celles qui se rapportent à l'entreposage et aux transports dans la région d'activité de l'Office et que l'on trouvera ci-après sous "Services d'approvisionnement et de transport".
- 141. Pour 1964, on ne pense guère apporter de changement à ce programme par rapport à 1963, si ce n'est une légère augmentation du nombre d'enfants d'âge préscolaire bénéficiant du repas chaud quotidien. La diminution prévue par rapport à 1963 est due à deux facteurs: une quantité considérable de lait entier en excédent, fournie en 1963 à titre de contribution spéciale et utilisée à la place de lait écrémé dans les repas chauds, sera épuisée, et les centres de distribution en 1964 n'auront pas besoin d'autant d'améliorations qu'en 1963.
- 142. En établissant les prévisions de dépenses pour l'alimentation d'appoint, on a supposé, comme pour les rations de base, que les prix des denrées alimentaires en 1964 se maintiendront sensiblement au même niveau qu'en 1963.

# ASSAINISSEMENT

1964 — Budget	890 000	dollars
1963 — Dépenses estimatives	855 000	dollars
1962 — Dépenses effectives	902 000	dollars

- 143. L'assainissement, qui s'inscrit également dans le cadre du programme sanitaire, est étudié en détail au paragraphe 84 du présent rapport.
- 144. Pour 1964, l'Office a jugé nécessaire de prévoir un crédit d'environ 81 000 dollars pour des améliorations qu'il fallait depuis longtemps apporter au système d'assainissement, particulièrement en ce qui concerne l'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux ménagères: en effet, la population réfugiée a considérablement augmenté, tant dans les camps que dans les villages. C'est pourquoi le crédit prévu pour 1964 est légèrement supérieur à celui de 1963, bien que l'Office espère réduire encore le coût de fonctionnement de son système d'assainissement.

# SERVICES D'APPROVISIONNEMENT ET DE TRANSPORT

1964 — Budget	3 610 000 dollars
1963 — Dépenses estimatives	3 630 000 dollars
	3 741 000 dollars

- 145. Ce chapitre couvre toutes les activités concernant l'achat, le contrôle et l'entreposage des denrées et du matériel nécessaires à l'Office. Les services d'achats figuraient précédemment au chapitre "Autres services intérieurs", mais ils sont maintenant intégrés aux services d'approvisionnement aussi bien dans le budget que sur le plan de la structure de l'Office, ce qui permet une économie très appréciable. Pour établir les chiffres de 1962 et 1963, indiqués ci-dessus aux fins de comparaison, on a tenu compte de ces nouvelles dispositions.
- 146. Figurent aussi à ce chapitre tous les transports de personnes et de marchandises dans la région d'activité de l'Office, les frais de transport à destination de la région étant considérés comme faisant partie soit des frais de voyage du personnel, soit du coût des marchandises.

- 147. Pour 1964, il a fallu prévoir une légère augmentation par rapport à 1963, afin de tenir compte des augmentations normales des salaires du personnel et d'un léger accroissement des besoins en matière de transports à mesure que l'enseignement général et professionnel continue à se développer. De plus, les remplacements de véhicules seront un peu plus importants en 1964 qu'en 1963. Cependant, l'Office n'envisage pas la nécessité de construire de nouveaux magasins et ne s'attend pas non plus à des pertes excessives sur des quantités de farine représentant des dons en nature et transportées par mer dans des récipients de mauvaise qualité: ce sont là deux éléments qui ont eu des répercussions financières importantes en 1962 et 1963.
- 148. Comme on l'a expliqué dans la note 11 ci-dessus, le coût des services d'approvisionnement et de transport, bien qu'il figure sous le titre "Secours", s'applique aussi dans une très large mesure à l'enseignement général et professionnel.

# Autres services intérieurs

1964 — Budget	2 310 000	dollars
1963 — Dépenses estimatives	2 265 000	dollars
1962 — Dépenses effectives		

- 149. Figurent à ce chapitre tous les services "intérieurs" de l'Office autres que les transports et les approvisionnements: immatriculation des réfugiés, gestion du personnel, administration, langues, services juridique, financier, technique et mécanographique, gardiennage et autres services de protection du personnel et des biens de l'Office. Bien que comprises dans les services de secours, toutes ces activités concourent également à la réalisation du programme d'enseignement général et professionnel.
- 150. Ce chapitre englobait précédemment les services d'information et d'achat, mais ces activités ont été transférées respectivement aux chapitres "Administration générale et liaison" et "Approvisionnements". Pour établir les chiffres de 1962 et 1963, indiqués ci-dessus aux fins de comparaison, on a tenu compte de ces nouvelles dispositions.
- 151. Pour 1964, il a fallu prévoir une certaine augmentation des dépenses au titre des traitements et salaires, ainsi qu'un crédit de 35 000 dollars pour une indispensable modernisation des installations mécanographiques de l'Office.

# Administration générale et liaison

- 152. Ce chapitre couvre l'administration générale de l'Office (siège, bureaux régionaux et bureaux des districts et des camps), l'entretien de petits bureaux de liaison et d'opérations à New York, à Genève, en Irak et au Caire et les services d'information. Ces derniers figuraient précédemment au chapitre "Autres services intérieurs", comme on l'a déjà indiqué, mais, pour assurer une meilleure présentation du budget, on les a maintenant placés dans le présent chapitre. On a tenu compte de cette modification pour établir les chiffres ci-dessus concernant les années 1962 et 1963.
- 153. Pour 1964, on n'a tenu compte, comme en 1963, que des augmentations normales des traitements et salaires. De même que pour les "Autres services intérieurs" mentionnés ci-dessus, le coût des activités

prévues au présent chapitre, bien qu'il soit imputé entièrement sur les "Services des secours", concerne en fait dans une large mesure l'enseignement et la formation professionnelle.

# ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

1964 — Budget .		8 860 000	dollars
1963 — Dépenses	estimatives	8 230 000	dollars
1962 — Dépenses	effectives	7 452 000	dollars

- 154. Le crédit prévu à ce chapitre est destiné à couvrir les dépenses afférentes au programme d'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, dont on trouvera une description détaillée aux paragraphes 89 à 93 du présent rapport et aux tableaux 17 à 20 de l'annexe.
- 155. Les prévisions de dépenses pour 1964 marquent une augmentation notable par rapport aux dépenses estimatives pour 1963, en raison, d'une part, de l'accroissement du nombre des enfants à admettre dans les écoles primaires et, davantage encore, dans les écoles primaires supérieures, et, d'autre part, de la nécessité d'améliorer les locaux et l'équipement scolaires afin de maintenir le système éducatif de l'Office au niveau de celui des pays d'accueil, en progrès constants.
- 156. Les prévisions de dépenses pour 1964 se décomposent comme suit :

#### Dollars

- 8 118 000 Pour faire fonctionner les écoles existantes et verser les subventions correspondant au nombre d'élèves prévu pour l'année.
  - 210 000 Pour construire et équiper des classes supplémentaires, en vue de faire face à l'accroissement des effectifs dans les écoles de l'Office.
  - 336 000 Pour assurer la formation des maîtres en cours d'emploi (soit une augmentation de 176 000 dollars par rapport aux dépenses estimatives de 1963).
  - 135 000 Pour améliorer les programmes scolaires, surtout en sciences, mathématiques, langues et enseignement ménager.
  - 61 000 Pour remplacer des locaux scolaires inadéquats et apporter diverses améliorations, notamment en ce qui concerne les murs des écoles.

# 8 860 000 TOTAL

157. Outre l'augmentation notable du crédit destiné à la formation des maîtres en cours d'emploi, l'Office estime hautement désirable de créer à cet effet un centre permanent de formation. Il n'y a pas affecté de crédits dans son budget, mais le ferait s'il recevait des contributions spéciales correspondantes.

# FORMATION PROFESSIONNELLE

1964 — Budget	3 135 000	dollars
1963 — Dépenses estimatives	2 515 000	dollars
1962 — Dépenses effectives		

- 158. Figurent à ce chapitre les dépenses relatives à la formation des maîtres et à l'enseignement technique tant dans les écoles de l'Office qu'au moyen de subventions dans des établissements gérés par des gouvernements ou des organisations. On trouvera des renseignements sur ces activités aux paragraphes 94 à 104 du présent rapport et aux tableaux 21 et 22 de l'annexe.
- 159. Le crédit prévu pour 1964 ne laisse la place à aucun accroissement du nombre ou des dimensions des

écoles professionnelles gérées ou subventionnées par l'Office, mais naturellement le montant des dépenses augmentera quelque peu à mesure que les nouvelles écoles atteindront leurs pleins effectifs. En outre, dans le cadre de ses projets de renforcement et d'amélioration du fonctionnement de ses écoles professionnelles, l'Office propose d'apporter certains changements à celles qui fonctionnent déjà. On a donc prévu un crédit pour les frais de matériel à remplacer ou à moderniser dans toutes les écoles ainsi que pour la construction de petits bâtiments scolaires ou de maisons modèles à utiliser pour des démonstrations, en liaison avec les écoles normales de l'Office en Jordanie.

160. Bien qu'il ne soit prévu au budget aucun crédit pour le développement des établissements de formation professionnelle, l'Office estime très souhaitable la création d'une nouvelle école normale et technique pour jeunes filles du genre de celle qui existe à Ramallah. Il augmenterait son budget en conséquence s'il recevait des contributions spéciales à cet effet.

# Enseignement supérieur

1964 - Budget	 	445 000	dollars
1963 — Dépenses			
1962 — Dépenses			

- 161. Le programme d'enseignement supérieur est fondé exclusivement sur les bourses consenties à un petit nombre d'étudiants choisis parmi les diplômés les plus qualifiés de l'enseignement secondaire. Ces bourses ne sont valables que pour des universités situées dans la région d'activité de l'Office et principalement pour des disciplines de caractère technique ou pour la préparation à des professions libérales déterminées. Ce programme est exposé plus en détail au paragraphe 105 du présent rapport.
- 162. Comme on l'avait déjà fait en 1963-1964, on a augmenté de 50 le nombre des bourses pour 1964-1965.
- 163. L'Office se propose d'atteindre le chiffre de 750 bourses s'il reçoit les contributions nécessaires. En 1962-1963, il a pu accorder l'équivalent de 528 bourses complètes et les augmentations indiquées plus haut porteront ce chiffre à 578 en 1963-1964 et à 628 en 1964-1965.

# C. — Financement du budget

164. Pour faire face aux dépenses prévues, qui s'établissent à 37 950 000 dollars pour 1964, l'Office estime que ses recettes devraient se présenter comme suit:

	En millions de doll <b>a</b> rs
Engagements des gouvernements au titre de leurs contributions ordinaires	36,0
Recettes ordinaires de diverses sources	1,0
Contributions spéciales pour les programme de formation professionnelle	1,0
	38,0

165. Le Commissaire général espère vivement qu'il sera possible aux gouvernements des Etats membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'à ceux des Etats non membres de contracter des engagements de contributions ou d'augmenter leurs contributions suffisamment pour que l'Office puisse faire face aux dépenses prévues et poursuivre l'application de ses programmes d'assistance et d'enseignement général et professionnel.

# ANNEXE

# STATISTIQUES RELATIVES AUX REFUGIES IMMATRICULES ET AUX CAMPS

Tableau 1

Effectif total des réfugiés immatriculés par Catégories d'immatriculation (1950-1963)\*\*

	Me	mbres des famille	s inscrites sur les	listes de ratione	aires		·	
			Catégorie R			Catégories E et M	Catégorie N	
	1	2b	3°	4	5ª	Qa	74	8•
Anules	Bénéficiaires de rations entières	Bénéficiaires de demi- rations	Nourrissons et enfants bénéficiant des services	Total (1+2+3)	Personnes ne rece- vant pos de rations	Membres de familles bénéficiont de l'enseignement et/ou des services médicaux	Membres de familles ne recevant ni rations ni services	Total géneral (4+5+6+%)
Juin 1950	. <b>t</b>	Í	Í	960 021		_	_	960 021
Juin 1951	. 826 459	51 034	2 174	876 667		_	24 455	904 122
Juin 1952	. 805 593	58 733	18 347	882 673			32 738	915 411
Juin 1953	. <b>772</b> 166	64 817	34 765	871 748	_		45 013	916761
Juin 1954	. 820 486	17 340	49 232	387 058	_	_	54 793	941 851
Juin 1955	. 828 531	17 228	60 227	905 986			63 403	969 389
Juin 1956	. 830 266	16 987	<b>7</b> 5 026	922 279	_		74 059	396 338
Juin 1957	. 830 611	16 <b>73</b> 3	86 212	933 556	18 203	4 462	62 980	1 019 201
Juin 1958	. 836 781	16 577	110 600	963 958	19776	5 901	63 713	1 053 348
Juin 1959	. 843 739	16 350	130 092	990 181	21 548	6 977	68 922	1 087 628
Juin 1960	. 849 634	16 202	150 170	1 016 006	22 639	8 792	73 452	1 120 889
Juin 1961	. 854 268	<b>15 998</b>	169 730	1 039 996	23 947	9 515	77 566	1 151 024
Juin 1962	. 862 083	15 805	176 772	1 054 660	20 004	9 027	91 069	1 174 760
Juin 1963	. 866 369	15 705	197 914	1 079 988	21 195	10 420	98 56 <b>7</b>	1 210 170

Les données statistiques ci-dessus sont établies d'après les listes d'immatriculation de l'Office et, en raison de facteurs tels que le nombre élevé des décès non déclarés et des immatriculations injustifiées et non décelées, elles n'indiquent pas nécessairement l'effectif réel de la population réfugiée.

b Y compris jusqu'à l'année 1954 les Bédouins qui, par la suite, ont reçu des rations entières et les nourrissons qui bénéficient maintenant de rations entières à partir de leur premier anniversaire. On ne distribue actuellement de demirations qu'aux habitants des villages frontières en Jordanie.

e Y compris les nourrissons de moins d'un an et les enfants qui, par suite de la limitation des contingents, ne reçoivent pas de rations (154 220 en Jordanie, 7718 à Gaza et 6792 en Syrie).

d'Les colonnes 5, 6 et 7 indiquent le nombre des réfugiés immatriculés pour des services à qui les prestations ont été réduites ou supprimées selon leur revenu familial tel qu'il est connu de l'Office, et selon le barème des revenus appliqué dans le pays de résidence.

Les membres de familles de la catégorie R ne recevant pas de rations (colonne 5) sont les personnes dont le revenu est encore insuffisant pour justifier la suppression des rations de la

ermonikeyönyön ol Am defili misem o

William Control

Super on a section of a section of

famille. Jusqu'à l'année 1956, ces réfugiés étaient classés avec les membres des familles de la catégorie N (colonne 7).

Les catégories d'immatriculation E et M (colonne 6), créées en 1956, ne concernent que le Liban, car il n'a été possible d'obtenir l'accord d'aucun autre pays d'accueil à l'introduction du barème des revenus établi en vue de la réduction ou de la restitution progressive des rations.

Dans la catégorie N (colonne 7) figurent des réfugiés qui, en raison de leur revenu, n'ont droit ni aux rations ni aux services, ou qui ont bénéficié de subventions visant à les rendre économiquement indépendants.

D'une manière générale, il convient de signaler que la répartition des réfugiés par catégories de secours ne donne qu'une idée incomplète du nombre des réfugiés subvenant à leurs besoins étant donné les difficultés qu'éprouve l'Office à déterminer le niveau réel de leurs revenus ou de leurs besoins.

eL'effectif total de la population en juin 1952 comprenait 19616 réfugiés recevant une assistance en Israël; ils sont restés à la charge de l'Office jusqu'au 1er juillet 1952.

f Chiffres inconnus.

Tableau 2

Répartition des réfugiés immatriculés par pays de résidence, par catégorie d'immatriculation et par groupes d'âges au 30 juin 1962

	C +16 1		Nombre	de personnes		
Pays	Catégories d'immatri culation*	Moins de 1 anb	1 d 15 ans c	Plus de 15 ans	Total	Nombre de familles
Jordanie	R	13 271	231 852	361 550	606 673	111 895
}	N	334	9 232	37 853	47 419	11 766
	Total	13 605	241 084	399 403	654 092	123 661
,		0.000	107.011	146,000	060.010	47.500
Gaza	R N	8 980 82	107 244 3 577	146 989 12 284	263 213 15 943	46 708 5 205
l.	N		3 3//	12 284	15 943	5 205
	Total	9 062	110 821	159 273	279 156	51 913
ſ	R	2 981	47 914	67 529	118 424	24 635
Liban	E et M	106	2 445	6 147	8 698	1 661
[	N	154	3 124	19 583	22 861	8 915
	Total	3 241	53 483	93 259	149 983	35 211
République arabe	R	3 952	46 136	62 785	112 873	23 842
syrienne	E et Md	16	534	1 172	1 722	234
(	N	36	1 520	10 788	12 344	5 236
	Total	4 004	48 190	74 745	126 939	29 312
Total pour l'ensemble de						
la région d'activité de [	R	29 184	433 146	638 853	1 101 183	207 080
l'Office	E et M	122	2 979	7 319	10 420	1 895
	N	606	17 453	80 508	98 56 <b>7</b>	31 122
To	TAL GÉNÉRAL	29 912	453 578	726 680	1 210 170	240 097

a Pour la définition des catégories d'immatriculation, se reporter au tableau 1.

<sup>&</sup>lt;sup>b</sup> Le nombre des enfants de moins d'un an est inférieur au nombre de naissances déclarées l'année précédente, en raison de retards dans l'enregistrement des naissances.

 $<sup>^{\</sup>rm c}$  Un certain nombre d'enfants nés depuis 1950 dans des familles des catégories "E et M" et "N" ne sont pas immatriculés auprès de l'Office.

<sup>4</sup> Ces catégories ne concernent qu'un petit nombre d'agents de l'UNRWA.

Modifications intervenues dans L'effectif des rationnaires et dans les secours qui leur sont attribuésª (juillet 1950-juin 1963)

	Juil, 50 Juin 51b	Juil. 51 Juin 52b	Juil. 52 Juin 53	Juil. 53 Juin 54	Juil. 54 Juin 55	Juil. 55 Juin 56	Juil. 56 Juin 57	Juil. 57 Juin 58	Juil. 58 Juin 59	Juil. 59 Juin 60	Juil. 60 Juin 61	Juil. 61 Juin 62	Juil. 62 Juin 63	Total Juil. 50 Juin 63
En plus Naiscancec	10 057	21.315	28.335	28 711	30 788	30,658	27 060	40 041	37 047	377 78	30 200	42.470	49.854	424.311
Nouvelles immatriculations	19 537	13 265	1 993	2 885	1 502	1 237	1 459	859	645	525	324	514	535	45 330
Perte des ressources <sup>d</sup>	8 481	2 592	2 685	4 194	4 461	8 433	6 823	6 045	4 040	4 417	3 490	3 394	4 555	63 610
Retour après absence	ľ	1	180	442	643	973	3 510	1 436	1113	1 039	935	1 457	1319	13 046
Diverse	10 256	12 468	2 0 1 4	521	089	1 061	300	231	. 292	248	252	710	859	29 901
Total	48 331	49 640	35 207	36 753	38 073	42 412	40 061	48 612	43 137	44 005	44 300	48 545	57 122	576 198
En moins														
Décès	968	4 053	3 897	3 764	4 042	4 409	5 582	5 263	4 956	5 041	8 919	18 660	14 961	84 443
Immatriculations erronées ou en double	24 265	16 919	4 530	2 737	926	485	584	425	<del>4</del> 06	570	571	852	630	53 900
Indépendance économiqued	4 121	17 739	12 884	12717	10 184	19 068	16 328	9 541	7815	9 764	8 127	8 628	11 257	148 173
Absence	1174	5 466	2 995	1810	2 581	1 492	5 632	2 869	2 128	2 183	2334	4 301	3 550	38 515
Diverse	97 268	5 157	20 891	410	1628	563	357	455	505	701	743	1 748	1341	131 767
Total	127 724	49 334	45 197	21 438	19 361	26 017	28 483	18 553	15 810	18 259	20 694	34 189	31 739	456 798
Nombre total de rationnaires et d'enfants (nouveau-nés et autres) à la fin Juin 50 de l'année 960 021	299 628	882 <i>67</i> 3	871 748	887 058	986 206	922 279	933 556	963 958	990 181	1 016 006	1 039 996	1 054 660	1 079 988	

dernières années dans le nombre total des rationnaires et des enfants (nourrissons et autres) inscrits pour les services (colonne 4 du tableau 1). Les naissances, les nouvelles immatriculations, les décès, les immatriculations erronées ou en double se traduisent par des inscriptions ou des radiations de noms sur les listes d'immatriculation. Les rubriques "indépendance économique" et "absence" correspondent à des transferts d'une catégorie d'ayants droit à une autre bénéficiant de plus ou moins de services (colonnes 5, 6 et 7 du tableau 1). \* On trouvera dans ce tableau la récapitulation des changements survenus ces 13

Ne figurent pas dans ce tableau les transferts qui s'effectuent à l'intérieur ou de l'un à l'autre des pays d'accueil, ni les attributions de rations aux enfants qui atteignent l'âge d'un an

<sup>b</sup>Il s'agit notamment des changements effectués à l'occasion du recensement de

c Les variations qu'accuse le nombre des naissances d'une année à l'autre résultent dans une large mesure de retards dans les immatriculations.

d'Ressources personnelles, emploi à l'Office, aide à l'indépendance économique, etc., ou disparition de ces ressources.

e Ĉes modifications diverses comprennent, jusqu'à juin 1953, un certain nombre d'inscriptions ou de radiations ainsi qu'un certain nombre de changements dans les effectifs des différentes catégories de bénéficiaires des secours. La plupart des radiations de réfugiés résidant en Israël figurent également sous cette rubrique (46 930 personnes de juillet 1950 à juin 1953).

Récapitulation des changements survenus dans la composition de la population réfugiée immatriculée¤

(JUILLET 1950-JUIN 1963)

	Juil. 50 Juin 51	id Juin 52 il Juin 52	Juil. 52 Juin 53	Juil. 53 Juin 54	Juil. 54 Juin 55	Juil. 55 Juin 56	Juil. 56 Juin 57	Juil. 57 Juin 58	Juil. 58 Juin 59	Juil. 59 Juin 60	Juil. 60 Juin 61	744. of Juin 62	Juil. 62 Juin 63	Total Juil. 50 Juin 63
En plus  Naissances  Nouvelles immatriculations  Divers	10 057 . 19 537 5 159b	7 21 315 7 13 265 9b —	28 335 1 993	28711	30 788	30 658	27 960 1459	40 157 894	37 555 661	38 481 684	39 953 419	43 325 992	50 921 748	428 216 46 326 5 159
TOTAL	AL 34 753	3 34 580	30 378	31 596	32 290	31 945	29 419	41 051	38 216	39 165	40 372	44 317	51 669	479 701
En moins Décès	968	4 053	3 897	3764	4 042	4 409	5 582	5 446	5 188	5 235	9 213	19 515	15 431	86 671
Immatriculations erronées ou en double	ou 24 265 64 530b	5 16 919 30b 5 019b	4 530 19 616°	2737	926	485	. 58 <del>4</del>	497	515	683	<del>28</del> 1	1384	852	55 218 89 165
Total	мг 89 691	1 25 991	28 043	6 501	4 968	4 894	6 166	5 943	5 703	5 918	10 054	20 899	16 283	231 054
Nombre total de ré- Juin 50 fugiés immatriculés 960 021	50 904 122	2 915 411	916 761	941 851	969 389	996 338	1 019 201	1 053 348	1 087 628	1 120 889	1 151 024	1 174 760	1 210 170	

27

a On trouvera ici une récapitulation des changements survenus au cours de ces 13 dernières années dans le nombre total de réfugiés immatriculés (tableau 1, colonne 8). Ne figurent pas dans ce tableau les transferts qui s'effectuent à l'intérieur au de l'un à l'autre des pays d'accueil.

Lorsqu'on compare les données ci-dessus avec celles du tableau 3, il convient de ne pas perdre de vue que la radiation des listes de rationnaires n'implique pas nécessairement la radiation des listes d'immatriculation. Les réfugiés qui cessent de percevoir des rations parce qu'ils gagnent leur vie ou qu'ils sont absents restent immatriculés auprès de l'Office. Par contre, un certain nombre de décès et d'inscriptions erronées ou en

double sont enregistrés parmi les personnes immatriculées ne recevant pas de rations, ce qui explique les légères différences que l'on peut constater sous ces rubriques dans les deux tabléaux. La distinction entre rationnaires et personnes immatriculées n'apparaît pas toujours dans les documents établis par l'Office durant ses premières années d'activité.

b La nature des changements figurant ici sous la rubrique "divers" n'a pas été précisée lors des opérations de recensement. Les chiffres tiennent com, te des modifications qui ont abouti à des adjonctions ou des κατικ ors sur les listes d'immatriculation.

e Les réfugiés se trouvant en Israël wi été radiés des listes de l'Office.

Répartition des répuglés dans les camps de l'Office par pays de résidence au 30 juin 1963\*

Pays	Nombre de camps	Nombre de familles	Nombre de personnes <sup>b</sup>	Pourcentage de la population réfugiée
Jordanie	25	40 250	207 817	31,8
Gaza	8	31 373	176 080	63,1
Liban	16	13 369	65 5 <b>27</b>	43,7
Républione arabe syrienne	8	4 455	20 858	16,4
TOTAL	57	89 447	470 282	38,9

<sup>\*</sup> D'une manière générale, les réfugiés qui vivent hors des camps de l'UNRWA résident dans les villes et villages des pays d'accueil et bénéficient des mêmes services, exception faite des services d'assainissement. Du pont de vue économique, leur situation ne diffère guère de celle des réfugiés vivant dans les camps.

# RATIONS DE BASE

Tableau 6

RATIONS DE BASE ET AUTRES DENRÉES DISTRIBUÉES PAR L'OFFICE

# 1. - Rations de base

La ration mensuelle individuelle est composée comme suit:

10 000 grammes de farine,

600 grammes de légumes secs,

600 grammes de sucre,

500 grammes de riz,

375 grammes de matières grasses.

Cette ration équivant à environ 1500 calories par jour. En hiver, elle est complétée par:

300 grammes de légumes secs,

400 grammes de farine,

et correspond alors à 1600 calories par jour.

# 2. - Autres denrées

Un morceau de savon de 150 grammes par rationnaire et par mois;

Tous les trois ans, une couverture par rationnaire et par enfant inscrit pour les services;

Durant les cinq mois d'hiver, un litre et demi de pétrole lampant aux rationnaires et aux enfants (nourrissons et autres) inscrits pour les services, lorqu'ils vivent dans les camps de Jordanie, du Liban et de la République arabe syrienne. A Gaza, durant la même période, les mêmes catégories de bénéficiaires en reçoivent un litre, qu'ils résident dans les camps ou en dehors.

b Figurent dans ce tableau les réfugiés immatriculés dans les camps, de quelque catégorie de bénéficiaires qu'ils relèvent. N'entrent pas en ligne de compte les réfugiés des camps qui, tout en bénéficiant des services d'assainissement, ne sont pas logés par l'Office.

# SERVICES SOCIAUX

Tableau 7

Coopératives et activités de groupe dans les camps et agglomérations de réfugiés

			Montant de l'aide initiale		
Comps on Types de coopérative installations		Nombre de familles bénéficiaires	fournie par l'UNRWA (en dollars des Etats-Unis)	Aide provenant d'antres sources	
Liban					
Consommation	Mar Elias	48	925		
Fournitures scolaires	2 écoles	96	50		
République arabe syrienne					
Boulangerie	Khan Dannoun	<b>7</b> 3	1 125		
Gaza					
Consommation	Nousseirat	360	346		
Consommation	Boureij	115	346		
Fabrication de savon	Maghazi	7	<b>7</b> 54		
Consommation	Jabalia	139	_	Terrain et premier stock de marchandises fournis par les autorités gouvernementales	
Fournitures scolaires	3 écoles	1 450	_	—	
Jordo <b>nie</b>					
Agriculture	Karamé	50	1 400	24 000 dollars fournis par le gouvernement	
Epargne et crédit agricole	Noueimé	15	560		
Transports par autobus	Deir Ammar	374	1 385	_	
Artisanat	Kalandia	48	350	2044 dollars provenant de di- verses sources	
Artisanat	Toulkai em	22	462	<u> </u>	
Fabrication de carpettes	Akabat Jaber	32	1 568		
Boulangerie	Jalazone	30	560	-	
Boulangerie	Fawwar	82	977		
			plus une tonne et demie		
			de mazout	_	
Boulangerie	Balata	127	980		
			plus une tonne et demie de mazout		
Fournitures scolaires	1 école	158	de mazout	<del></del>	
	4 centres de jeunesse	117	_		
Fournitures		2892	<del>-</del>	<del>-</del>	
Epargne	32 écoles	2 092	<del></del>	_	
	В	- ACTIVITES DE G		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Types d'activité	Camps	Nombre de familles bénéficiaires	Montant de l'aide initiale fournie par l'UNRWA (en dollars des Etats-Unis)	Aide provenant d'autres sources	
Liban					
Tricot	Aïn-el-Hilwé	10	380 et de la laine	_	
Gaza		-			
Aviculture	Maghazi	3	1000	1000 poussins (projet Heifer)	
Vannerie	Khan Younis	12	<del>-</del>	622 dollars (Near East Christian Council)	
Poterie	Jabalia	4	276	621 dollars (Near East Christian Council)	
Jordanie				dan Council)	
Marché aux légumes	Akabat Jaber	32	308 et des matériaux pour toiture	_	
Mosquée	Noueimé	Tous les habitants du camp	Matériaux pour toiture	_	
Mosquée	Toulkarem	Tous les habitants	Matériaux pour toiture		
Mosquee		du camp	_		

### Tableau 8

# Organisations bénévoles ayant fourni des vêtements aux réfugiés de Palestine en 1962-1963

American Friends Service Committee.

American Middle East Relief Association.

Canadian Lutheran World Relief.

Catholic Relief Services (Etats-Unis).

Church World Service (Etats-Unis).

Comité d'entraide interconfessionnel de l'Eglise de Danemark.

Eglise d'Ecosse.

Eglise de Norvège.

Lutheran World Relief, Inc.

Mennonite Central Committee (Etats-Unis).

New Zealand Council of Organizations for Relief Services, Inc. (CORSO).

Oxford Committee for Famine Relief (Royaume-Uni).

Sociétés de la Croix-Rouge (Canada).

Sociétés de la Croix-Rouge (Royaume-Uni et Nouvelle-Zélande).

Unitarian Service Committee of Canada.

United Church of Canada.

Vastkustens Efterkrigshjalp (Suède).

Women's Voluntary Services (Royaume-Uni).

#### Tableau 9

Organisations bénévoles aidant activement les réfugiés de Palestine dans la région d'activité de l'UNRWA (1962-1963)

Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens.

Association chrétienne de jeunes filles (Jordanie).

Association chrétienne de jeunes gens (Jordanie, Gaza et Liban).

CARE (Co-operative for American Relief Everywhere, Inc.).

Church Missionary Society (Jordanie).

Conseil œcuménique des Eglises.

Fédération luthérienne mondiale (Jordanie et République arabe syrienne).

Groupement auxiliaire féminin de l'UNRWA.

Mennonite Central Committee (Jordanie).

Mission pontificale (Liban, Jordanie et Gaza).

Near East Christian Council Committee for Refugee Work (à Gaza; au Liban, par l'intermédiaire du Joint Christian Committee; en Jordanie, directement et par l'intermédiaire de l'International Church Committee).

Southern Baptist Mission des Etats-Unis (hôpital à Gaza).

### SANTE ET ALIMENTATION D'APPOINT

Tableau 10

Nombre de consultations dans les dispensaires gérés ou subventionnés par l'Office (1er juillet 1962-30 juin 1963)

	Liban	Républiqu <b>e</b> arabe syrienne	Jordanie	Gasa	Total
Nombre de bénéficiaires des services médicaux	127 122	114 595	606 673	263 213	1 111 603
Médecine générale	343 556	344 273	672 197	470 315	1 830 341
Injections	.268 745	266 484	530 994	<b>316 757</b>	1 382 980
Pansements et dermatologie	251 986	154 187	696 206	485 <b>7</b> 25	1 588 104
Soins oculaires	181 402	80 960	741 226	598 458	1 602 046
Soins dentaires	30 598	11 379	27 096	16 121	85 194
TOTAL	1 076 287	857 283	2 667 719	1 887 376	6 488 665

## ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS AUXQUELS LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE ONT ACCÈS (1962-1963)

Hôpitaux	
Etat et autorités locales	<b>2</b> 6
Institutions bénévoles ou des particuliers	42
Office	4
Total	72

On compte en outre 10 maternités: 3 en Jordanie et 7 à Gaza.

Nombre de lits disponibles	Liban	République arabe syrienne	Jordanie	Gaza	Total
Médecine générale	143	77	599	319	1 138
Phtisiologie	74	22	117	150	363
Obstétrique	6	7	56	74	143
Pédiatrie	17	10	166	53	246
Psychiatrie	59	2	50	0	111
TOTAL	299	118	988	<b>59</b> 0	2 001
Nombre de lits pour 1 000 habitants	2,35	1,02	1,62	2,26	1,80

Tableau 12

#### SERVICES DE LABORATOIRE

Au cours des 12 mois compris entre le 1er juillet 1962 et le 30 juin 1963, 72 360 examens de laboratoire ont été effectués. Les plus importants se répartissent comme suit:

Services	Nombre d'examens	Nombre de résultats positifs
Sang		
Lames pour paludisme et fièvre récurrente	2 140	
Paludisme		53
Fièvre récurrente		0
Widal	1 377	318
Weil Felix	634	0
Test sérologique pour syphilis	28 333	517
Selles		
Œufs et parasites	36 554	
Ascaride		7714
Ténia		1 128
Ankylostome		563
Trichine		2 333
Amibes (kystes ou protozoaires)		2 522
Frottis et cultures		
Coryn, diphtérie	208	2
Neisser. blennorragie	56	21
Mycobact, tuberculose	3 058	542

Tablem 13

Liste des maladies contagieuses relevées parmi les réfugiés de Palestine (1er juillet 1962-30 juin 1963)

	Liban	République arabe	V	Gara	Total
	Liban	syrienne	Jordanie 	Gara -	1 0141
Nombre de réfugiés	127 122	114 595	606 673	263 213	1 111 603
Peste	0	0	0	0	0
Choléra	0	0	0	0	0
Fièvre jaune	0	0	0	0	0
Variole	0	0	0	0	0
Typhus exanthématique	0	0	0	0	0
Fièvre récurrente transmise par	_	_	_		_
le pou	0	0	0	0	0
Fièvre récurrente endémique	0	0	5	0	5
Diphtérie	1	2	5	0	8
Rougeole	615	1 303	4 151	3 460	9 529
Coqueluche	1 228	83	<b>294</b>	637	2 242
Varicelle	1 386	789	3 589	1 318	7 082
Oreillons	1 113	883	1 910	2 401	6 307
Méningite cérébro-spinale	4	3	7	3	17
Poliomyélite	16	7	49	4	76
Affections entériques	7	205	56	49	317
Paludisme	12	1	4	39	56
Bilharziose	0	0	1	85	86
Ankylostomiase	38	0	5	217	260
Tuberculose	90	65	77	189	421
Syphilis	64	8	21	126	219
Blennorragie	1	0	3	12	16
Fièvre scarlatine	0	0	0	0	0
Rage	0	1	0	0	1
Tétanos	1	0	4	1	6
Tétanos du nouveau-né	1	0	3	31	35
Brucellose	0	.0	0	0	0
Hépatite infectieuse	70	87	171	277	605
Leishmaniose cutanée	0	91	0	0	91
Les chiffres suivants représentent le nombre de consultations données dans les dispensaires pour les maladies ci-après indiquées:	v	<b>71</b>	v	Ū	
Dysenterie	13 325	3 606	4 460	13 995	35 386
Trachome	577	125	17 075	15 705	33 482
Conjonctivite	13 088	11 361	56 302	30 278	111 029

Tableau 14
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Consultations prénatales	Liban	République arabe syrienne	Jordanie	Gasa	Total
Centres prénataux	20	25	29	9	83
Femmes enceintes nouvellement inscrites	5 514	2 865	12 064	14 731	35 <b>17</b> 4
Moyenne de visites par mois	1 604	940	3 805	4 386	<b>1</b> 0 <b>7</b> 35
Tests sérologiques anti-syphili- tiques	1 937	1 482	5 401	13 263	22 083
Réactions positives	67	18	22	145	252

32

Tableau 14 (suite)

#### PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

		République			
Consultations prénatales	Liban	arabe syrienne	Jordanie	Gans	Total
Visites à domicile (soins prénataux)	1 845	1 308	1 754	277	5 184
Soins aux nourrissons					
Centres pour nourrissons Enfants de moins d'un an in-	20	25	27	9	81
scrits (moyenne mensuelle)	4 270	3 040	8 281	11 452	27 043
Consultations données pour des enfants de moins d'un an (moyenne mensuelle)	3 879	2 559	7 208	9 968	23 614
Enfants de un à deux ans in- scrits (moyenne mensuelle	3 773	2 979	6 863	8 216	21 831
Consultations données pour des enfants de un à deux ans (moyenne mensuelle)	1 474	1 119	4 198	3 666	10 457
Vaccinations antivarioliques	5 106	2 564	6 009	13 505	27 184
Immunisations par le TABa	2 544	1 570	4 284	5 061	13 459
Immunisations par le triple vaccina	3 538	2916	7 489	6 602	20 545
Visites à domicile (soins aux nourrissons)	12 270	10 024	23 941	2 510	48 745
Services d'hygiène scolaire					
Equipes d'hygiène scolaire	1	1	2	1	5
Enfants examinés	3 522	10 040	20 983	6 579	41 124
Ecoles visitées	172	128	171	156	627
Injections de rappel anti- typhoïdiques <sup>2</sup>	22 010	46	5 459	55 618	83 133
Injections de rappel anti- diphtériques <sup>a</sup>	3 323	58 <del>4</del>	14 016	6 629	24 552

<sup>\*</sup> Aux vaccinations effectuées dans les centres pour nourrissons et dans les écoles s'ajoutent périodiquement les campagnes de vaccination dont il est question dans le texte du rapport.

Tableau 15

PROGRAMME D'ALIMENTATION D'APPOINT DE L'OFFICE

Nombre moyen de bénéficiaires entre le 1er juillet 1962 et le 30 juin 1963

		chand o	ficiaires du req quotidien pour l'année)	pas	Nombre de bénéficiaires des rations mensuelle de produits secs (moyenne pour l'année)						
Pays	Nombre de centres d'alimentation d'appoint	Moins de 2 ans	2 à 15 ans et cas spéciaux	Total	Femmes enceintes	Nourrices	Tuberculeux non hospitalisés	Total	Total gënëral		
Liban	22	549	3 989	4 538	1 366	3 283	82	4731	9 269		
République arabe syrienne	18	495	4 206	4 701	841	2166	177	3 134	7 885		
Jordanie	{48 {23a	1 761 196	16 360 \ 1 259 \	19 576	3 359	11 872	569	15 800	35 376		
Gaza	16	1 293	10 875	12 168	4 555	9 767	421	14 743	26 911		
	127	4 294	36 689	40 983	10 121	27 088	1 249	38 458	79 441		

<sup>\*</sup> Centres administrés par des organisations bénévoles.

Tableau 16

PROGRAMME DE DISTRIBUTION DE LAIT DE L'OFFICE

Nombre moyen de bénéficiaires entre le 1er juillet 1962 et le 30 juin 1963

			N	en de bénéficiaires pour l'année)		
	Nombre de distributio				Orphelins	
Pays	Préparation et distribution	Distribu- tion seulement	Centres de distribution de lait	Ecoliers	titulaires d'ordonnances médicales, etc.	Total
Liban	23	7	29 893	7 121	193	37 207
République arabe syrienne	22	0	26 923	10 980	44	37 947
Jordanie	\ \{84 \{29a}	6	48 948) 1 695 (	24 952	29	75 624
Gaza	16	0	18 124	29 440	0	47 564
	174	13	125 583	72 493b	266	198 342

<sup>\*</sup> Centres administrés par des organisations bénévoles.

#### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Tableau 17

Ecoles UNRWA-UNESCO

Effectifs des classes primaires, primaires supérieures et secondaires (1951-1963)

	gyecujs	aes cias	ses prime	aires, pr	imaires	superieu	res et se	condaire:	8 (1931-1	903)		_	
Pays	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963
Gaza													
Enseignement primaire . Enseignement primaire	19 543												38 470
supérieur Enseignement secondaire	61 —	164 —	675 —	1 781 —	3 339	4 937	6 410	7 495 —	8 244	8 481	9841	10 641	12 <i>7</i> 97 —
Total Jordanie	19 604	22 715	26 377	32 888	37 355	40 024	41 286	42 658	43 050	45 114	46 432	48 526	51 267
Enseignement primaire . Enseignement primaire	16 345	15 882	30 118	39 188	42 144	43 649	42 431	41 600	39 519	38 223	38 309	41 000	45 531
supérieur Enseignement secondaire	_	_	_87 _	790 22	1 612 82		4 274 334		6 714 578		7 437 598	8 384 8 <b>7</b> 5	8 492
Total	16 345	15 882	30 205	40 000	43 838	46 711	47 039	47 452	46 811	45 733	46 344	50 259	54 023
Enseignement primaire . Enseignement primaire	4 564	6 291	9 332	11 695	12 567	12 983	13 155	13 936	14 881	15 422	16 <b>2</b> 92	17 124	17 411
supérieur Enseignement secondaire	_	_	86	384 —	620 —	948 	1 003	996 	1 325	1 668 —	2 159 —	2676 —	2 680 —
TOTAL	4 564	6 291	9 4 1 8	12 079	13 187	13 931	14 158	14 932	16 206	17 090	18 451	19 800	20 091
République arabe syrienne													
Enseignement primaire . Enseignement primaire	2 599	2895	5 410	8 758	9 700	10 288	11 042	11 332	12 256	13 354	13 685	14 430	15 618
supérieur Enseignement secondaire	_	_	166 	864 —	671 	936	1 180	1 562 —	1 916 —	2 592	3 589 —	4 122	4 459 —
TOTAL TOTAL GÉNÉRAL	2 599	2 895	5 576	9 622	10 371	11 224	12 222	12 894	14 172	15 946	17 274	18 552	20 077
Enseignement primaire . Enseignement primaire	43 051	47 619	70 562	90 748	98 42 <b>7</b>	102 007	101 504	102 031	101 462	103 632	104 877	110 439	117 030
supérieur Enseignement secondaire	61 —	164 —	1 014	3 819 22	6 242 82	9 683 200	12 86 <b>7</b> 334	15 410 495	18 199 578	19 639 612	23 026 598	25 823 875	28 428 —
TOTAL	43 112	47 783	71 576	94 589	104 751	111 890	114 705	117 936	120 239	123 883	128 501	137 137	145 458

b Moyenne pour l'année scolaire.

Tableau 18 Nombre d'élèves réfugiés fréquentant les écoles publiques et privées au 31 mai 1963 ET NOMBRE DE CRUX POUR QUI L'OFFICE VERSE DES SUBVENTIONS

•	E	nseignemen	t primai	ire Enseignement pris			rimaire supérieur Enseignement secondaire					aire		
Pays	Ecoles ;	publiques	Ecole	s <del>privées</del>	Bcoles	publiques	Bcoles	privées	Ecoles	publiques	Ecole	s <del>priváes</del>	Te	otal
Gaza Jordanie Liban République arabe	15 215ª 629	(—) (15 215)ª (440)	3 623 5 404	(—) (3 623) (3 534)	5 244 153	(—) (4 940)b (117)	1 188 1 876	(—) (188) (1 237)	6 162 4 885 23	(3 400) (4 560) <sup>b</sup> (18)	944 1 137	(—) (209) (766)		(3 400) (28 735) (6 112)
syrienne	4 651	(4 651)	298	(298)	669	(669)	524	(524)	1 010	(1 010)	1 056	(1 056)	8 208	(8 <b>208</b> )
TOTAL	20 495	(20 306)	9 325	(7 455)	6 066	(5 726)	3 588	(1 949)	12 080	(8 988)	3 137	(2 031)	54 691	(46 455)

Note. — On a indiqué entre parenthèses le nombre des élèves pour qui l'Office verse des subventions.

Tableau 19 EFFECTIFS DES ÉLÈVES PAR CLASSE DANS LES ÉCOLES UNRWA-UNESCO AU 31 MAI 1963

				Econ	ES PRIE	AIRES							
1ère	année	2ème	onnée	3ème a	nnée	4ème c	mnée	5ème a	mnée	6ème a	nn é <b>e</b>	Tot	tal
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
3 461	3 397	3 463	3 159	3 321	3 241	3 419	3 246	3 115	2743	3 474	2 431	20 253	18 217
5 493	5 668	4726	4 285	4 158	3 557	4 315	3 119	3 469	2 139	3 060	1 542	25 221	20 310
1 571	1 300	1 821	1 420	1 886	1 544	1 649	1 260	1 547	1 083	1 475	855	9 949	7 462
1 860	1 461	1 611	1 262	1 595	1 178	1 464	1 071	1 411	881	1 173	651	9 114	6 504
12 385	11 826	11 621	10 126	10 960	9 520	10 847	8 696	9 542	6 846	9 182	5 479	64 537	52 493
24 2	11	21 7	47	20 48	30	19 5	43	16 38	38	14 66	51	117	030
	Garçons 3 461 5 493 1 571 1 860 12 385	3 461 3 397 5 493 5 668 1 571 1 300 1 860 1 461	Garçons         Filles         Garçons           3 461         3 397         3 463           5 493         5 668         4 726           1 571         1 300         1 821           1 860         1 461         1 611           12 385         11 826         11 621	Garçons         Filles         Garçons         Filles           3 461         3 397         3 463         3 159           5 493         5 668         4 726         4 285           1 571         1 300         1 821         1 420           1 860         1 461         1 611         1 262           12 385         11 826         11 621         10 126	Ière année         2ème année         3ème année           Garçons         Filles         Garçons         Filles         Garçons           3 461         3 397         3 463         3 159         3 321           5 493         5 668         4 726         4 285         4 158           1 571         1 300         1 821         1 420         1 886           1 860         1 461         1 611         1 262         1 595           12 385         11 826         11 621         10 126         10 960	1ère année         2ème onnée         3ème année           Garçons         Filles         Garçons         Filles         Garçons         Filles           3 461         3 397         3 463         3 159         3 321         3 241           5 493         5 668         4 726         4 285         4 158         3 557           1 571         1 300         1 821         1 420         1 886         1 544           1 860         1 461         1 611         1 262         1 595         1 178           12 385         11 826         11 621         10 126         10 960         9 520	Garçons         Filles         Garçons         Filles         Garçons         Filles         Garçons           3 461         3 397         3 463         3 159         3 321         3 241         3 419           5 493         5 668         4 726         4 285         4 158         3 557         4 315           1 571         1 300         1 821         1 420         1 886         1 544         1 649           1 860         1 461         1 611         1 262         1 595         1 178         1 464           12 385         11 826         11 621         10 126         10 960         9 520         10 847	Ière année         2ème année         3ème année         4ème année           Garçons         Filles         Garçons         5246         154         1649	Ière année         2ème omnée         3ème année         4ème omnée         5ème année           Garçons         Filles         Garçons         Filles         Garçons         Filles         Garçons         Filles         Garçons         Filles         Garçons         Garçons         Filles         Garçons         Filles         Garçons         Garçons         Filles         Garçons         115         70 </td <td>Ière année         2ème onnée         3ème année         4ème onnée         5ème onnée           Garçons         Filles         Ga</td> <td>Ière année         2ème omnée         3ème année         4ème omnée         5ème omnée         6ème a           Garçons         Filles         Garçons         144         74         74</td> <td>1ère année         2ème année         3ème année         4ème année         5ème année         6ème année           Garçons         Filles         Garçons         <t< td=""><td>1ère année         2ème année         3ème année         4ème année         5ème année         6ème année         Total           Garçons         Filles         Garçons         10         Garç</td></t<></td>	Ière année         2ème onnée         3ème année         4ème onnée         5ème onnée           Garçons         Filles         Ga	Ière année         2ème omnée         3ème année         4ème omnée         5ème omnée         6ème a           Garçons         Filles         Garçons         144         74         74	1ère année         2ème année         3ème année         4ème année         5ème année         6ème année           Garçons         Filles         Garçons <t< td=""><td>1ère année         2ème année         3ème année         4ème année         5ème année         6ème année         Total           Garçons         Filles         Garçons         10         Garç</td></t<>	1ère année         2ème année         3ème année         4ème année         5ème année         6ème année         Total           Garçons         Filles         Garçons         10         Garç

Ecoles	PRIMAIRES	SUPÉRIEURES
--------	-----------	-------------

	1ère d	ınnée	2ème	année	3ème (	ınnée	1ème	TH <b>N</b> ÉE	To	tal
Pays	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Gaza	2814	2 470	1 664	1 598	2658	1 593	_		7 136	5 661
Jordanie	2 434	912	2 219	754	1 614	559			6 267	2 225
Liban	493	194	693	288	552	210	223	` 27	1 961	719
République arabe syrienne	1 123	517	976	417	1 038	388	_		3 137	1 322
Total	6 864	4 093	5 552	3 057	5 862	2750	223	27	18 501	9 927
Total général	10 9	57	86	09	86	12	250	•	28 42	28

Tableau 20 RÉPARTITION DES ENFANTS RÉFUGIÉS DE PALESTINE FRÉQUENTANT L'ÉCOLE AU 31 MAI 1963

	Nombre d'écoles	pri	'élèves dans naires des éc RWA-UNES	oles	primaires	primaires supérieures des écoles réf			Nombre des élèves réfugiés des écoles publiques et privées		
Pays	UNRWA- UNESCO		Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Ecoles publiques	Ecoles privées	des réfugiés fréquentant l'école	
Gaza	88	20 253	18 217	38 470	7 136	5 661	12 797	6 162		57 429	
Jordanie	174	25 221	20 310	45 531	6 267	2 225	8 492	25 344a	5 755	85 122	
Liban	61	9 949	7 462	<b>17</b> 411	1 961	719	2 680	805	8 417	29 313	
République arabe											
syrienne	80	9 114	6 504	15 618	3 137	1 322	4 459	6 330	<b>187</b> 8	28 285	
TOTAL	403	64 537	52 493	117 030	18 501	9 927	28 428	38 641	16 050	200 149	

Chiffres provisoires.

<sup>·</sup> Chiffres provisoires.

b En Jordanie l'Office verse des subventions pour 9 500 élèves qui fréquentent les écoles primaires supérieures et secondaires de l'Etat; les chiffres relatifs à la répartition de ces élèves entre les deux catégories d'établissements ne sont qu'estimatifs.

#### FORMATION PROFESSIONNELLE

Tableau 21

Ecoles normales et techniques et nombre de diplômés (1952-1963)

	Date d'ouverture			Non	nbre as	unusi d	e diplo	més (:	1952-19	963)			1963 (chiffres	Nombre
Rtablissements	de l'école	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	soires)	total de diplômés
Ecole professionnelle de Kalandia (Jordanie)	Février 1954	_	_	_	136	39	37	130	79	193	157	195	162	1 128
Ecole professionnelle de Wadi Seir (Jordanie)	Septembre 1960			_	_	_	_	_	_	_	64	183	231	478
Ecole professionnelle de Gaza	Septembre 1954	_	_	_	29	144		122	32	139	45	124	63	698
Ecole professionnelle de Damas (R.A.S.)	Novembre 1961		_		_	_		_	_	_		16	173	189
Ecole professionnelle de Sibline (Liban)	Septembre 1962			_		_		_	_	_	_	_	80	80
Ecole d'agriculture de Beit Hanoun (Gaza)	Septembre 1961	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_		_
Ecole normale d'instituteurs de Ramallah (Jordanie)	Septembre 1960		_		_		_		_	_	_	99	89	188
Ecole professionnelle féminine de Ramallah (Jordanie) <sup>a</sup>	Septembre 1962		_	_	_	_	_	_	11	25	19	46	_	101
Ecole normale d'instituteurs de Homs (R.A.S.)	Octobre 1962	_	_	_		_			_	_	_	_	57	57
Cours de formation de maîtres à Gaza	Septembre 1961	_		_	_	_				_		_	_	-
Cours de formation de maîtres au Caire (R.A.U.)	Septembre 1961		_	_		_	_		_	_	_	_	_	_
Cours du soir (secrétariat) à Beyrouth et Tripoli (Liban)	Janvier 1952	30	29		74	64	14	18	30	28	30	30	30	377
Cours de formation professionnelle à l'Institut Amilié de Beyrouth (Liban)	Septembre 1962		_	_	_	_	_	_	_	_		_		
Cours à l'Institut de formation in- dustrielle et technique de Matariyé (R.A.U.)	Septembre 1962	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	
TOTAL		30	29	_	239	247	51	<del>27</del> 0	152	385	315	693	885	3 296

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> En septembre 1962, l'ancienne école normale de jeunes filles de Ramallah a été transférés dans un nouveau centre comprenant une section de formation des institutrices et des sections techniques.

Tableau 22

Prévisions relatives au nombre de places, d'élèves et de diplômés des écoles normales et techniques en 1962-1963, 1963-1964 et 1964-1965

On trouvera ci-dessous le nombre maximum d'élèves que chaque école peut recevoir, l'effectif réel ou prévu pour l'année considérée et le nombre de diplômes prévu, étant admis que toutes les places sont occupées.

		1962-1963			1963-1964		1964-1965		
Etablissements	Nombre total de places	Nombre d'élèves	Nombre de diplômés	Nombre total de places	Nombre d'élèves	Nombre de diplômés	Nombre total de places	Nombre d'élèves	Nombre de diplômés
Ecole professionnelle de Kalandie (Jordanie)		348	164	392	392	252	392	392	212
Ecole professionnelle de Wadi Sei (Jordanie)		404	264	396	396	228	396	396	240
Ecole professionnelle de Gaza	. 368	276	64	368	368	212	<b>368</b>	368	156
Ecole professionnelle et Damas (Ré publique arabe syrienne)		392	244	392	392	264	392	392	236

## Prévisions relatives au nombre de places, d'élèves et de diplômés des écoles normales et techniques en 1962-1963, 1963-1964 et 1964-1965

		1962-1963		3	1963-1964			1964-1965	
Etablissements	Vombre total de places	Nombre d'élèves	Nombre de diplômés	Nombre total de places	Nombre d'élèves	Nombre de diplômés	Nombre total de places	Nombre d'élèves	Nombre de diplômés
Ecole professionnelle de Sibline (Liban)		288	88	396	396	288	396	396	180
Ecole d'agriculture de Beit Hanoun (Gaza)		50	_	75	75	25	75	<b>7</b> 5	25
Ecole normale d'instituteurs de Ramallah (Jordanie)		300	100	400	400	200	400	400	200
Ecole professionnelle de jeunes filles de Ramallah (Jordanie)		294	_	633	538	149	633	633	244
Ecole normale d'instituteurs de Homs (R.A.S.)		192	192	192	192	192	192	192	192
Institut pédagogique et technique de Sibline (Liban)		_		264	157	50	264	264	157
Formation de maîtres à Gaza*	240	240	_	240	240		240	240	_
Formation de maîtres au Caire (République arabe unie)		60		90	90		90	90	.ચ)
Cours du soir (secrétariat) à Beyrouth et Tripoli (Liban)*		30	30	30	30	30	30	30	30
Cours de formation professionnelle à l'Institut Amilié, Beyrouth (Liban) <sup>a</sup>	•	50		20	20	· <u> </u>	20	20	20
Cours à l'Institut de formation in- dustrielle et technique de Matariyé (République arabe unie)		12		60	24		60	36	
TOTAL	3 692	2906	1 146	3 948	3 710	1 890	3 948	3 924	1 922

<sup>\*</sup> Etablissement n'appartenant pas à l'UNRWA.

#### **BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Tableau 23

Répartition par discipline des titulaires de bourses universitaires de l'Office (1962-1963)

Disciplines	Gaza	Jordanie	Liban	République arabe syrienne	Total
Lettres et sciences	46	60	-33	11	150
Agriculture	5		_	4	9
Commerce	4		_	1	5
Art dentaire		7	1		8
Economie	1	1	_	_	2
Professorat	1		_	1	2
Génie civil, constructions mécaniques et appareillage électrique	48	61	31	32	172
Sylviculture		2	_	3	5
Médecine	42	80	12	22	156
Pharmacie	9	5		4	18
Assainissement	1		1	1	3
Statistique	1	_	1	. —	2
TOTAL	158	216	79	79	532
Bourses non utilisées	1	4	2	5	12

#### **QUESTIONS FINANCIERES**

Tableou 24

Etat récapitulatif des recettes, des dépenses et du fonds de roulement de l'Office pour la période du 1er mai 1950 au 31 décembre 1963\*

(en dollars des Etats-Unis)

		Recettes			Ajustements opérés	Fonds de
Périodes	Engagements de contributions des gouvernements	Autres recettes	Total des recettes	Dépenses	sur le fonds de roulements Augmentations (réductions)	ronas ae roulement en fin de période
ler mai 1950-30 juin 1951	39 477 281	1 346 325	40 823 606	33 598 972b		7 224 634
ler juillet 1951-30 juin 1952	67 686 495	1 018 785	68 705 280	28 573 058	215 792	47 572 648
ler juillet 1952-30 juin 1953	26 867 673	440 419	27 308 092	26 778 934	518 220	48 620 026
ier jaillet 1953-30 juin 1954	22 684 330	575 024	23 259 354	29 192 012	(157 264)	42 530 104
ler juillet 1954-30 juin 1955	23 673 500	594 161	24 267 661	29 222 705	(114 217)	37 460 843
ler juillet 1955-30 juin 1956	23 385 026	571 866	23 956 892	32 198 550	(164 814)	29 054 371
ler juillet 1956-31 décembre 1957	42 378 773	1 072 872	43 451 645	52 464 139	198 575	20 240 452
ler janvier 1958-31 décembre 1958	32 555 876	1 104 793	33 660 669	32 777 564	36 519	21 160 076
ler janvier 1959-31 décembre 1959	32 625 400	1 405 205	34 030 605	35 015 817	110 688	20 285 552
ler janvier 1960-31 décembre 1960	33 828 887	2 629 135	36 458 022	34 674 460	150 084	22 219 198
ler janvier 1961-31 décembre 1961	34 386 052	2 306 293	36 692 345	39 051 521	194 943	20 054 965
ler janvier 1962-31 décembre 1962	34 308 775	1 346 239	35 655 014	35 688 844	615 154	20 636 289
ler janvier 1963-31 décembre 1963	34 742 9294	1 140 000d	35 882 929d	36 665 000a	_	19 854 218
	448 600 997	15 551 117	464 152 114	445 901 576	1 603 680	

Les chiffres du tableau ci-dessus sont établis, jusqu'à l'année 1962 inclusivement, d'après les états financiers de l'Office vérifiés par les commissaires aux comptes, mais ils ont été modifiés de façon à faire apparaître clairement pour chaque exercice financier les recettes et les dépenses (y compris les engagements de dépenses) qui s'appliquent au budget de l'exercice en question, quelle que soit la date à laquelle el fait les recettes ont été perçues ou les dépenses effectuées. C'est dans le rapport du Commissaire général pour 1961-1962 que ce mode de calcul a été adopté pour la première fois et l'on a dû procéder depuis à quelques légers ajustements sur les chiffres qui y figuraient.

b Y compris un montant de 2646 909 dollars représentant le déficit de l'Aide des Nations Unies aux réfugiés de Palestine, qui a été couvert par l'Office.

c Ces ajustements correspondent surtout à des dettes et des engagements de dépenses liquidés à un montant moindre que celui qui avait d'abord été inscrit dans les prévisions de dépenses. On a tenu compte aussi de la réévaluation des stocks, de la récupération d'éléments d'actif précédemment inscrits au passif et de variations du prix des denrées, qui ne peuvent être imputés sur aucun chapitre en particulier. Ces ajustements sont indiqués séparément en raison de la difficulté qu'il y aurait à déterminer l'exercice auquel ils doivent s'appliquer.

d Chiffres estimatifs.

Tableau 25

Etat détaillé des recettes de l'UNRWA (1er mai 1950-31 décembre 1963)<sup>a</sup>

(en dollars des Etats-Unis)

	Du 1-5-50			Pour les 12 mi	ois se terminant l	e		Total des
Contributaires	au 31-12-57	31-12-58	31-12-59	31-12-60	31-12-61	31-12-62	31-12-63b	recettes
	I. — Con	ITRIBUTIONS	ANNONCÉES	PAR LES GOU	VERNEMENTS			
Arabie Saoudite	539 777	100 000	186 038	<b>197 77</b> 8	100 000		485 774	1 609 36
Australie	1 590 303	195 200	190 400	196 000	201 600	201 600	201 600	2 776 70
Autriche	4 550	1 400	2 000	2 000	2 000	2 000	3 000	16 95
Bahrein	23 867	_			_			23 86
Belgique	176 000	20 000	30 000	20 000	30 000	30 000	30 000	336 00
Birmanie	8 500			1 046		_	_ ,	9 54
Bolivie	5 000		_			_	_	5 00
Brésil	25 000	_			_			25 00
Cambodge	4 000	_	857	571	571	<b>571</b>	571	7 14
Canada	4 302 188	2 075 000	2 075 000	3 060 000	2 069 500	925 000	925 000	15 431 68
Ceylan	1 400	_		<del></del> '	1 000	1 000	_	3 40
Chypre		_	_		560	563	_	1 12
Cuba			5 000	_	_			5 00

## Tableau 25 (suite)

# Etat détaillé des recettes de l'UNRWA (ler mai 1950-31 décembre 1963)\* (en dollars des Etats-Unis)

	D., 4 7 76			Pour les 12 m	ois se terminan	: le		T-1,1 3
Contributaires	Du 1-5-50 au 31-12-57	31-12-58	31-12-59	31-12-60	31-12-61	31-12-62	31-12-63b	Total des recettes
	I. — CONTR	IBUTIONS AN	NONCÉES PAR	LES GOUVERN	NEMENTS (SW	ite)		•
Danemark	275 390	<b>72 400</b>	43 440	43 440	47 060	50 680	68 680	601 09
Espagne		16 667	_		_	_	9 000	25 66
Etats-Unis d'Amérique	173 222 000	22 996 069	23 000 000	23 000 000	24 350 000	24 700 000	24 700 000	315 968 06
Ethiopie	35 500	_				-		35 50
Fédération de Malaisie	1 500		3 000	1 500	1 500	1 500	15 738	<b>24 7</b> 3
Fédération de la Rhodésie et			0 000	2000	2 000	2000	.0.00	39 20
du Nyassaland	39 200	_	<del></del>			10 000	10 000	23 00
Finlande	3 000 10 516 174	252 305	264 002	182 757	182 209	192 458	192 320	11 782 22
	10 310 174	232 303		10%, 757	102 209	192 430		
Gambie			30	120.045	104 701		105 600	618 60
Gaza	19 157	22 986	129 592	130 045	124 721	86 504	105 600	15 00
Ghana		20.000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	230 01
Grèce	113 517	39 000	15 000	17 500	15 000	15 000	15 000	
Haïti	6 000				_			6 000
Honduras	2 500	_	_		_	_	_	2 50
Inde	187 999 240 000	15 <b>7</b> 56	10 504	13 235	21 008	21 008	21 008	290 518 240 00
Iran	11 154	5 333	5 666	6 000	3 000	6 000	6 000	43 15
Irlande		3 000	2814	7 000	14 062	20 000	20 000	63 870
Israël	256 547	_	2014	7 000	_		_	256 54
Italie	100 471	40 000	40 000	80 000	80 000	80 000	80 000	500 47
	50 000	10 000	10 000	12 500	10 000	10 000	10 000	112 500
Japon	743 203	10000	99 045	98 550	98 280	100 820	100 820	1 341 653
Jordanie		100 933	99 043	90 330	90 200			
Katar	41 895	_	_	_		~~	20 833	62 72
Koweït	31 500				131 250	220 000	220 000	602 750
Laos	1 207	_	1 000	500		_		270
Liban	401 114	7 788	23 844	23 844	40 125	44 967	44 967	586 649
Libéria	_	5 000	6 500	5 000	5 000	5 000	<b>5 000</b>	31 500
Libye		14 000	10 000		_	_		24 000
Luxembourg	14 000	2 000	2 000	2 000	2 000	3 000	2 000	27 000
Maroc	5 714	4762	4 796	4 000	40 687	19 802	4 000	83 76
Mexique	115 691		_	_				115 69
Monaco	1 429	2 381	203	204	1 224	204	204	5 849
Nigéria		_	_	<del></del>		_	5 000	5 000
Norvège	305 569	49 000	42 000	42 000	42 000	49 000	56 000	585 569
Nouvelle-Zélande	1 008 000	140 000	140 000	168 000	140 000	140 000	140 000	1 876 000
Pakistan	393 719	20 964	20 964	<i>2</i> 2 014	20 953	20 964	20 964	<b>520</b> 542
Pays-Bas	197 369	32 895	65 <b>7</b> 90	65 <b>7</b> 90	69 061	<b>110 497</b>	110 497	651 899
Philippines	11 250	_	_	_			_	11 250
République arabe syrienne	657 821	<b>76 498</b>	81 909	83 474	74 439	96 98 <b>7</b>	<b>76 385</b>	1 147 513
République arabe unie	2 647 239	228 850	326 324	339 083	418 397	359 214	388 800	4 707 907
République de Corée	4 000		_	_	1 500	1 000		6 500
République Dominicaine	5 000	_	_	_			1 000	6 00
République du Viet-Nam	11 000		2 500	-	2 500	2 500	2 500	21 09
République fédérale d'Alle- magne	65 410	190 476	238 095	238 095	250 000	625 000	625 000	2 233 07
Royaume-Uni de Grande Bre-								
tagne et d'Irlande du Nord	46 900 004	5 ~0 000	5 400 000	5 624 000	5 400 000	5 400 000	5 400 000	79 724 00
Saint-Siège		_	1 000	_	10 965	1 000	1 000	13 96
Salvador	500	-	_	_	_		_	500
Soudan	144 000	4 200	_	_	2 870	2870	2 870	156 810
			57 915	57 915				1 505 92
Suède	337 927	96 873	57 915	57 915	<b>57</b> 915	482 950	414 432	

# ETAT DÉTAILLÉ DES RECETTES DE L'UNRWA (1er MAI 1950-31 DÉCEMBRE 1963) a (en dollars des Etats-Unis)

				Pour les 12 m	ois se terminan	t le		Total des
Contributaires	Du 1-5-50 au 31-12-57	31-12-58	31-12-59	31-12-60	31-12-61	31-12-62	31-12-63b	
	I. — CONT	RIBUTIONS A	nnoncées pa	R LES GOUVER	NEMENTS (fi	n)		
Suisse	58 409	<b>7</b> 0 093	35 047	35 046	34 884	216 116	168 366	617 961
Thailande		_	3 125	_			~_	3 125
Tunisie		2 000	2 000	-	2 000	2 000	2 000	10 000
Turquie	15 714	5 045	5 000	5 000	5 000	8 000	8 000	51 759
Uruguay	5 000	_		-		_	_	5 000
Yougoslavie	268 700	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	20 000	488 700
Divers gouvernements (recettes procurées par les timbres commémoratifs de l'Année mondiale du réfugié)			_	_	238 211	 :	_	238 21 1
iugie)								
TOTAL des contributions an- noncées par les gouverne- ments	246 153 078	32 555 876	32 625 400	33 828 887	34 386 052	34 308 775	34 742 929	448 600 997
		II. — Con	rributions d'	AUTRES SOUR	CES			
UNESCO	566 868	82 268	114 916	164 121	186 703	280 841	296 000	1 691 717
OMS	283 284	33 029	33 610	25 254	<b>27</b> 582	50 053	44 000	496 812
Divers	1 689 265	142 075	254 392	1 118 528	986 243	627 290	400 000	5 <b>217 793</b>
TOTAL des contributions d'autres sources	2 539 417	257 372	402 918	1 307 903	1 200 528	958 184	740 000	7 406 322
	III. — R	ECETTES DIVE	rses et ajus	rements sur	LES CHANGES	5		
	3 080 035	847 421	1 002 287	1 321 232	1 105 765	388 055	400 000	8 144 795
TOTAL des recettes	251 772 530	33 660 669	34 030 605	36 458 022	36 692 345	35 655 014	35 882 929	464 152 114

Les données de ce tableau sont établies, jusqu'à l'année 1962 inclusivement, d'après les états financiers de l'Office vérifiés par les commissaires aux comptes, mais ils ont été modifiés de manière à faire apparaître les contributions annoncées par

les gouvernements pour chaque exercice, quelle que soit la date à laquelle elles ont été versées.

. . . . . . . . . .

#### Tableau 26

Etat des recettes hors budget, entre le 1er octobre 1961 et le 30 juin 1963, destinées aux bourses de formation professionnelle et λ des usages connexes<sup>a</sup>

Contributaires	Pour 1961	Pour 1962	Pour 1963	Total
Arabie Saoudite	100 000	_	_	100 000
Danemark			18 000	18 000 <sup>1</sup>
Fédération de Malaisie	-		14 238	14 238
Finlande	_	10 000	10 000	20 000
Katar		_	20 833	20 833
Koweit	-	100 000	100 000	200 000
Suède	_	425 035	164 850	589 8851
Suisse		181 232	133 482	314 714
The second second second				
Total des contributions annoncées par les gouvernements	100 000	716 267	461 403	1 277 670

b Chiffres estimatifs.

Etat des recettes hors budget, entre le 1er octobre 1961 et le 30 juin 1963, destinées aux bourses de formation professionnelle et  $\lambda$  des usages conneæs<sup>a</sup>

Contributaires	Contributions en 1961	Contributions su 1962	Contributions en 1963	Montant des engagements pour 1963	Total
Australie					
Association australienne pour les Nations Unics (Section de Victoria)		1 008	504		1 512
Comité australien pour l'Année mondiale du réfugié	_	12 096	_	terosis.	12906
		13 104	504		13 608
4					
Autriche		2005			
Caritas		3 905			3 905
Canada					
Association canadienne pour les Nations Unies		213	521		734
Leonard W. Brockington		452	463	_	925
Croix-Rouge de la jeunesse du Canada	_	23 125		23 125	46 250
Eglise anglicane du Canada (Fonds de secos:		A 60E			4 605
mondial du Primat)  Fédération internationale des femmes de		4 625	_		4 625
carrières libérales et commerciales (section					
canadienne)	-		3 245	3 000	6 245
Alan Henderson		951	_	-	951
M. et Mme D. C. Henderson  Contributions diverses, y compris des dons de partic liers pour l'octroi d'une bourse d'un	_	4 689		<del></del> ,	4 689
an		1 155	<del>-</del>		1 155
		35 220	4 229	26 125	65 574
Etats-Unis d'Amérique			<del></del>		
American Council for Judaism	<u></u> .	5 000	_		5 000
American Federation of Labour and Congress			F 000		
of Industrial Organizations		<i>5</i> 000	5 000		10 000
American Friends of the Middle East	3.4,	<del></del>	1 000	-	1 000
American Machine and Foundry Foundation		7 500		_	7 500
American Middle East Relief (AMER)	4 818	16 019		<del></del> .	20 837
Arabian American Oil Company (ARAMCO)	<del>-</del> .	20 059	15 194		35 253
Christian Women's Fellowship, National City Christian Church, Washington, D. C	1 500	1 000	1 045		3 545
Christian Women's Fellowship of First Chris-	1.000				
tian Church, Wichita	1 000			_	1 000
Co-operation for American Remittances for	_	***	1 500	1 500	3 000
Everywhere (CARE)		<b>1</b> 1 468			11 468
Dahran Women's Group (ARAMCO)		499		_	499
Futures for Children	68	621	_		689
Glenview Community Church	-	-	500	500	1 000
Joseph E. Johnson	-	400	500		900
Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (Section des Etats-Unis)				500	500
NAJDA — American Women for the Middle		1 000	500	-	1 500
East  Netional Council of the Church of Christ		15 000	JW.		15 000
National Council of the Church of Christ		2000			2000
Ottinger Foundation	<del></del>	4075	10 220		20 295
David Rockefeller	<del></del>	10 000	10 &&V	<del></del>	10 000

## Tableau 26 (suite)

Etat des recettes hors budget, entre le 1er octobre 1961 et le 30 juin 1963, destinées aux bourses de formation professionnelle et  $\lambda$  des usages connexes

	Contributions	Contributions	Contributions		
Contributaires	en 1961	en 1962	en 1963	pour 1963	Total
Stats-Unis d'Amérique (suite)				•	
U.S. Omen	_	559			579
Sarah Winthrop Memorial Fund  Contributions diverses, y compris des dons	_	_	500		500
de particuliers pour l'octroi d'une bourse d'un an	150	1 159	2 000		3 309
	7 536	108 359	37 959	2 500	156 35
inlande					
Guides finlandaises		3 132			3 13
Contributions diverses			366		36
		3 132	366		3 49
rlande					
Croix-Rouge irlandaise	626	••••			62
'talie					
Sc iété Olivetti	-	-	4 982		4 98
Monaco		-			
Association des Guides de Monaco	*		500		50
Norvège				9.000	9.0
Conseil norvégien pour les réfugiés				8 000	800
Nouvelle-Zélande					
New Zealand Council of Organizations for Relief Overseas (CORSO)	6 342		7 000	43 500	56 84
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord					
Association pour les Nations Unies	14 000	1 498		28 000	43 49
Vicomte et Vicomtesse Astor	_	2 240	560	_	28
British Bank of the Middle East			16 128	_	16 1
British Council of Churches	_	42 000	-		42 0
Campagne mondiale contre la faim (Comité du Royaume-Uni)			_	94 304	94 3
Catholic Women's League		14 000	-	<b></b> .	140
M. Leslie H. Colls	٠ _	1 960		560	2 5
Fédération nationale des femmes de carrières			4.044	4 444	
libérales et commerciales	_	1.000	3 024	3 000	60
M. et Mme F. M. Gilliat		1 000 1 008	_		10 10
Mile M. E. Gow		1000	_	_	10
Great Messenden)	-			504	5
W. S. May	-	1 008	_		10
Oxford Committee for Famine Relief		33 600	<b>37 800</b>		71 4
Mile M. Rogers	_	504	504		10
Save the Children Fund		-	3 360	17 000	20 3
St. Helen's School			504	_	5
Mile C. Symonds	_	,504	504		10
Theosophical Order of Service	_	504			5
			700		
Unilever Ltd		_	500	_	5

Etat des recettes hors budget, entre le 1er octobre 1961 et le 30 juin 1963, destinées aux bourses de formation professionnelle et  $\lambda$  des usages connexes<sup>a</sup>

Contributaires	Contributions en 1961	Contributions en 1962	Contributions en 1963	Montant des engagements pour 1963	Total
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (suite)					
Wetherby Refugee Committee  Contributions diverses, y compris des dons de particuliers pour l'octroi d'une bourse	_	504	_	-	504
d'un an		3 331	505	*****	3 836
	14 000	105 061	64 789	144 768	328 618
Suède					
Croix-Rouge suédoise		1 314	10040	_	1 314
paix et la liberté (Section suédoise)	-			500	500
Save the Children Fund	_	9 942	_	_	9 942
		11 256	_	500	11 756
Suisse					
Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales (sec-					
tion suisse)			500	500	1 000
Mile E. Feller		1 000	_	_	1 000
		1 000	500	500	2 000
Organisations et associations internationales non gouvernementales					
Association mondiale des guides et des éclai- reuses	_	_	3 024	_	3 024
Confédération internationale des syndicats					
libres	-	1 000	3 000	_	4 000
carrières libérales et commerciales	_	1 064		_	1 064
Fédération luthérienne mondiale	_	_	10 000	_	10 000
Fonds du personnel de l'Office européen des Nations Unies pour les réfugiés		1 005	1 005		2 010
Zonta international		3 927	19816	_	23 743
Zonta (région de l'Europe septentrionale)		502	500	500	1 502
Divers donateurs anonymes		31	581		612
<u>:</u>	_	7 529	37 926	500	45 955
Total des contributions non gouvernementales versées ou annoncées	28 504	340 661	161 005	227 893	758 063
Total	128 504	1 056 928	622 408	227 893	2 035 733

a Les contributions figurant dans ce tableau sont incluses dans les chiffres des tableaux 24 et 25 et ne s'y ajoutent pas.

b Ces pays se sont également engagés à verser de nouvelles contributions en 1964.

#### Tableau 27

#### Etat des augmentations annoncées par les gouvernements au titre de leurs contributions ordinaires et destinées au programme d'enseignement général et professionnel.<sup>2</sup>

(en dollars des Etats-Unis)

Contributoires	Montant de l'augmentation de la contribu- tion ordinaire annoncés	Année de l'augmentation
Arabie Saoudite	100 000	1963
Australie	11 200	1960/61
Cambodge	5 <b>7</b> 0	1959
Ceylan	1 000Ն	1961
Chypre	560b	1961
Corée	1 000ъ	1961
Danemark	7 240	1961/62
Etats-Unis d'Amérique	1 700 000	1961/62
Irlande	20 000	1959 à 1962
Italie	40 000ъ	1960
Koweit	120 000	1962
Luxembourg	1 000b	1962
Maroc	14 940b	1962
Norvège	14 000	1962 et 1963
Pays-Bas	77 602	1959 et 1962
République du Viet-Nam	2 500	1961
République fédérale d'Allemagne	375 000	1962
Saint-Siège	1 000	1962
Turquie	3 000	1962
Augmentation du montant total des contributions ordinaires annoncées	2 490 612	

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ce tableau indique les augmentations annoncées par les gouvernements dans le montant de leurs contributions ordinaires par rapport à 1958 et spécialement destinées à aider au financement du programme élargi d'enseignement général et professionnel de l'Office. Cependant, depuis 1958, le montant des engagements au titre des contributions ordinaires non expressément destinées à l'enseignement général et professionnel a diminué d'à peu près 1 million de dollars; l'augmentation nette du montant total des contributions ordinaires annoncées n'est donc que de 1 400 000 dollars environ.

Tableau 28

Contributions gouvernementales fournies directement aux réfugiés<sup>2</sup> pour l'année se terminant le 30 juin 1963

(en dollars des Etats-Unis)

Contributaires	Services d'ensei- gnement	Services sociaux	Services médicaux	Logement	Services de sécurité	Services divers	Frais d'adminis- tration	Total
Jordanie	890 736	250 734	456 296	19 709	88 239	73 746	79 800	1 859 260
Liban		*****	24 194	_	-		145 161	169 355
République arabe syrienne	374 210	226 315	77 631	842 105	39 473	67 105	200 000	1 826 839
République arabe unie	599 702	312 096	138 529	****	106 950	24 610	72 176	1 254 063
France	19 360	_				-		19 360
	1 884 008	789 145	696 650	861 814	234 662	165 461	497 137	5 128 877

a Outre ces contributions dont bénéficient directement les réfugiés, tous les gouvernements en question contribuent au budget de l'UNRWA. Leurs contributions à ce titre apparaissent dans la comptabilité de l'Office et sont indiquées aux tableaux 24 et 25. Il y a également lieu de signaler que l'Office (et dans certains cas les institutions bénévoles qui s'occupent des réfugiés) est exonéré du paiement des impôts et des droits de douane. De plus, les dépenses afférentes aux services normalement

assurés par les gouvernements des pays d'accueil se trouvent augmentées en raison de l'utilisation de ces services par les réfugiés.

Tous les chiffres ci-dessus sont tirés des données fournies par les gouvernements intéressés et sont exprimés en dollars, la conversion étant opérée aux taux de change appliqués par l'Office dans sa comptabilité sur la base soit des cours officiels, soit des cours du marché libre, selon le cas.

<sup>&</sup>lt;sup>b</sup> D'après le montant des engagements de contributions jusqu'en 1962; la contribution au titre de l'exercice 1963 n'a pas encore été annoncée.

#### PERSONNEL DE L'OFFICE

Tableau 29

Personnel de l'Office au 31 décembre 1961 et au 31 décembre 1962

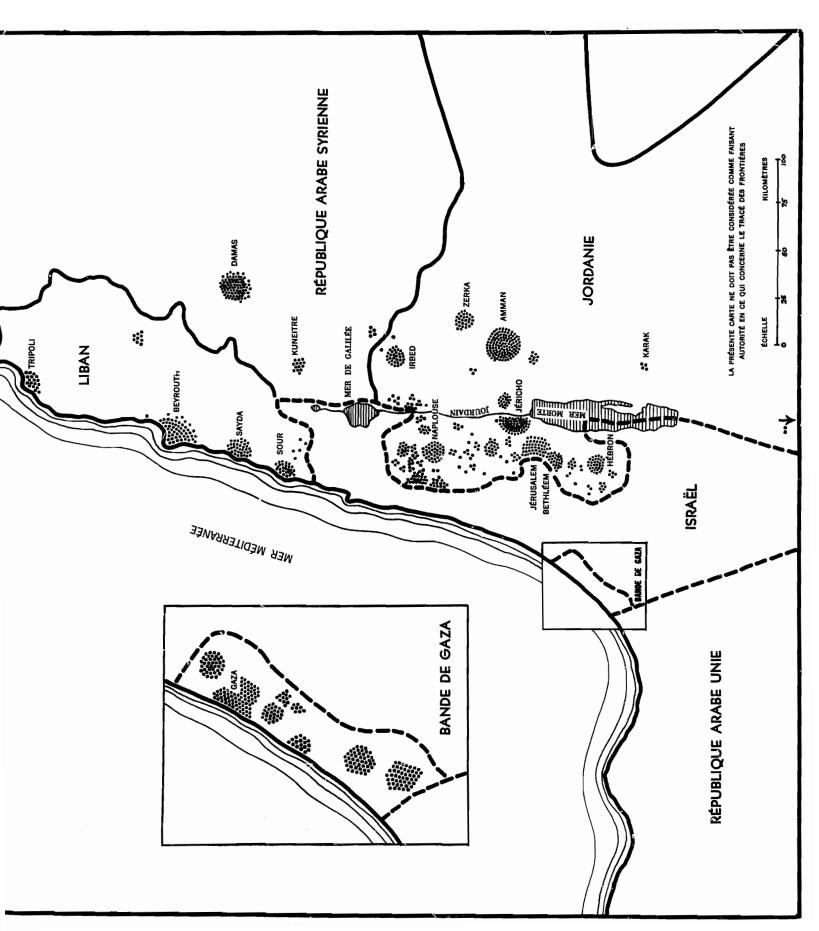
	Personnel recruté sur le plan régional			Personnel international			_
Date	Poyé au mois	Payé à la journée	Total	UNRWA	Détaché on prêté par d'autres organismes des Nations Unies	Total	Total général
31 décembre 1962	7 388	3 907	11 295	136	28	164	11 459
31 décembre 1961	7641	3 968	11 609	149	31	180	11 789

Notes. — 1) Le personnel recruté sur le plan régional se compose à peu près exclusivement de réfugiés. 2) L'augmentation d'environ 3 p. 100 qui s'est produite de 1961 à 1962

est due presque entièrement au développement du programme de formation professionnelle de l'Office.

## APPENDICE

(Carte)



## ADRESSES OÙ LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES ET DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE SONT EN VENTE

#### AFRIQUE

PRIQUE DU SUD: VAN SCHAIK'S BOOK STORE (PTY.), LTD.
Church Street, Box 724, Preforia. CAMEROUN: LIBRAIRIE DU PEUPLE AFRICAIN La Gérante, B. P. 1197, Ycoundé. DUFFUSION INTERNATIONALE CAMEROUNAISE DU LIVRE ET DE LA PRESSE, Songmellima. CONGO (Liappolaville): INSTITUT POLITIQUE • S. F. 2307, Léopoldville. ÉTHIOPIE: INTERNATIONAL PRESS AGENCY P. O. Box 120, Addis-Abeba. CHANA: UNIVERSITY BOOKSHOP University College of Ghana, Legon, Accra. KENYA: THE E.S.A. BOOKSHOP Box 30167, Nairobi BOX 30167, Nairobi
MAROC: CENTRE DE DIFFUSION DOCUMENTAIRE
DU B.E.P.I., 8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.
RÉPUBLIQUE ARABE UNIE: LIBRAIRIE
"LA RENAISSANCE D'ÉGYPTE"
9 St. Adiy Paska, Le Caire.
RHODÉSIE DU SUD: THE BOOK CENTRE
First Street, Salisbury.

## AMÉRIQUE DU NORD

CANADA: THE QUEEN'S PRINTER ÉTATS-UNES D'AMÉRIQUE: SALES SECTION, UNITED NATIONS, New York

### AMÉRIQUE LATINE

ARGENTINE: EDITORIAL SUDAMERICANA, S. A. Alsina 500, Buenos Aires. BOLIVIE: LIBRERIA SELECCIONES Casilla 972, La Paz. BRÉSIL: LIVRARIA AGIR Rua Mexico 98-8, Caixa Postal 3291. Rio de Janeiro.

CHILL:

EDITORIAL DEL PACIFICO Ahumada 57, Santiago. LIBRERIA IVENS Casilla 205, Santiago. COLOMBIE: LIBRERIA BUCHHOLZ Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá. COSTA RICA: IMPRENTA Y LIBRERIA TREJOS Apartado 1313, Son José.

CUBA: LA CASA BELGA O'Ruilly 455, La Habana.

ÉQUATEUR: LIBRERIA CIENTIFICA Casilla 362, Guyaqquil. GUATEMALA: SOCIEDAD ECONOMICA-FINANCIERA 6a Av. 14-33, Ciudad de Guatemala. HAITE: LIBRAIRIE "À LA CARAVELLE"

Part-au-Prince.

HONDURAS: LIBRERIA PANAMERICANA Tegucigalpa.

MEXIQUE: EDITORIAL HERMES, S. A. Ignacio Mariscul 41, México, D. F. PANAMA: JOSE MENENDEZ Agencia Internacional de Publicaciones, Apartado 2052, Av. 8A; sur 21-58, Panamó. PARAGUAY: AGENCIA DE LIBRERIAS DE SÁLVADOR NIZZA Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción. Cane Fre. Franco No. 37-39, Assertanto Particolor Libreria Internacional Del Peru, S. A., Casille 1417, Lime.
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE: LIBRERIA DOMINICANA Mercedes 49, Santo Domingo.

SALVADOR: MANUEL NAVAS Y CIA. Ia. Avenida sur 37, San Salvador.

URUGUAY: REPRESENTACION DE EDITORIALES, PROP. H. D'ELIA Plaza Cagancha 1342, 1º piso, Montevideo.

VENEZUELA: LIBRERIA DEL ESTE Av. Miranda, No. 52, Edf. Galipán Jaracas.

#### ASIE

RMANIE: CURATOR, GOVT, BOOK DEPOT

CAMBODGE: ENTREPRISE KHMÈRE DE LIBRA!!!E Imprimerie & Papeterie, S. à R. L., Phnom-Penh. CEYLAN: LAKE HOUSE BOOKSHOP Assoc. Newspapers of Ceylon, P. O. Box 244, Colombo.

THE WORLD BOOK COMPANY, LTD.
99 Chung King Road, 1st Section, Taipeir, Taiwan. THE COMMERCIAL PRESS, LTD. 211 Honan Road, Shanghai. CORÉE (RÉPUBLIQUE DE): EUL-YOO PUBLISHING CO., LTD. 5, 2-KA, Chongno, Seoul.

HONG-KONG: THE SWINDON BOOK COMPAN\*
25 Nathan Road, Kowloon.

NDE:

ORIENT LONGMANS Bombay, Calcutta, Hyderabad, Madras et New Delhi. OXFORD BOOK & STATIONERY COMPANY Calcutta et New Delhi. P. VARADACHARY & COMPANY INDONÉSIE: PEMBANGUNAN, LTD. Gunung Sahari 84, Djakarta.

JAPON: MARUZEN COMPANY, LTD. 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.

PAKISTAN:

THE PAKISTAN CO-OPERATIVE BOOK SOCIETY Dacca, East Pakiston PUBLISHERS UNITED, LTD. THOMAS & THOMAS

PHILIPPINES: ALEMAR'S BOOK STORE 769 Rizal Avenue, Manila. POPULAR BOOKSTORE 1573 Doroteo Jose, Manila. SINGAPOUR: THE CITY BOOK STORE, LTD. Collyer Quay. THAÎLANDE: PRAMUAN MIT, LTD. 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok. NIBONDH & CO., LTD. New Road, Sikak Phya Sri, Bangkok.

SUKSAPAN PANIT Mansion 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok. VIÊT-NAM (RÉPUBLIQUE DU): LIBRAIRIE-PAPETERIE XUÂN THU 185, rue Tu-do, B. P. 283, Saigon.

#### EUROPE

ALLEMAGNE (RÉP. FÉDÉRALE D'):

R. EISENSCHMIDT Schwanthaler Str. 59, Frenkfurt/Main. ELWERT UND MEURER Hauptstrasse 101, Berlin-Schönoberg. ALEXANDER HORN Spiegelgasse 9, Wiesbaden. W. E. SAARBACH Gertrudenstrasse 30 교육 (학)

AUTRICHE:

GEROLD & COMPANY Graben 31, Wien, I. B. WÜLLERSTORFF Markus Sittikusstrasse 10, Salzburg. GEORG FROMME & CO., Spengergasse 39, Wien, V. BELGIQUE: AGENCE ET MESSAGERIES DE LA PRESSE, S. A. 14-22, rue du Persil, Bruxelles. BULGARIE: RAZNOÏZNOS, 1, Tzar Assen, Sofia.

CHYPRE: PAN PUBLISHING HOUSE 10 Alexander the Great Street, Strovolos. DANEMARK: EJNAR MUNKSGAARD, LTD. Nørregade 6, København, K.

ESPAGNE: LIBRERIA BOSCH 11 Ronda Universidad, Barcelona. LIBRERIA MUNDI-PRENSA Castelló 37, Madrid. FINLANDE: AKATEEMINEN KIRJAKAUPPA 2 Keskuskatu, Heisinki. FRANCE: ÉDITIONS A. PÉDONE 13, rue Souffiot, Paris (V°). GRÈCE: LIBRAIRIE KAUFFMANN 28, rue du Stade, Athènes

HONGRIE: KULTURA, P. O. Box 149, Budapest 62.

IRLANDE: STATIONERY OFFICE Dublin.

ISLANDE: BÓKAVERZIUN SIGFÚSAR EYMUNDSSONAR H. F. Austurstraeti 18, Reykjavík.

ITALIE: LIBRERIA COMMISSIONARIA SANSONI Via Gino Capponi 26, Firenze, et Via Paolo Mercuri 19/B, Roma.

LUXEMBOURG: LIBRAIRIE J. TRAUSCHSCHUMMER Place du Théâtre, Luxembourg. NORVÈGE: JOHAN GRUNDT TANUM Karl Johansgate, 41, Oslo.

PAYS-BAS: N.V. MARTINUS NUHOFF Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.

POLOGNE: PAN, Palac Kultury i Nauki, Warszawe.

PORTUGAL: LIVRARIA RODRIGUES & CIA.
186 rua Aurea, Lisboa.
ROUMANIE: CARTIMEX, Str. Aristide Briand 14-18,
P. O. Box 134-135, Bucureşti.

ROYAUME-UNI: H. M. STATIONERY OFFICE
P. O. Box 569, London, S.E.1
(at agences HMSO & Belfast, Birmingham,
Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester).
SUBDE: C. E. FRITZE'S KUNGL. HOVBOKHANDEL A-B
Frodsgatan 2, Stockholm.

SUISSE:

LIBRAIRIE PAYOT, S. A. Lausanne, Genève HANS RAUNHARDT Kirchgasse 17, Zürich 1. TCHÉCOSLOVAQUIE: ARTIA LTD., 30 ve Smečkách. Praha, 2. Franc, 2. ČESKOSLOVENSKÝ SPISOVATEL Národní Třída 9, Praha 1. TURQUIE: LIBRAIRIE HACHETTE 469 Istiklai Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION DES RÉCUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES:

MEJDOUNARODNAÎA KNIGA Smolenskaja Plochtchad, Moskva.

YOUGOSLAVIE:

CANKARJEVA ZALOŽBA Ljubljana, Slovenia. DRŽAVNO PREDUZEĆE Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Beograd. PROSVJETA 5, Trg Bratstva i Jedinstva, Zagreb. PROSVETA PUBLISHING HOUSE Import-Export Division, P. O. Box 559, Terazije 16/1, Beograd.

#### MOYEN-ORIENT

IRAK: MACKENZIE'S BOOKSHOP Baahdad. ISRAËL: BLUMSTEIN'S BOOKSTORES
35 Allenby Rd. et 48 Nachlat Benjamin St., Tel Aviv. JORDANIE: JOSEPH J. BAHOUS & CO. Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman LIBAN: KHAYAT'S COLLEGE BOOK COOPERATIVE 92-94, rue Bliss, Beyrouth.

#### OCÉANIE

#### AUSTRALIE-

WEA BOOKROOM, University, Adelaide, S.A. UNIVERSITY BOOKSHOP, St. Lucia, Brisbane, Qid. THE EDUCATIONAL AND TECHNICAL BOOK AGENCY Parap Shopping Centre, Darwin, N.T. COLLINS BOOK DEPOT PTY. LTD.
Monash University, Wellington Road, Clayton, Vic.
MELBOURNE CO-OPERATIVE BOOKSHOP LIMITED
10 Bowen Street, Melbourne C.1, Vic. COLLINS BOOK DEPOT BTY. LTD. 363 Swanston Street, Melbourne, Vic. THE UNIVERSITY BOOKSHOP, Nedlands, W.A. UNIVERSITY BOOKROOM
University of Melbourne, Parkville N.2., Vic.
UNIVERSITY CO-CPERATIVE BOOKSHOP LIMITED
Manning Road, University of Sydney, N.S.W.

NOUVELLE-ZÉLANDE GOVERNMENT PRINTING OFFICE Private Bag, Wellington (et Government Bookshops à Auckland, Christchurch et Dunedin)

[63F1]

Les commandes et demandes de renseignements écuanant de pays où il n'existe pas encore de bureaux de vente peuvent être adressées à la Section des ventes, ONU, New York (É.-U.), ou à la Section des ventes, ONU, Palais des Nations, Genève (Suisse).